

Vuadens/Le Briez au cours des siècles : à la fois lieu de vie et ultime demeure

Autor(en): **Buchiller, Carmen / Meylan Krause, Marie-France / Kaufmann, Bruno**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **13 (2011)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carmen Buchillier

avec une contribution de
Marie-France Meylan Krause
et la collaboration de Bruno Kaufmann
et Viera Trancik Petitpierre

Les sondages entrepris en 1973 à Vuadens/Le Briez ont livré quatre inhumations installées dans les ruines d'une villa romaine ainsi que trois incinérations datant du Bronze récent; le mobilier funéraire de l'une d'elles en fait la sépulture la plus richement dotée de Suisse occidentale pour cette période.

Vuadens/Le Briez au cours des siècles, à la fois lieu de vie et ultime demeure

La première mention écrite du village de Vuadens, sis à trois kilomètres et demi de Bulle, apparaît en 515, dans un texte traitant du cloître de Saint-Maurice d'Agaune VS, dans lequel «Wadingum»¹ apparaît aux côtés d'une autre communauté médiévale, celle de Morat². Vuadens, qui remonte à une «haute antiquité»³, était bien connu au siècle passé déjà par ses établissements gallo-romains dont le plus important, fouillé en partie seulement, se trouvait près du hameau de Le Briez, groupe de maisons situé à l'est du village, au pied d'une colline morainique s'étendant entre la Sionge et la Trême (fig. 1 et 2). Henri Jaccard⁴ rapproche le nom de ce lieu-dit du celtique «briga» ou «bria» qui signifie colline, monticule. Jean Gremaud, prêtre et historien du XIX^e siècle, relève dans les *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises*⁵ que les ruines affleuraient le sol et que les propriétaires du terrain, désireux d'en réutiliser les pierres, mirent au jour un grand nombre de *tegulae*, de briques, de tessons de céramique et quelques plaques de «marbre»; ils dégagèrent également le pavement d'une pièce aux murs enduits de stuc dont la couleur avait souffert de l'humidité. Plusieurs murs étaient visibles à la surface du sol, assez rapprochés les uns des autres, soit perpendiculairement soit parallèlement. Les inhumations postérieures installées dans les vestiges de l'établissement romain n'avaient pas échappé non plus à la sa-



Fig. / Abb. 1
Vue du hameau de Le Briez
Ansicht des Weilers Le Briez

gacité des travailleurs qui avaient reconnu des tombes en pleine terre ou murées, sépultures toutefois privées d'objets.

Les structures gallo-romaines s'étendaient entre les trois maisons et la grange du hameau appelé «Bryé» ainsi que sous la route qui se dirige de la Sionge vers Vuadens; d'autres ruines d'un établissement romain avaient été découvertes en 1882 sur la rive gauche de la rivière.

Les habitants du lieu commencèrent à entamer la partie nord de la colline morainique en 1880 pour en exploiter les matériaux – notamment les pierres des murs –, tandis que peu à peu furent exhumés des objets et éléments de cons-

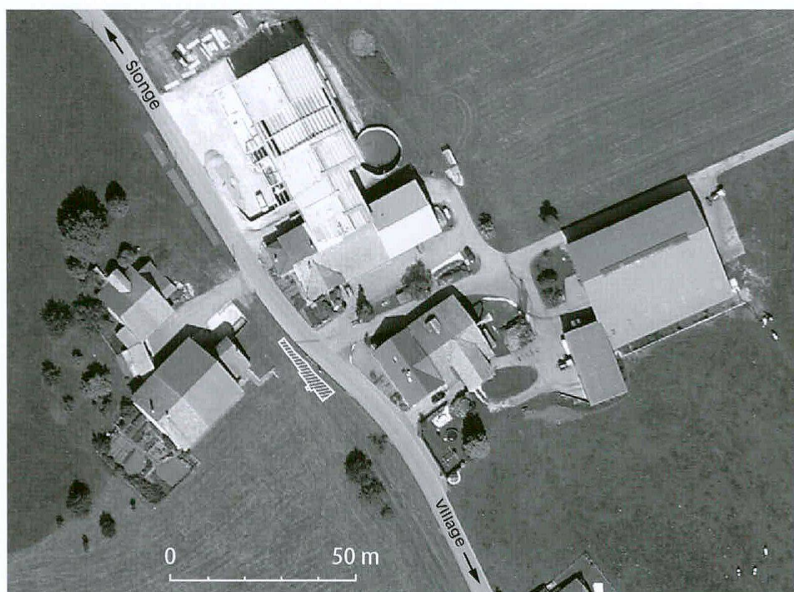


Fig. / Abb. 2

Vue aérienne du hameau, avec la localisation du sondage de 1973

Luftbild des Weilers mit Eintragung der Sondierung von 1973

truction caractéristiques de la période romaine. Selon l'abbé Gremaud⁶, la partie explorée avant la mi-août 1888 aurait été presque entièrement détruite; relevant la présence d'enduits peints, il note aussi en 1889 qu'aucune fouille systématique n'avait été conduite sur le site⁷ qui révéla la présence d'un grand établissement romain, avec des squelettes humains; la monnaie la plus récente mise au jour serait une frappe de Constance II, *nobilis Caesar* – titre présent dans la titulature jusqu'en 337 après J.-C. Durant les années qui suivirent, la découverte d'objets romains et de squelettes sans mobilier, en provenance de Vuadens (sans précision du lieu dit), fut annoncée.

En 1898, divers objets qui avaient été mis au jour au «Briet» furent remis au Musée de Fribourg par M. Xavier Genoud, de Vuadens: une hache, une faucille, un fragment de tuile, un fragment de houe (?), deux pesons (ou un peson et une meule⁸) et une statue acéphale en plusieurs fragments; ces objets sont notés se rapporter à l'époque romaine⁹.

D'autres endroits du village ont été l'objet de la curiosité des lettrés et autres savants fribourgeois¹⁰. La présence de tombes post romaines parmi les ruines était également connue, comme l'atteste cette notice de François Reichlen¹¹: «A l'autre extrémité de la même colline au lieu dit au Bryé, sur la rive gauche de la Sionge, on a exhumé d'autres ruines d'établissements romains; elles s'étendent à ras du sol sur un assez vaste espace. La tradition populaire désignait

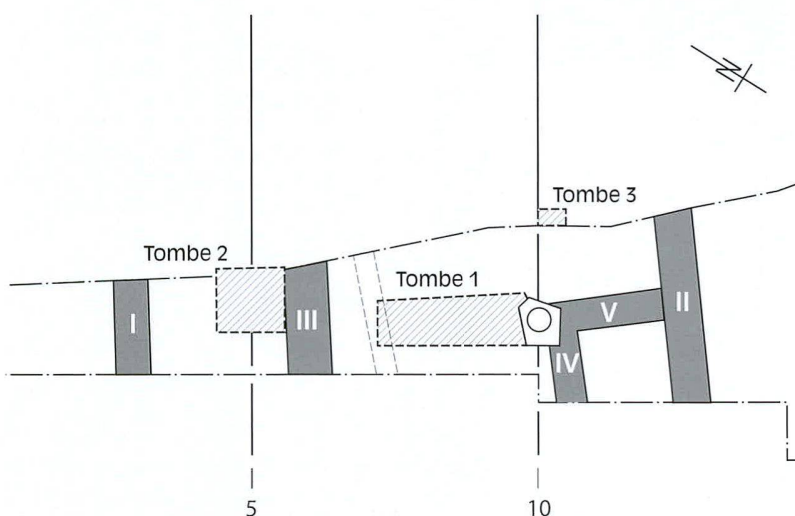
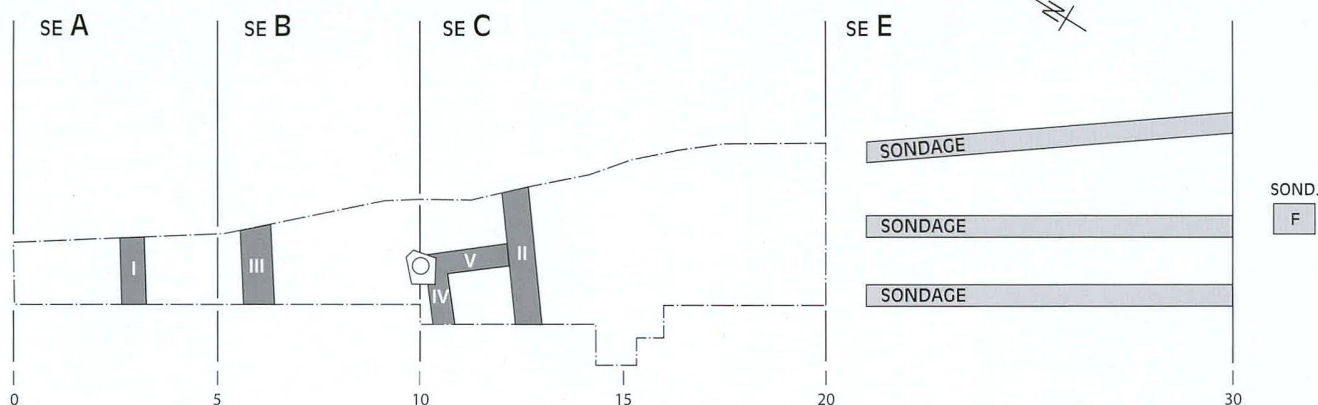
Description des lieux par un abbé observateur...

«C'est à l'autre extrémité de la même colline au lieu dit au Bryé, dans le voisinage de la Sionge, que l'on vient de constater l'existence d'autres ruines de bâtiments romains. Elles s'étendent à fleur du sol sur un assez vaste espace entre les trois maisons et la grange de Bryé et sous la charrière qui se dirige de la Sionge à Vuadens. Ces ruines sont connues depuis longtemps, mais jamais on n'avait encore cherché à en connaître la nature. Dernièrement, les voisins ont exploité une partie du terrain pour utiliser la terre et les pierres. C'est en faisant ce travail que l'on mit au jour des objets qui ne permettent pas de doute sur l'origine romaine de ces ruines. On y trouve en grand nombre des tuiles à rebord, des briques de différentes grosseurs et épaisseurs, des fragments de potier de fabrication évidemment romaine ainsi [que] quelques petites plaques de marbre.

Le pavement d'une chambre présentait une solidité extraordinaire. Sur le sol se trouvait d'abord une couche de sable dans un mortier de ciment de 0,11 m d'épaisseur, au-dessus une couche d'environ 0,10 m de terre ou de molasse pilée et enfin une nouvelle couche formant le pavement supérieur composée de tuiles ou briques concassées et de sable noyé dans un mortier de ciment. Ces matières battues avec la dame acquéraient la solidité de la pierre. Les murs latéraux étaient enduits de stuc, dont la couleur a souffert de l'humidité.

La partie explorée jusqu'à présent a été presque entièrement détruite, de sorte qu'il est très difficile de s'en faire une idée. Dans la partie qui reste et qui est plus considérable, on aperçoit à fleur de terre un grand nombre de murs de 0,45 m à 0,60 m d'épaisseur, assez rapprochés les uns des autres, soit parallèles, soit perpendiculaires. En déblayant ces murs et en faisant des fouilles systématiques, on pourrait établir le plan de la plus grande partie des bâtiments et on trouverait probablement des objets qui ne se remarquent pas lorsqu'on se borne à exploiter le terrain pour en tirer des matériaux.

Un fait curieux et important à noter, c'est que là, comme au milieu d'autres ruines romaines, on a trouvé un grand nombre de squelettes humains, les uns en pleine terre, parmi les débris, les autres dans des tombes murées, mais sans ornements ni armes. Nous avons vu encore deux longs murs parallèles à 0,55 m de distance, entre lesquels étaient trois squelettes placés à la suite l'un de l'autre et séparés par un mur perpendiculaire aux précédents. Ces trois tombes réunies se trouvaient à l'intérieur même du bâtiment.»¹².



depuis longtemps ce lieu comme ayant été le séjour d'une antique peuplade sans soupçonner l'existence des traces laissées par celles-ci en cet endroit. Ce n'est que depuis deux ans, en exploitant ces carrières de pierres que l'on mit au jour des objets qui ne permettent aucun doute sur l'origine romaine de ces ruines. On y trouve un grand nombre de tuiles à rebord, des briques, des poteries et des plaquettes en marbre. Là, comme au milieu d'autres ruines, entr'autres à Tronchébélon [commune de Riaz], on a exhumé un grand nombre de squelettes humains, les uns en pleine terre, les autres dans des tombes murées, mais sans ornement ni armes. Les médailles trouvées dans ce lieu s'arrêtent à Constance II (Nobilis César [sic], titre qu'il a porté de 323 à 337).»

Quant à Nicolas Peissard, il note, dans sa *Carte archéologique du Canton de Fribourg*¹³: «Au lieu dit Au Briez, ruines de bâtiments s'étendant à fleur du sol, sur un assez vaste espace. En exploitant la terre et les pierres, on mit au jour un

Fig. / Abb. 3

Plan schématique du sondage de 1973 avec la dénomination des secteurs et la numérotation des murs romains
Idealisierter Gesamtplan der Sondierung von 1973 mit Benennung der Grabungssektoren und Eintragung der römischen Mauern

Fig. / Abb. 4

Localisation des trois sépultures du Bronze récent dans le sondage
Lokalisierung der drei Bestattungen aus der frühen Spätbronzezeit innerhalb der untersuchten Sondierungsfläche

grand nombre de tuiles à rebord, des briques de différentes grandeurs et épaisseurs, des fragments de poterie ainsi que quelques petites plaques de marbre» et «Au Briez, dans les ruines romaines, on a trouvé un grand nombre de squelettes, les uns en pleine terre, parmi les débris, les autres dans des tombes murées, mais sans objet». Il ne fait pas état de trouvailles antérieures à l'époque romaine à Le Briez et il faudra attendre l'opportunité offerte par la construction des aménagements autoroutiers en 1973 pour que se lève enfin un voile sur une toute petite partie de l'importante nécropole du Bronze récent de Vuadens/Le Briez.

Dans le cadre de la construction de l'autoroute A12¹⁴, le chemin communal reliant le hameau de Le Briez au village de Vuadens dut être élargi, et son tracé légèrement corrigé. Dès le 23 août 1973, une fouille de sauvetage d'une durée d'environ trois mois et demi débuta dans des conditions météorologiques peu clémentes. Forts des constats réalisés par leurs prédécesseurs à Le Briez, les archéologues vont enfin pouvoir répondre au souhait exprimé en 1889 par l'abbé J. Gremaud: «Il est à désirer que des fouilles systématiques soient faites au Bryé. En y mettant les soins convenables, on peut espérer des découvertes intéressantes»¹⁵.

A l'occasion d'un sondage, un tronçon de mur fut observé sous l'ancien chemin, mais l'urgence des travaux ne permit pas aux archéologues de procéder à son relevé. On put en revanche entamer la fouille¹⁶, sur une surface d'environ 70 m² s'articulant en une bande de 20 x 1,50-5 m et trois tranchées de 10 x 0,50 m (fig. 3). On repéra des structures remontant au Haut Moyen Age et

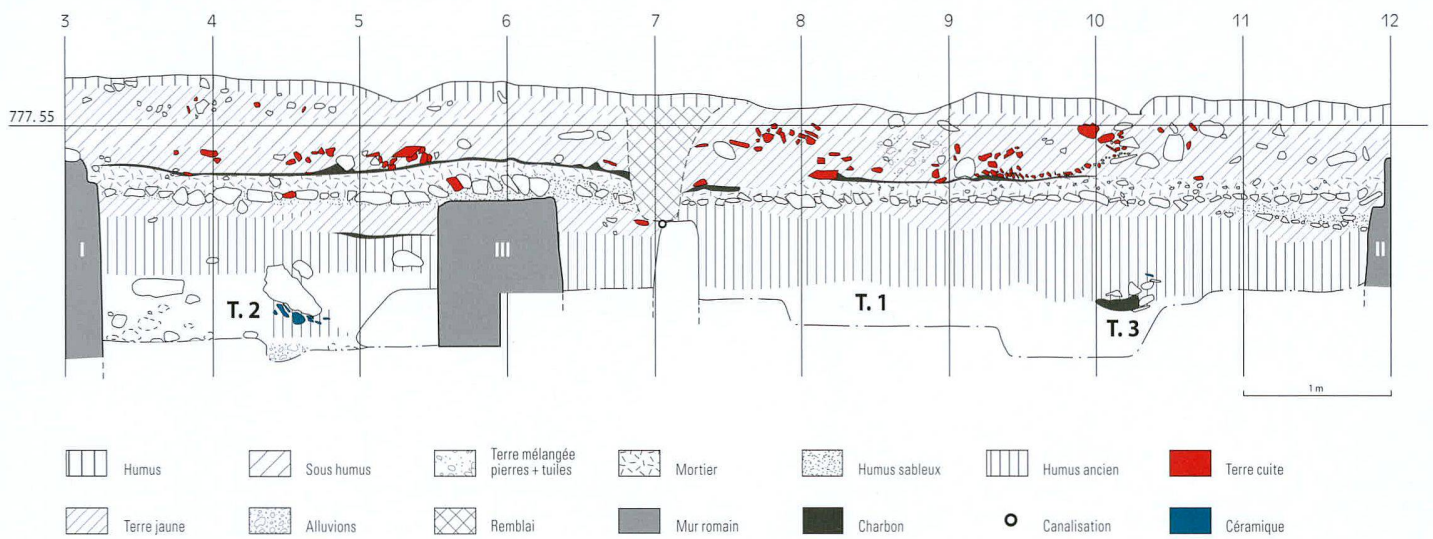


Fig. / Abb. 5
Profil C, mètres 3 à 12 avec la position des sépultures
Profil C, Meter 3 bis 12 mit Eintragung der Gräber

à l'époque romaine, et l'on fouilla en partie l'hypocauste s'étendant dans les secteurs B et C. La fouille elle-même était limitée par des infrastructures modernes, à savoir un câble téléphonique sur son côté nord-ouest¹⁷ et une conduite d'adduction d'eau sur son côté sud-ouest. Des fragments d'enduits peints de première qualité étaient encore en place à la base de certains murs¹⁸ et des tombes à inhumation, sans doute du Haut Moyen Age, étaient implantées parmi les vestiges romains. Enfin, c'est sous l'hypocauste que furent découvertes, vers la fin de la campagne de fouille, trois tombes à incinération de l'âge du Bronze récent dont l'une s'est révélée particulièrement intéressante eu égard à l'ensemble de quinze pièces de mobilier céramique qu'elle contenait.

Des sépultures du Bronze récent sous le sol romain

Début novembre 1973, les fouilleurs perforèrent le sol de l'hypocauste dans le but de repérer les fondations du mur romain I, ancrées plus profondément que celles des autres murs de la villa. Ils dégagèrent dans les jours suivants, à une profondeur de plus d'un mètre sous le sol actuel – quelque 45 cm sous le fond de l'hypocauste – trois structures (fig. 4 et 5) que la typologie du mobilier qu'elles renfermaient a permis de dater, après étude, au Bronze récent, plus précisément au Bz D1, phase de Mels-Rixheim (1300-

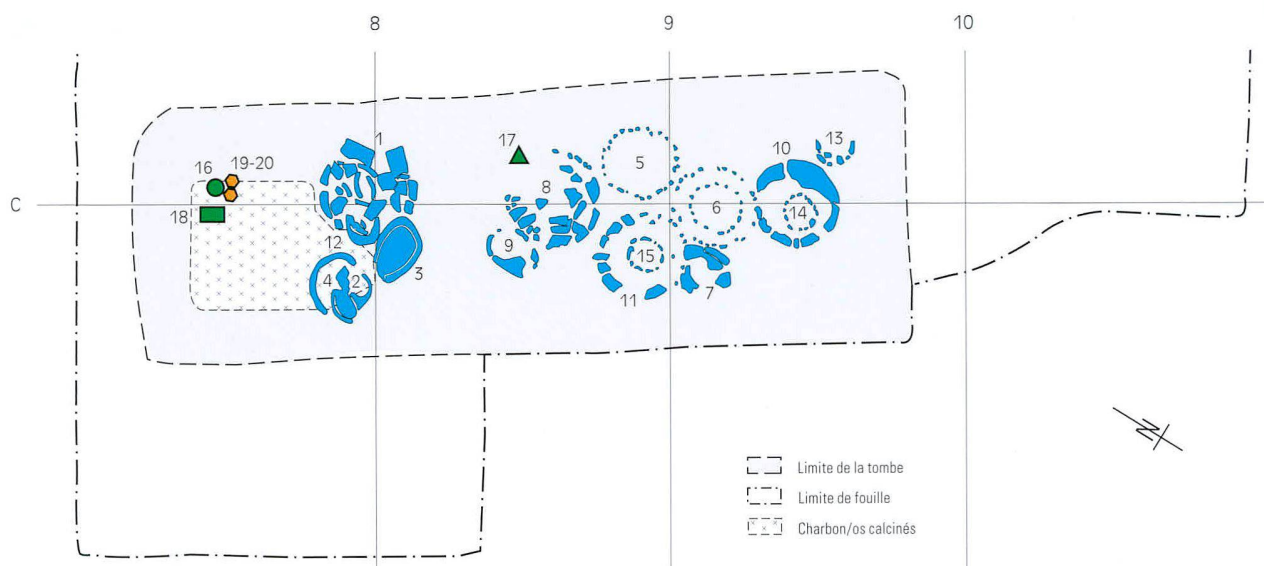
1200 avant J.-C.)¹⁹. Bien qu'en partie dérangées par les aménagements romains postérieurs, les deux premières structures ont pu être déterminées comme étant assurément des tombes; la troisième en revanche, visible uniquement dans le profil du sondage (voir fig. 5) et fouillée seulement partiellement en 1973, est de nature moins évidente²⁰! Ces trois structures regroupées sur une surface d'environ 10 m² étant obli-térées par les fondations romaines, il n'est pas possible aujourd'hui de dire si elles étaient ou non surmontées de tertres à l'origine.

Fig. / Abb. 6
Ensemble des céramiques restaurées de la tombe T1
Restauriertes Keramikensemble aus dem Grab T1



La tombe T1

A une profondeur comprise entre 1,15 et 1,25 m sous la surface actuelle, on atteignit le sol naturel, très argileux. Près du mètre 9/B-C furent dé-



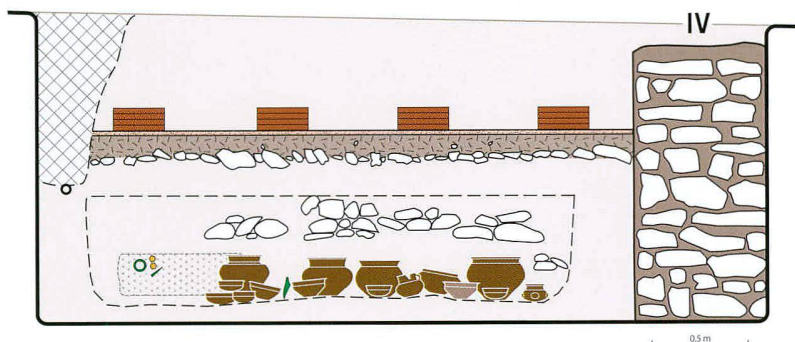
gagées, puis enlevées, quelques grosses pierres auxquelles aucune signification particulière ne fut donnée lors de la fouille; juste en dessous apparut un crochet de ceinture en bronze²¹ qui n'était, à l'évidence, pas romain! La fouille fine révéla la présence d'autres pierres, et, juste en dessous, celle de cinq récipients, d'un petit anneau et de fragments de bronze ainsi que de deux perles d'ambre. Une tache colorée rectangulaire au nord-ouest des tessons était composée de restes d'os calcinés et de charbon. On mit à nouveau au jour de grosses pierres qui, pour certaines, s'enfonçaient sous le témoin du point de polygone; on fouilla alors sous le témoin et on exhuma un deuxième groupe de huit récipients qui s'étaient affaissés sous le poids de la terre ainsi qu'une lame de couteau. La fosse, de forme subrectangulaire (0,85 x 2,65 m) et orientée nord-ouest/sud-est, avait été creusée sur une profondeur d'environ 60 cm dans le sol naturel et était recouverte de plusieurs grandes pierres formant une superstructure de 2,60 x

Fig. / Abb. 7

Tombe T1, localisation du mobilier (céramique, bronze, ambre) en plan; n^{os} 1-20: voir pl. 1-3
Grab T1, Lage der Fundobjekte (Keramik, Bronze, Bernstein); Nrn. 1-20: siehe Taf. 1-3

Fig. / Abb. 8

Restitution schématique, en coupe, du dépôt dans la tombe T1
Schematische Rekonstruktion des Depots in Grab T1 (Längsschnitt)

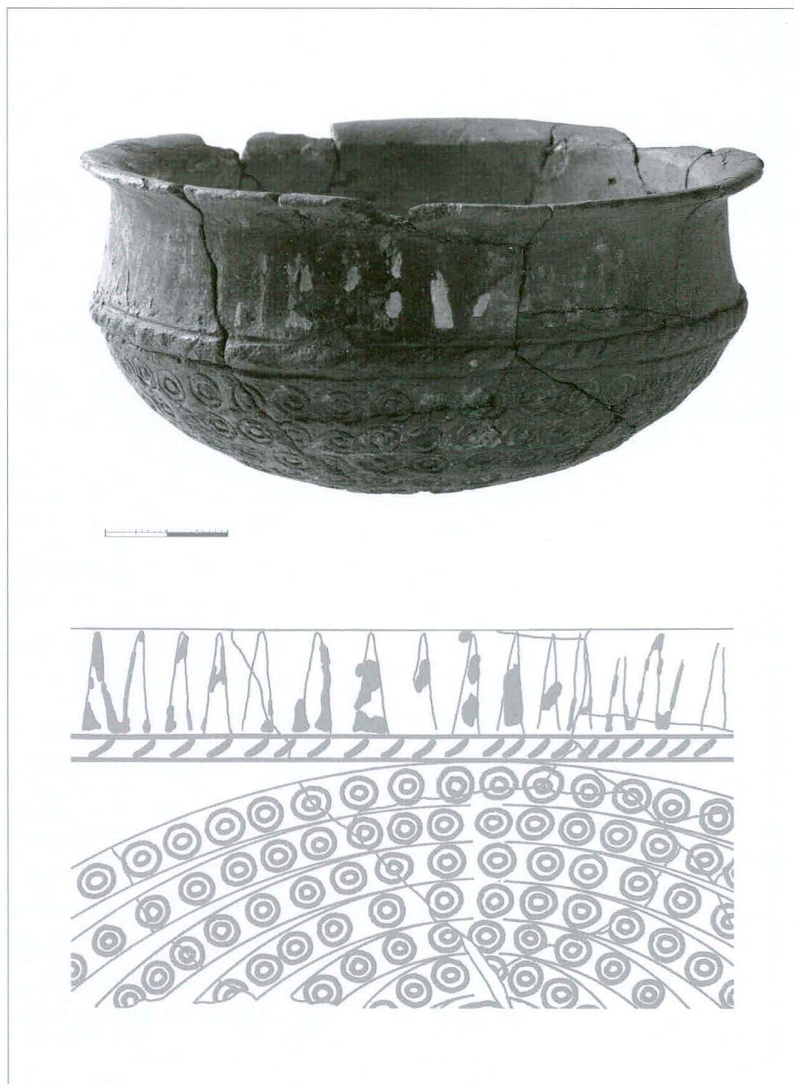


0,90 m²². La tombe renfermait donc treize vases différents (fig. 6) qui accompagnaient l'incinération et étaient apparemment organisés en deux groupes (fig. 7)²³.

La plus grande partie des restes de la crémation (os calcinés, charbons, quelques restes de bronze fondus) reposait dans l'extrémité nord-ouest de la fosse, en pleine terre²⁴, sur une surface de 0,40 x 0,30 m, sans trace apparente de contenant (fig. 8). L'anneau ainsi que plus de treize fragments de bronze passés au feu – parmi lesquels on identifie au moins un fragment de tige d'épingle – se trouvaient dans l'angle nord-est du dépôt de la crémation, à proximité de deux perles d'ambre. On ne connaît pas la position exacte des deux autres perles, qui ont été découvertes lors du tamisage des sédiments effectué en laboratoire en 1989. L'autre partie de la fosse était occupée par le grand dépôt constitué de céramique.

Le premier groupe de cinq céramiques découvert au sud-est des restes de la crémation et, en partie, directement au-dessus, se composait d'une petite coupelle retournée ornée de motifs à ocelles (pl. 1.2; fig. 9) avec, à proximité immédiate, un pot à col cylindrique (pl. 1.1), d'une écuelle à paroi fine et fond en calotte (pl. 2.12), et de deux jattes à mamelons biperforés (pl. 1.3-4). Le second groupe, à environ 25-30 cm du premier, rassemblait les huit autres vases: un deuxième grand pot à col cylindrique (pl. 1.8), une petite jatte à bord éversé (pl. 1.9), un pot à col cintré (pl. 2.11), de nombreux petits frag-

ments d'un récipient plutôt grand de type jatte (pl. 1.5), une cruche (pl. 1.7), d'autres fragments d'une seconde jatte (vase 6, non remonté et non représenté), puis un second pot à col cintré (pl. 2.10) et enfin, à moitié enfoui sous une pierre, un petit gobelet à col cylindrique (pl. 2.13). Bien que d'autres récipients aient contenu quelques



restes osseux brûlés, c'est à l'intérieur de ce dernier qu'a été retrouvée la plus grande concentration d'ossements calcinés (203 g). Etant donné les mauvaises conditions météorologiques lors de la fouille, la plupart des récipients ont été amenés dans les locaux de Fribourg pour traitement, et c'est alors que l'on découvrit que les deux pots à col cintré (pl. 2.10-11) renfermaient chacun une écuelle (pl. 2.14-15), mêlée à la terre de leur remplissage. L'incinération de la tombe T1 était donc accompagnée d'un total de quinze vases²⁵, parmi lesquels six récipients

Fig. / Abb. 9
Coupelle à décor ocellé et applications de lamelles d'étain (cat. 2) après restauration, avec déroulé de son motif décoratif *Schüsselchen mit Kreisäugen-Verzierung und Zinnauflage* (Kat. 2) nach der Restaurierung, mit abgerollter Wiedergabe des Dekors

fermés (pots, gobelet, cruche) et neuf ouverts (jattes et écuelles).

Le mobilier, comparaisons typologiques et chronologiques

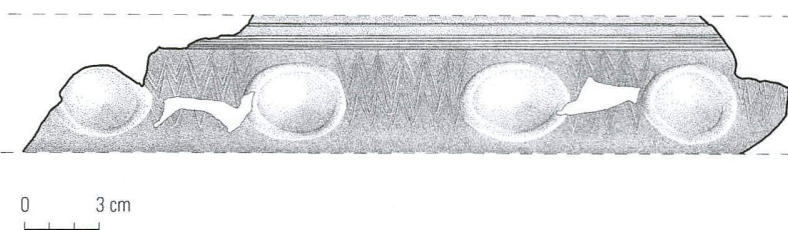
Le mobilier de la tombe T1 regroupe quinze récipients en céramique²⁶, quatre objets en bronze et quatre perles en ambre auxquelles s'ajoute un petit fragment de verre fondu qui pourrait également renvoyer à une perle.

Les deux pots à col cylindrique (pl. 1.1 et 8) se rapprochent, de par leur forme, des grands vases à col attestés dans l'ensemble 3 de Prez-vers-Siviriez/La Montaneire FR (Bz D/Ha A1)²⁷ ou encore d'un récipient mis au jour dans la salle 1 de la grotte de Visp/In Albon VS, qui fait partie d'un ensemble lui aussi daté du Bz D/Ha A1²⁸. Ils sont toutefois déjà présents au Bz D2 à Endingen/Rankstrasse AG²⁹. L'un de ces deux pots (pl. 1.8) présente une association de mamelons, de sillons horizontaux et d'incisions obliques, décor qui trouve un parallèle sur un pot à col en entonnoir d'une sépulture Bz D1 de Wiedlisbach BE³⁰ et sur un récipient de la tombe G5 de Neftenbach/Steinmöri ZH, qui remonte également au Bz D1³¹.

Les deux pots à bord éversé (pl. 2.10 et 11) présentent une combinaison de mamelons et de cannelures horizontales ou verticales. Des cannelures horizontales entrecoupées par des mamelons sont présentes sur deux jattes d'un dépotoir de Prez-vers-Siviriez/La Montaneire remontant au Bz D³². L'association mamelons/cannelures verticales espacées et couvrant toute la partie inférieure de la panse, telle qu'elle se présente à Vuadens, ne trouve pas véritablement de comparaisons en Suisse.

L'unique gobelet de Vuadens (pl. 2.13; fig. 10), à paroi mince et panse ornée de mamelons délimités par une cannelure, porte un délicat motif de zigzags incisés (fig. 11) qui rappelle celui d'un récipient mis au jour dans la tombe 4 de Neftenbach II/Zürichstrasse 55 ZH (Bz D)³³.

D'un rendu plus grossier que celui du gobelet, le décor de triangles hachurés de la petite cruche à anse en X (pl. 1.7) est comparable à celui d'une urne biconique découverte dans la nécropole d'Ascona/S. Materno T1³⁴ datée du Ha A1-B2. La morphologie de la cruche, de tradition Bronze



moyen, est attestée à une phase ancienne du Bz D³⁵, et l'ajout de l'anse en X, en contexte funéraire, permet de la dater assurément au Bz D1³⁶. La présence de cette cruche au sein du service céramique de notre sépulture renvoie également à la tombe 5 de Neftenbach/Steinmöri, site daté, rappelons-le, du Bz D1³⁷.

Les jattes sont au nombre de cinq; deux d'entre elles, en mauvais état de conservation, sont déformées (pl. 1.5 et cat. 6, non illustré)³⁸. Les deux jattes munies d'une languette à double perforation (pl. 1.3 et 4) combinent des formes attestées au Bronze récent en Valais³⁹ et un décor plastique fonctionnel déjà apprécié au Néolithique moyen (Cortaillod classique). Elena Burri relève qu'à cette période, notamment à Concise VD, «les mamelons peuvent être perforés, biforés, voire plus, soit horizontalement, soit verticalement»⁴⁰. Enfin, la jatte à épaule marquée sans décor (pl. 1.9) est attestée à Prez-vers-Siviriez/La Montaneire, sous une forme proche, mais plus abaissée, dans un contexte fin Bz D/début Ha A1⁴¹.

La coupelle à fond arrondi (pl. 1.2) présente un décor complexe en deux registres que sépare un cordon plat orné d'incisions obliques et individualisé, en haut et en bas, par une ligne, elle aussi incisée. Le registre inférieur se compose

d'un motif ocellé comprenant 184 cercles concentriques estampés répartis sur six lignes horizontales (voir fig. 9), tandis que le registre supérieur est rehaussé de triangles non contigus très élancés, délimités par de très fines lignes incisées avant cuisson; ces triangles sont en outre remplis d'une pâte blanche, en fait un minerai d'étain (cassitérite, SnO₂)⁴². Le décor d'ocelles estampés n'est, à notre connaissance, pas attesté ailleurs en Suisse pour cette période, mais il se retrouve sur une urne de la tombe 13 de Canegrate (I)⁴³. Le décor à l'étain en revanche, qui semble faire son apparition dans notre pays au Bz D, est notamment présent dans la tombe 5 de Neftenbach/Zürichstrasse 55⁴⁴. Quant à la combinaison ocelles/décor à l'étain, elle se retrouve peut-être sur un pot à anse de la tombe 70 de Pully/Chamblandes VD, qui associe un registre d'ocelles ainsi que des traces de peinture et de céruse ou d'étain; ce récipient est toutefois plus tardif que la coupelle de Vuadens, puisqu'il remonte au Ha B3⁴⁵.

Enfin, les trois écuelles de Vuadens (pl. 2.12, 14 et 15) sont toutes à paroi fine. La première, à fond arrondi, est ornée de petites incisions obliques tandis que les deux autres, à fond ombiliqué, portent un cordon appliqué incisé. Ces petits récipients sont présents, au niveau de la forme, à Prez-vers-Siviriez/La Montaneire dans un contexte fin Bz D/début Ha A1⁴⁶, tandis que la combinaison forme/décor se retrouve à Neftenbach/Zürichstrasse 55 (Bz D)⁴⁷. Du point de vue de sa forme et de son décor, l'écuelle à cordon incisé (pl. 2.14) trouve son meilleur parallèle dans la tombe 2 d'Immendingen (D), nécropole du Hegau (région située à l'ouest du lac de Constance) datée du début du Bz D⁴⁸.

La garniture en bronze de Vuadens (pl. 3.16) est formée d'un crochet et d'un anneau (fig. 12.2). Découvert parmi les pierres de couverture de la sépulture, le crochet, coulé, est composé d'un disque conique à degrés rappelant des cercles concentriques; il est pourvu d'une longue tige étirée se terminant en S. Dans sa typologie sur les crochets et plaques de ceinture de l'âge du Bronze en Europe, Imma Kilian-Dirlmeier range cette garniture parmi celles du type Wangen⁴⁹, qu'elle date du «frühe Urnenfelderzeit» sans autre précision. Notre garniture trouve des parallèles à Wangen an der Aare BE bien sûr, mais

Fig. / Abb. 10

Gobelet de la tombe T1 (cat. 13)

Becher aus Grab T1 (Kat. 13)

Fig. / Abb. 11

Déroulé du décor combinant mamelons et zigzags du gobelet (cat. 13)

Abgerollte Wiedergabe der Verzierung des Bechers, bestehend aus Buckeln und Zickzacklinien (Kat. 13)



aussi à Zürich/Burgwies ZH et Oberrimsingen (D), dans des contextes Bz D⁵⁰.

La lame de couteau à dos épaissi et soie plate non perforée, mais munie d'une échancrure qui pourrait avoir servi à l'insertion d'une virole (pl. 3.17 et fig. 12.4), a été découverte à proximité de l'un des pots à col cylindrique (pl. 1.8). Elle fait partie, selon les typologies, du type Peschiera⁵¹, du type à languette du groupe de Suisse orientale⁵², ou encore du type Vuadens/variante Dietikon⁵³, tous datés du Bz D. L'extrémité proéminente de la lame trouve des parallèles à Peschiera del Garda (I) (Bz D), ou encore, plus près de chez nous, dans la tombe 1 de Saint-Sulpice

Fig. / Abb. 12

Le mobilier non céramique de la tombe T1 (pl. 3)

1 perles en ambre (cat. 19-22)

2 garniture de ceinture (cat. 16)

3 tige d'épingle (cat. 18)

4 lame de couteau (cat. 17)

Das nichtkeramische Fundmaterial aus Grab T1 (Taf. 3)

1 Bernsteinperlen (Kat. 19-22)

2 Gürtelgarnitur (Kat. 16)

3 Nadelschaft (Kat. 18)

4 Messerklinge (Kat. 17)

VD, datée du Bz D1⁵⁵, tandis que l'échancrure sur la soie se retrouve dans la tombe 111 de Canegrate (I) datée par de Marinis au Bz D2/Ha A1⁵⁶. Le couteau de Vuadens relève vraisemblablement d'une production de la zone bordant le lac de Garde, dont la diffusion va du nord-ouest des Alpes au Tyrol. L'exemplaire d'Airolo/Albino TI conservé au Musée national de Zurich⁵⁷ constitue un intéressant jalon localisé au pied méridional des Alpes. Enfin, pour Calista Fischer, les couteaux à soie non perforée pourraient être des exemplaires qui ont été coupés, déjà dans l'Antiquité⁵⁸.

Le dernier objet en bronze, une simple tige d'épingle (pl. 3.18 et fig. 12.3), ne permet, en l'absence de tête, aucune considération d'ordre stylistique ou chronologique. Sur la base d'un examen attentif des fragments de bronze fondus, nous pouvons affirmer que nous avons affaire à une seule tige d'épingle, quand bien même Valentin Rychner, reprenant une information de Hanni Schwab décrivant le mobilier de Vuadens, a évoqué «plusieurs fragments de tiges ayant appartenu à une ou plusieurs épingles»⁵⁹.

Les quatre perles en ambre (pl. 3.19-22 et fig. 12.1) sont discoïdales pour trois d'entre elles, en forme de tonnelet pour la dernière. Deux perles récemment découvertes non loin de Vuadens, dans une inhumation du Bronze ancien (début Bz A2, 1800-1700 av. J.-C.) de La Tour-de-Trême/Les Partsis⁶⁰, montrent que les parures en ambre étaient appréciées de longue date par les populations locales. Les perles de la tombe T1 de Vuadens n'étant qu'abîmées, elles ne faisaient sans doute pas partie de la parure du/de la défunt(e) portée lors de la crémation – l'ambre brûle totalement sous l'effet d'une forte flamme. Nous ignorons si, à l'instar de ce qui a été observé pour la sépulture A506 de Reinach/Alte Brauerei BL (Bz D2), elles avaient été placées, à l'origine, dans un récipient déposé sur les restes de l'incinération⁶¹.

Enfin, un petit fragment de verre fondu (fig. 13; non illustré sur les planches), aujourd'hui de couleur blanc laiteux, a été mis en évidence parmi les ossements brûlés récupérés dans l'une des écuelles (pl. 2.14); il provient d'un objet non identifiable (perle?) qui, contrairement aux perles en

Chronologie de l'âge du Bronze

Bronze final	Ha B3	900 à 800 av. J.-C.
	Ha B2 récent	950 à 900 av. J.-C.
	Ha B2 ancien	1000 à 950 av. J.-C.
	Ha B1	1060 à 1000 av. J.-C.
	Ha A2	1130? à 1060 av. J.-C.
Bronze récent	Ha A1	1200? à 1130? av. J.-C.
	culture de Canegrate 1400 à 1200 av. J.-C.	Bz D2 1280? à 1200? av. J.-C.
		Bz D1 1350 à 1280? av. J.-C.
Bronze moyen	Bz C2	1420? à 1350 av. J.-C.
	Bz C1	1480? à 1420? av. J.-C.
	Bz B	1550 à 1480? av. J.-C.
Bronze ancien	Bz A2	1800 à 1550 av. J.-C.
	Bz A1	2200 à 1800 av. J.-C.

Tableau (Hochuli et al. 1998, 17) auquel ont été intégrées la subdivision Bronze récent/Bronze final fréquemment adoptée en Suisse occidentale et la culture de Canegrate⁵⁴.

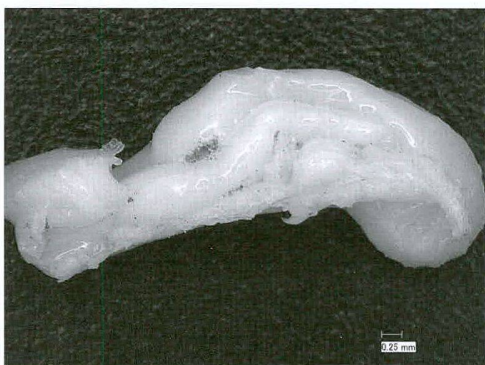


Fig. / Abb. 13

Fragment de verre fondu (perle?) retrouvé parmi les restes de l'incinération dans l'une des écuelles (cat. 14) de la tombe T1

Geschmolzenes Glas (Perle?), das unter den Brandbestattungsresten in einer der Schalen (Kat. 14) des Grabes T1 zum Vorschein kam

ambre, accompagnait manifestement le corps sur le bûcher. Notons ici que le verre, apparu au Proche-Orient vers 1600 avant J.-C. selon les dernières recherches, se répand en Europe à partir du Bronze moyen, toujours sous forme de perles. Rarissime entre le Bz A1 et le Ha A2, il devient très fréquent à partir du Ha B1⁶².

Insertion chronologique du mobilier

La tombe 1 qui abritait, nous le verrons plus loin, les restes de deux individus – une femme et un jeune enfant⁶³ – rassemblait donc un mobilier conséquent, à savoir un service de quinze récipients en céramique, une garniture de ceinture, un couteau et une épingle en bronze ainsi que quatre perles en ambre et, peut-être, une cinquième en verre. Ce type de dépôt qui, par l'association du mobilier qu'il renferme (vases en céramique, objets en bronze, éléments de parure), trahit certainement le rang social élevé des personnes incinérées, est attesté dans plusieurs sépultures du Bronze récent. Ainsi, à Wiedlisbach, une sépulture du Bz D1 recelait, outre le pot à col en entonnoir orné de mamelons et de cannelures longitudinales mentionné plus haut, une coupelle carénée, un crochet de ceinture à décor incisé et une alène en bronze⁶⁴. La tombe A 506 de Reinach/Alte Brauerei (Bz D2) a livré, à côté de récipients en céramique et de quatre perles en ambre, un mobilier en bronze composé d'un couteau de type Peschiera, d'une épingle à tête en pavot, de deux épingles à tête enroulée et d'un bracelet⁶⁵. A Eendingen/Oberdingen AG, ce sont une urne, deux coupelles, un gobelet, deux épingles de type Binningen, un couteau à soie plate, deux bracelets et deux petits anneaux en bronze qui accompagnaient une incinération du Ha A1⁶⁶. En Allemagne enfin, la tombe 1973/3 d'Oberriemsingen, une inhumation

d'adulte en caisson de pierres du Bz D, regroupait notamment un service de dix-sept récipients en céramique, une petite sphère revêtue d'or, un poinçon en bronze à manche en os et un crochet de ceinture de type Wangen⁶⁷, tandis qu'à Bad Friedrichshall/Jagstfeld, une sépulture renfermait sept récipients en céramique ainsi qu'un crochet de ceinture, un couteau et un rasoir en bronze⁶⁸ – dans ce dernier cas, c'est l'association couteau/rasoir qui a suggéré l'attribution de cette tombe à un homme. Par ailleurs, si le couteau apparaît souvent en combinaison avec des éléments de parure dans des tombes féminines, par exemple à Binningen BL, Muttenz BL ou encore Bennwihr (F), les couteaux à double tranchant, tel celui de Vuadens, sont plutôt recensés dans des tombes masculines⁶⁹. Cependant, tout comme la présence d'une seule épingle dans une tombe, bien attestée au Bz D1⁷⁰, ne se rattache pas de manière prépondérante au monde des parures féminines, celle d'un couteau n'est pas déterminante pour l'attribution sexuelle du/de la défunt(e)⁷¹.

Notons encore ici, d'une part que la tombe T1 de Vuadens fait partie, avec celle d'Oberriemsingen évoquée plus haut, des quatre sites qui, pour le Bronze récent et le groupe culturel «Allemagne du Sud-ouest/Suisse/Bavière du Sud» auquel se rattachait la communauté ayant enseveli ses défunts à Vuadens⁷², ont livré un crochet de ceinture associé à d'autres objets de parure ou à des armes⁷³, et d'autre part qu'une autre sépulture gruérienne en urne mise au jour en 1981 à Marsens/En Barras et datée de 1200 avant J.-C., soit de l'extrême fin du Bz D, contenait non pas un, mais deux couteaux à soie non perforée⁷⁴. Quant au couteau en général, il fait partie, pour le groupe «Allemagne du Sud-ouest/Suisse/Bavière du Sud», des innovations du Bz D⁷⁵, tout comme d'ailleurs le crochet de type Wangen, le récipient de taille moyenne à grande orné de mamelons utilisé comme urne et le grand pot⁷⁶.

Attesté dans nos régions durant tout l'âge du Bronze, généralement sous forme de perles à la morphologie très variée, l'ambre ne permet pas de tirer de grandes considérations chronologiques. Il en va de même pour le verre, d'autant que le fragment de Vuadens est tellement déformé par le feu qu'il n'est même pas possible d'en déterminer la forme d'origine. Toujours est-il que

ce matériau très rare avant le Bronze final est attesté non seulement dans notre tombe, mais également à Prez-vers-Siviriez/La Montaneire et Neftenbach/Zürichstrasse 55, à chaque fois dans des contextes du Bz D.

Le mobilier métallique de Vuadens qui a pu être déterminé, à savoir le crochet de ceinture de type Wangen et la lame de couteau de type Peschiera, remonte au Bz D1. C'est donc principalement sur la base de ces marqueurs chronologiques que nous attribuons à cette phase du début du Bronze récent la tombe T1 de Le Briez. Cette datation est corroborée d'une part et dans l'ensemble par le mobilier céramique, d'autre part par la datation des autres ensembles funéraires du Bronze récent ayant livré un riche mobilier associé.

Mobilier de production locale ou régionale et mobilier «importé»

Si une bonne partie du mobilier retrouvé dans la tombe T1 est clairement de production locale ou régionale, tel n'est en revanche pas le cas du couteau en bronze (pl. 3.17), des perles en ambre (pl. 3.19-22), de l'objet en verre (voir fig. 13), des quatre grands pots en céramique (pl. 1.1 et 8, pl. 2.10-11), des jattes à bord incurvé (pl. 1.3-4) et de la coupelle à décor d'ocelles (pl. 1.2).

Comme son type l'indique, le couteau de Vuadens a vraisemblablement été produit à Peschiera, site de la rive sud du lac de Garde qui fut l'un des plus importants centres métallurgiques du Bronze récent (culture de Canegrate) et dont la zone de diffusion, nous l'avons déjà dit, s'étend du nord-ouest des Alpes au Tyrol. La culture de Canegrate, identifiable du Bz D1 jusqu'à la charnière Bz D2/Ha A1⁷⁷, se caractérise par l'exclusivité du rite de l'incinération en urne, généralement dans une ciste en dalles.

Comme le couteau, les céramiques dont la forme et/ou le décor sont proches d'exemplaires lombards appartiennent au groupe culturel de Canegrate. C'est vraisemblablement aussi le cas du motif à ocelles estampés de notre coupelle qui, comme nous l'avons signalé plus haut, se retrouve notamment sur une urne de la tombe 13 de Canegrate⁷⁸. Le fait d'avoir, à Vuadens,

Décors de lamelles d'étain...

La genèse de la céramique décorée à l'étain en Europe moyenne n'est pas connue⁷⁹. Innovation apparue au Bz D dans nos régions, la technique du décor à l'étain sur des céramiques consiste à appliquer, après cuisson et probablement à chaud, des lamelles métalliques à la surface du vase en fixant le métal grâce à un mastic ou à une autre substance adhésive. Dans de nombreux cas, la surface du récipient était préparée au moyen de sillons aménagés pour recevoir les lamelles. En France centro-méridionale, la céramique à applications de lamelles d'étain est bien connue dans la civilisation des tumuli du Bronze moyen, qui se caractérise par le développement de décors excisés. Au nord des Alpes, le décor à l'étain semble apparaître au Bz D, via l'Italie septentrionale – il est présent sur un récipient de la tombe 83 de Canegrate (I)⁸⁰. Dans nos régions, l'application de feuille d'étain est documentée, par exemple, sur une céramique de la tombe 4 de Neftenbach/Zürichstrasse 55 (Bz D), ainsi que sur trois récipients de Neftenbach/Steinmöri découverts dans des tombes⁸¹ contemporaines de celles de Vuadens. Peu commun, le décor à l'étain est également attesté sur des récipients en bois ou sur du bronze (oiseau de la tombe 25 de Neftenbach/Steinmöri⁸²). Il sera encore prisé au Second âge du Fer notamment en Etrurie, dans le Latium et en Campanie.

...et d'ocelles

Attesté dans la région de Côme durant la culture de Canegrate, le décor d'ocelles *a stampiglia* se répand au nord des Alpes seulement dès le VI^e siècle avant notre ère. En Suisse, on retrouve ce motif de cercles concentriques estampés, qui perdure durant le Hallstatt final, sur une panse de petit récipient (gobelet?) provenant d'une fosse de Posieux/Châtillon-sur-Glâne FR et sur un autre site d'habitat fribourgeois, celui de Bussy/Pré de Fond⁸³. Attesté au Second âge du Fer, notamment sur des gobelets en céramique fine plus récents mis au jour à Gamsen/Waldmatte VS⁸⁴, il est aussi très bien représenté sur des récipients gallo-romains en céramique à revêtement argileux de la fin du II^e et du III^e siècle après J.-C. (on parle alors de décor oculé).

L'assemblage couteau/céramique constitue une association d'objets d'autant plus intéressante qu'il semble, selon Raffaele de Marinis⁸⁵, que pour l'aire de la culture de Canegrate, peu de contacts avec d'autres régions voisines occidentales soient matérialisés par des découvertes. Les jattes à bord incurvé (pl. 1.3-4) sont, d'après leur forme, mais également d'après leurs languettes de préhension perforées, elles aussi typiques du faciès de Canegrate⁸⁶. En revanche, les grands pots (ou urnes) à décor de mamelons et de cannelures (pl. 1.8, pl. 2.10-11) trouvent leurs meilleurs parallèles morphologiques dans le groupe Mels-Rixheim, dont la zone d'influence s'étend, durant le Bronze récent, sur la région du Rhin supérieur, et qui montre des affinités avec l'Italie du Nord.

Les quatre perles en ambre ont été analysées par Curt W. Beck de l'*Amber Research Laboratory* (Vassar College de New York, USA). Il s'agit en

fait de succinite qui provient, comme la plupart des échantillons des collections fribourgeoises déterminés, du nord de l'Europe et plus précisément de la Baltique. Ces perles sont vraisemblablement arrivées en Gruyère sous forme de produits finis. Quant au fragment de verre fondu, il est impossible, en l'état, d'établir sa provenance exacte. On peut toutefois penser qu'il n'a pas été produit en Europe puisque l'unique atelier de verrier connu sur notre continent pour l'âge du Bronze, celui de Frattesina di Fratta Polesina (I, Rovigo), n'a pas été actif avant le XI^e siècle avant notre ère, soit le Ha A2/B1⁸⁷. A l'instar de celle de Prez-vers-Siviriez/La Montaneire, la «perle» de Vuadens pourrait donc avoir été fabriquée en Egypte, en Grèce mycénienne ou au Proche-Orient⁸⁸.

Sur un total de vingt-trois objets présents dans cette tombe (quinze récipients en céramique, trois objets en bronze et quatre perles en ambre auxquelles s'ajoute une éventuelle perle en verre), treize sont donc d'origine exogène («importations») : les quatre urnes à col cylindrique ou cintré, les deux jattes à bord incurvé, le couteau, les quatre perles en ambre et la probable perle en verre, de même que la coupelle à motif d'ocelles et application d'étain. Plus de la moitié des objets mis au jour dans cette sépulture ne semblent ainsi pas être des productions locales. Les pièces importées les plus proches viennent de la région du Rhin supérieur et du sud des Alpes, les plus éloignées de la Baltique et du bassin méditerranéen oriental (fig. 14). Beate Grimmer-Dehn, qui a relevé d'étonnantes ressemblances dans l'assemblage d'objets des tombes T1 de Vuadens et T3 d'Oberriemsingen, par exemple des formes céramiques proches (récipients à col cylindrique ornés de décors plastiques, récipient avec application de lamelles d'étain) et la présence du crochet de ceinture en bronze de type Wangen, met au jour, à Vuadens, d'indéniables influences de la zone rhénane⁸⁹.

Comment des objets de provenances aussi variées sont-ils arrivés à Vuadens? A l'âge du Bronze, la circulation des biens et des personnes devait la plupart du temps se concentrer aux abords des villages, et l'on ignore si les objets retrouvés groupés dans la tombe de Vuadens sont parvenus chez nous l'un après l'autre, ou

simultanément, directement depuis leur lieu de production⁹⁰. Nul doute qu'au vu de leur localisation, le Plateau suisse en général et la Gruyère en particulier ont dû jouer un rôle important dans le transit des marchandises entre le nord et le sud des Alpes d'une part, l'est et l'ouest de l'Europe d'autre part⁹¹. Le mobilier mis au jour dans la tombe T1 a ainsi pu arriver à Vuadens par deux voies différentes (depuis le nord par la zone rhénane d'un côté, depuis le sud par le

Fig. / Abb. 14

Provenance des objets «importés»; le fragment de verre fondu (Méditerranée orientale, sans précisions) ne figure pas sur cette illustration
Herkunft der «importierten» Grabbeigaben; das geschmolzene Glas (östlicher Mittelmeerraum, ohne genauere Lokalisierung) ist nicht abgebildet



Valais de l'autre), mais il a tout aussi bien pu être rassemblé dans la vallée du Rhin puis transiter par le Plateau suisse via Wangen an der Aare d'où provient la garniture de ceinture, ou encore être arrivé à Vuadens depuis la zone valaisanne – la partie haute de la vallée du Rhône se rattachant à la culture de Canegrate⁹² – qui aurait alors joué le rôle d'un intermédiaire unique déjà riche de diverses influences. Quoiqu'il en soit, le mobilier de la tombe T1 de Vuadens/Le Briez constitue un ensemble funéraire de première importance pour la connaissance des échanges interculturels au Bronze récent.

La tombe T2

En partie dérangée par l'implantation du mur romain III, la tombe T2 (fig. 15) a été mise au jour lorsque, en cherchant à atteindre le sol vierge on dégagait, au nord-ouest du mur III, des pierres plus grandes qui se perdaient dans le profil, le long du chemin (mètres 4,50-5,60). En raison des mauvaises conditions atmosphériques, les fouilleurs durent renoncer à nettoyer la surface dégagée, mais après documentation photographique et dessin de la paroi du profil, on l'entama; c'est alors qu'apparurent, à l'arrière, d'autres grandes pierres formant un empierrement sous lequel gisaient de nombreux fragments de céramique ainsi que les restes d'une incinération qui avait été partiellement détruite par l'érection du mur romain. La partie conservée de la tombe, qui avait été creusée sur environ 0,40 m dans le sol vierge, mesurait 1,20 x 1,15 m. La limite des parties nord-est et nord-ouest de la fosse évoquait la forme quadrangulaire de la structure funéraire originelle. Le mobilier céramique, affaissé sous le poids de la terre, occupait une faible partie de la surface dégagée (fig. 16) – le recollage des fragments a permis de remonter un grand récipient à panse sinueuse (fig. 17)⁹³. À côté gisaient plusieurs fragments de quatre à cinq récipients à pâte grossière pour la plupart, mais aussi à pâte plus fine et avec décor pour certains.

Le mauvais état de conservation a rendu difficile la détermination du nombre d'individus, en raison d'une part de l'état des tessons lors du prélèvement *in situ* et d'autre part des divers traitements de conservation-restauration, non

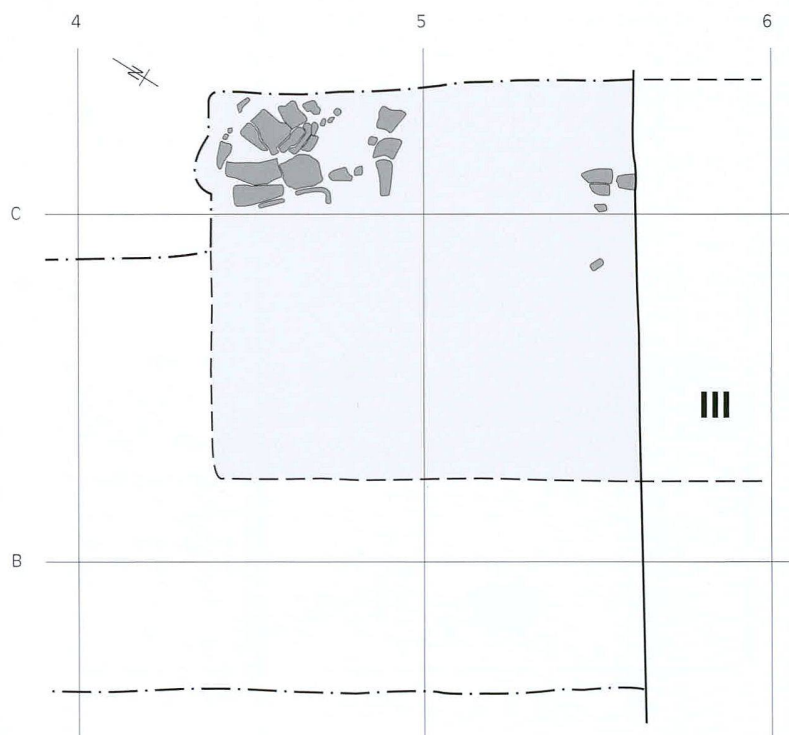
Fig. / Abb. 15

Empierrement supérieur de la tombe T2; à droite, le mur romain III
Steinpackung über dem Grab 2; auf der rechten Seite die römische Mauer III

Fig. / Abb. 16

Localisation de la céramique dans la tombe T2
Lage der Keramikfragmente innerhalb des Grabes T2

documentés, qu'ils ont subis. H. Schwab a dénombré sept récipients, à savoir une «urne» et six vases (fig. 18)⁹⁴. Hanspeter Spycher, lui, a recensé au moins cinq récipients: une «urne», un récipient orné, un récipient grossier, les restes d'un quatrième récipient et un récipient d'argile fine à cuisson secondaire⁹⁵. En l'état et compte tenu des difficultés ultérieures pour attribuer l'étiquetage de manière correcte aux tessons qui nous sont parvenus, nous avons



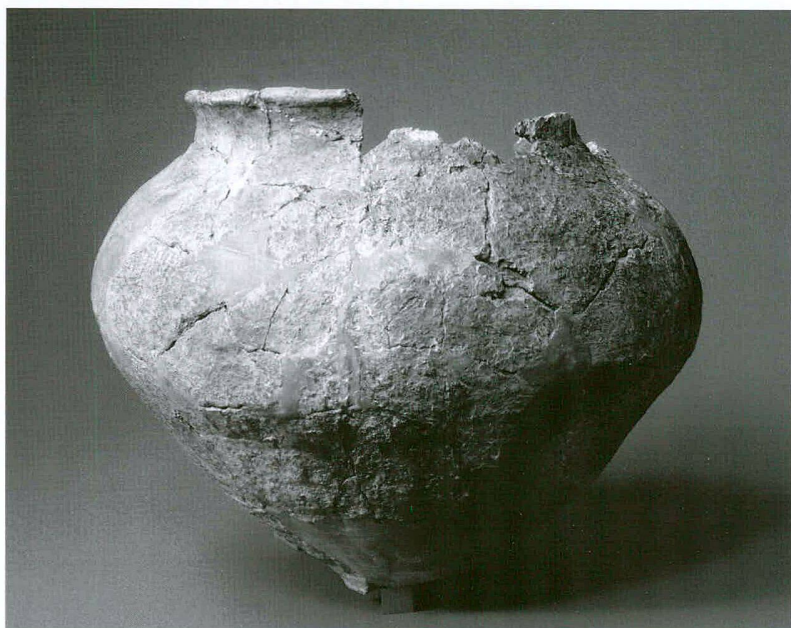


Fig. / Abb. 17

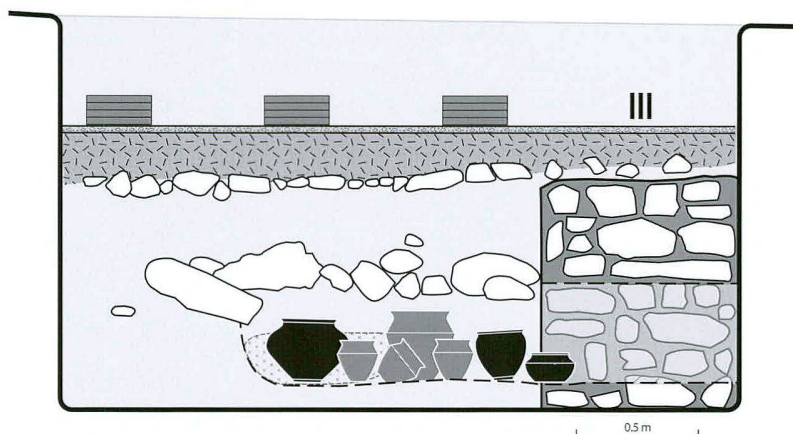
Pot à panse sinueuse de la tombe T2 (cat. 23)
Geschweiffter Topf aus dem Grab T2 (Kat. 23)

décidé de ne documenter que les individus que nous avons pu identifier. Il n'est toutefois pas impossible que certains fragments aient fait partie du même récipient. Ainsi avons-nous pu déterminer la présence d'un pot à profil sinueux (pl. 4.23), d'une jatte carénée (pl. 4. 24), de deux pots à bord éversé (pl. 4.25-26) et de fragments de deux fond de pots (?) (pl. 4.27-28). Concernant la jatte carénée, on mentionnera que les carènes décorées (sillons, incisions obliques, etc.) sont caractéristiques du Bz D, de même que le ressaut situé à la transition encolure- panse.

Aucun objet métallique n'accompagnait la céramique, mais comme environ la moitié de la tombe avait été détruite par le mur romain, il n'est pas exclu qu'à l'origine, des objets métalliques aient été déposés dans la sépulture.

Fig. / Abb. 18

Restitution schématique, en coupe, du dépôt dans la tombe T2, selon H. Schwab; en clair: individus supposés
Schematische Rekonstruktion des Depots in Grab T2 (Längsschnitt) nach H. Schwab; hell eingezeichnet: vermutete Gefässe



Les ossements enfin, qui représentent les restes conservés de la crémation, se montent au total à 67 g.

La tombe T3

La troisième fosse, aux contours très discrets et d'une trentaine de centimètres de diamètre pour une profondeur de 0,20 m, est apparue lors du nettoyage de la partie sud de la fouille (mètres 10 à 10,40), 0,50 m au sud-ouest de la première tombe (fig. 19). Des charbons de bois étaient mêlés à son remplissage, lui-même surmonté de quelques pierres au-dessus desquelles furent mis au jour un tesson de céramique – un bord de petit gobelet (pl. 4.29) rappelant une forme mise au jour dans une sépulture voisine de Marsens/ En Barras et datée de la fin du Bronze final (Ha B3) –, ainsi qu'un fragment d'os brûlé (fig. 20 et 21). Bien que, comme nous l'avons mentionné plus haut, la nature de cette fosse ne soit pas évidente, elle a toujours été interprétée comme une tombe, mais il pourrait aussi s'agir d'un petit dépôt⁹⁶.

Anthropologie

Bien que des exemples d'inhumations perdurent en Suisse occidentale au Bronze récent et final⁹⁷, l'incinération est le rite funéraire qui prévaut à cette période. Ainsi, à Vuadens, on compte trois incinérations localisées dans deux tombes – la troisième structure, dont l'identification en tant que telle résulte uniquement de l'observation, dans le remplissage de sa fosse, de rares restes calcinés mêlés aux sédiments, n'a fait l'objet d'aucune analyse, faute d'ossements en suffisance (un seul petit fragment).

Le processus d'investigation mené sur le matériel disponible⁹⁸ a consisté en l'évaluation du taux de fragmentation des os, le calcul du poids total des fragments ainsi que la détermination du niveau de calcination des os et de leur coloration. Ensuite a été entreprise la localisation des fragments sur le squelette afin de rechercher si un tri volontaire des ossements était intervenu au cours du rituel funéraire.

Les indices de différenciation sexuelle ont été mis en évidence par l'analyse des structures



Fig. / Abb. 19

La tombe T3 lors de la fouille,
dans le profil
*Das Grab T3 im Profil während
der Ausgrabung*

crâniennes et de la masse de la voûte crânienne d'une part, de la région de l'os iliaque d'autre part. La structure et le degré de robustesse de l'humérus et du fémur ont également été pris en compte. Comme ces résultats n'étaient pas concluants et que le nombre de données disponibles dans la littérature pour les incinérations de cette période est très restreint, une recherche de citrate a été entreprise sur les individus des tombes T1 et T2. Cette méthode qui consiste en la mesure spectrophotométrique du citrate contenu dans la *spongiosa* (partie interne poreuse de l'os, située sous la corticale de tissu compact et appelée ainsi en raison de sa structure en éponge) permet de comparer le sexe d'individus provenant d'une même nécropole. Il semble en effet que le citrate, liaison saline très stable qui n'est pas attaquée par les bactéries présentes dans le sol et qui résiste à des températures supérieures à 600°, disparaisse progressivement une fois le corps enterré, mais à un taux diffé-

rent suivant l'acidité du sol. La teneur en citrate dans la *spongiosa* d'ossements issus d'une même nécropole permet donc de déterminer le sexe des différents individus, pour autant que l'on ait affaire d'une part à des défunts des deux sexes, d'autre part, dans le cas des femmes, à des individus en âge de procréer: la teneur en citrate est en effet plus faible chez un homme que chez une femme âgée, en moyenne, entre quinze (début de la puberté) et quarante-cinq ans (début de la ménopause); en effet, avant la puberté et après la ménopause, la teneur en citrate de la *spongiosa* féminine est quasiment identique à celle d'un homme⁹⁹. Force est de constater, là encore, la rareté des échantillons analysés dans le cadre de la recherche de différenciation sexuelle.

Le mobilier présent dans les tombes, en particulier le couteau de la tombe T1, pourrait constituer un indice pour une attribution de la sépulture à un homme, puisque le couteau à double tranchant, tel celui de Vuadens, est plutôt un attribut masculin¹⁰⁰. Cependant, la fonction utilitaire même du couteau fait que sa présence dans la déposition double de cette tombe n'a pas la même valeur que, par exemple, celle du poignard, arme davantage considérée comme marqueur social, de préférence en contexte masculin. De plus, et nous l'avons signalé plus haut, le couteau est souvent attesté en association avec des objets de parure dans des tombes féminines (Binningen, Muttentz ou Bennwihl)¹⁰¹, et selon I. Kilian-Dirlmeier, la présence d'un couteau en contexte funéraire n'est pas significative du sexe d'un individu¹⁰². Quant à la détermination de l'âge des défunts, elle a été essentiellement basée sur l'observa-

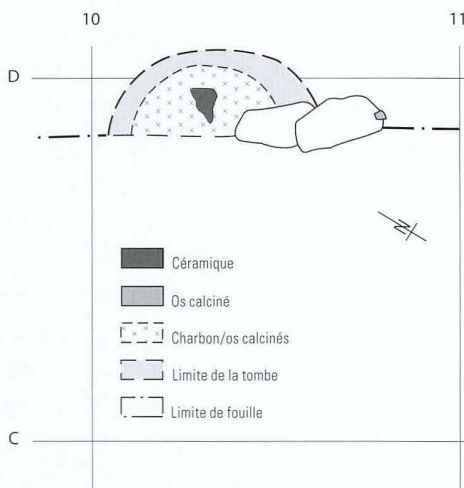
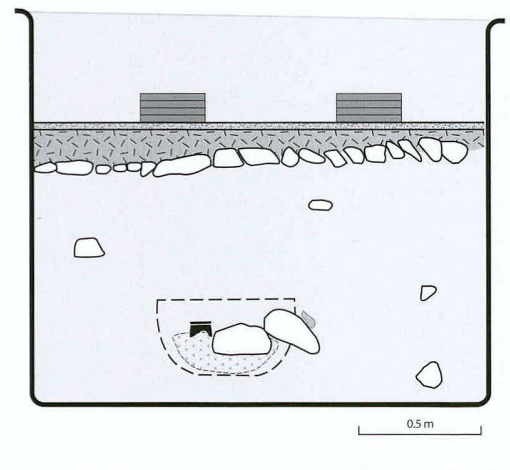


Fig. / Abb. 20

Localisation des vestiges de
la tombe T3
*Lage der Fundgegenstände
innerhalb des Grabes T3*

Fig. / Abb. 21

Restitution schématique, en
coupe, du dépôt dans la tom-
be T3
*Schematische Rekonstruktion
des Depots in Grab T3 (Längs-
schnitt)*



Tombe	Poids de la crémation	Sexe	Age
Tombe T1	1500 g	Plutôt féminin	Adulte, <40ans
Tombe T1	40 g	Indéterminé	Infans, 5-10 ans
Tombe T2	67 g	Plutôt féminin	Adulte, <40 ans

tion de la suture crânienne ainsi que, subsidiairement, sur celle des articulations en général.

Malgré la fragmentation des os, il ressort des données anthropologiques que les restes incinérés de la tombe T1 proviennent de deux individus, à savoir un adulte, vraisemblablement une femme âgée de moins de quarante ans, et un enfant de sexe indéterminé âgé de cinq à dix ans¹⁰³, ceux de la tombe T2 d'un individu adulte, plutôt féminin et de plus de vingt-cinq ans (fig. 22). C'est en fait la minceur des parois de la boîte crânienne et des os longs des deux individus adultes qui permet de suggérer qu'il s'agissait de femmes; l'individu de la tombe T1 présente en outre une morphologie féminine du bassin. C'est sur la base de l'augmentation, au fil des ans, de l'épaisseur des os longs et du crâne, données qui ont été croisées avec l'analyse des restes des racines des dents de lait et des dents permanentes que l'âge de l'enfant a pu être évalué – c'est en effet entre cinq et dix ans qu'intervient la chute des dents de lait et la mise en place de la dentition permanente. Il convient enfin de relever ici l'indice élevé de fragmentation du matériel qui a notamment empêché l'identification d'éventuelles pathologies. Néanmoins, les restes d'articulations disponibles pour les deux adultes des tombes T1 et T2 ne présentent pas de trace d'altération. Compte tenu de cet état de

Fig. / Abb. 22

Tableau récapitulatif des restes humains incinérés des tombes T1 et T2

Zusammenfassende Übersicht zu den verbrannten menschlichen Überresten aus den Gräbern T1 und T2

Fig. / Abb. 23

Tombe T1, répartition des restes osseux dans les différents récipients céramiques
Grab T1, Übersicht zur Verteilung der Knochenasche auf die verschiedenen Keramikgefässe

Forme	Planche	Poids/Nbre	Contenu
Pot à col cylindrique	1.1	3 esquilles	os brûlés
Pot à col cylindrique	1.8	2 g	os brûlés
Jatte	1.5	4 g	os brûlés et non brûlés (homme? animal?)
Jatte	1.3	7 g	os brûlés
Coupelle	1.2	8 esquilles	os brûlés
Gobelet	2.13	203 g	os brûlés
Cruche	1.7	1 g	os brûlés

fragmentation des os et du fait que l'on ne dispose d'aucun élément complet du squelette, il n'est pas possible d'indiquer la stature des trois défunts incinérés à Vuadens.

Les restes de crémation de la tombe T1 ne gisaient pas uniquement sur le sol de la fosse¹⁰⁴, mais une proportion respectable de fragments osseux (15%) a été retrouvé à l'intérieur de récipients en céramique (fig. 23); le solde avait été déposé à même la fosse. Selon Viera Trancik Petitpierre, les ossements contenus dans le gobelet (pl. 2.13)¹⁰⁵, vase localisé «à moitié sous une pierre», ne présentent aucun doublet avec d'autres fragments déposés à même le sol et on a bien affaire à deux individus – et deux seulement, l'un adulte, l'autre enfant – dont les restes se trouvaient indistinctement déposés soit en pleine terre, soit dans un récipient. L'une des jattes (pl. 1.5) contenait plusieurs petits fragments non brûlés d'un ou de plusieurs os longs, mais malheureusement, la comparaison au microscope¹⁰⁶ du matériel de Vuadens avec d'autres éléments analogues ne permet pas de trancher définitivement entre la nature humaine ou animale de ces fragments.

Il semble que dans les récipients figurent plutôt des os provenant de la partie supérieure du corps, mais on ne peut pas réellement parler d'un choix opéré volontairement puisque, parmi les fragments osseux de la zone carbonneuse tapissant le fond de la fosse, cette partie du corps se trouve également représentée¹⁰⁷. Pour ce qui concerne l'individu adulte de cette tombe T1, aucun tri volontaire des restes osseux calcinés de la crémation n'a donc été mis en évidence: toutes les parties du squelette sont représentées (fig. 24a). Pour l'enfant en revanche (fig. 24b), seuls sont parvenus les deux os temporaux (rochers) ainsi que des fragments de la plupart des os longs. Toutefois, eu égard à la fragilité de certains os chez le jeune enfant, cette constatation n'atteste pas de manière irréfutable un tri volontaire destiné à privilégier telle ou telle partie du corps¹⁰⁸. Quant à l'adulte de la tombe T2, vraisemblablement une femme décédée alors qu'elle était âgée de plus de vingt-cinq ans¹⁰⁹, il n'a pas non plus fait l'objet d'une préférence accordée à l'une ou l'autre région du corps (quelques os du crâne, vertèbres, os longs) au moment de recueillir ses os brûlés (fig. 25).

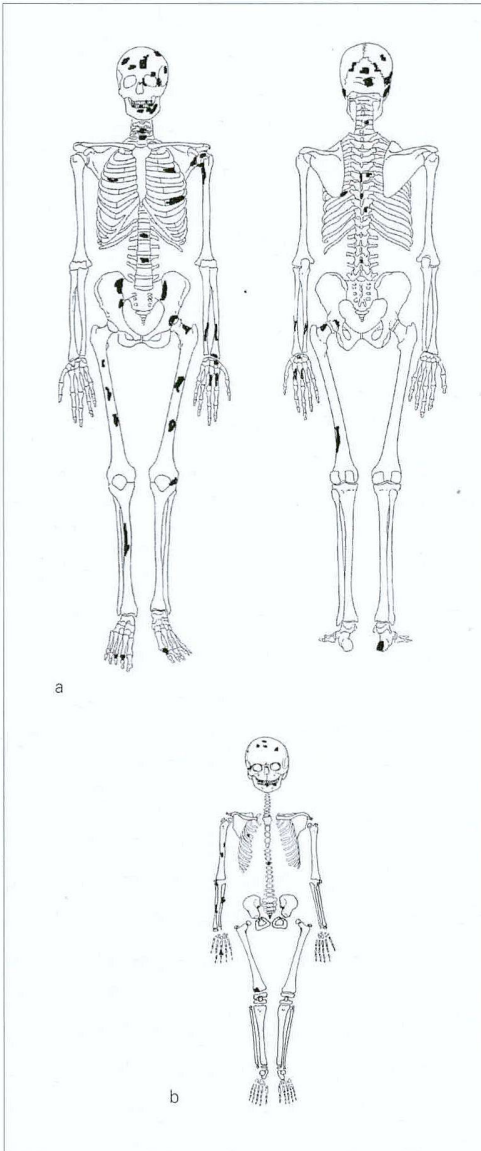


Fig. / Abb. 24

Tombe T1, répartition sur le squelette des os clairement identifiés: a) individu adulte; b) enfant

Grab T1, nachgewiesene Skelettpartien unter den eindeutig bestimmten Knochenresten:

a) erwachsenes Individuum; b) Kind

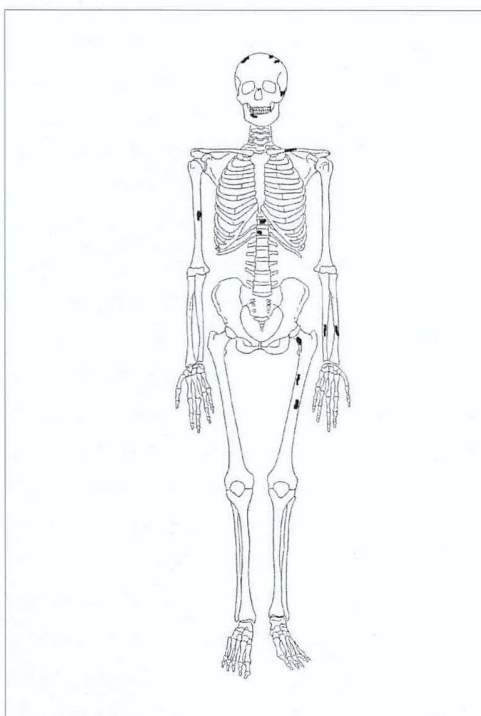


Fig. / Abb. 25

Tombe T2, répartition sur le squelette des os clairement identifiés

Grab T2, nachgewiesene Skelettpartien unter den eindeutig bestimmten Knochenresten

L'étude des trois incinérations atteste que la température de crémation, relativement élevée et homogène, se situait en moyenne entre 600° et 650° C, mais sur un fémur provenant de la tombe T1, on constate que la température n'a pas dépassé 550° C; le corps n'a donc pas été exposé de manière égale aux températures élevées, peut-être en raison du vent qui soufflait ou parce que le corps n'avait pas été disposé dans l'axe du bûcher. Toutefois, la température du bûcher de bois dur de la tombe T1 a dû par endroits s'élever à 1000° C, comme le montrent l'analyse de la composition chimique et la coloration de quelques fragments osseux. Par ailleurs, on a constaté la présence, à la surface d'un fragment de côte et d'un autre os long, de traces de bronze fondu. Les restes incinérés de la tombe T2 témoignent d'une température moins élevée de la crémation¹⁰.

Le matériel disponible n'apporte aucune information concernant le processus de crémation; les questions relatives à la structure du bûcher et la durée de la combustion restent ouvertes. Seuls quelques indices sur les restes osseux eux-mêmes montrent que le cadavre de la tombe T1 n'a pas été exposé de manière égale aux températures élevées.

Pratiques funéraires

Les coutumes funéraires observées dans des sépultures de la fin de l'âge du Bronze sont variées, aussi bien sur le territoire de la Suisse actuelle qu'au sud de l'Allemagne. L'incinération est souvent déposée en pleine terre dans une fosse qui, au début de la période, peut être de taille humaine – par la suite, les dimensions de la sépulture s'adaptent au rite de l'incinération et diminuent¹¹. A Bötzingen (D), l'incinération avait été déposée dans une fosse de taille humaine, en pleine terre tandis qu'à Bad Krozingen (D), les restes de la crémation avaient été réunis à une extrémité de la tombe, sur une légère élévation. Cette façon de traiter les défunts révèle souvent un mélange des coutumes issues du Bronze ancien, marqué par l'exclusivité de l'inhumation, du Bronze moyen, déjà imprégné du rite de l'incinération tout en privilégiant celui de l'inhumation, et du Bronze final, qui intègre totalement le nouveau traitement des corps, l'incinération¹². Si à Möhlin/Niederriburg AG une urne renfer-

mant les vases-offrandes déposés au-dessus des os brûlés a pu être documentée, ce rituel du Bronze récent/final ne semble pas avoir servi de schéma pour toute la Suisse. A Lausanne/Vidy VD, le rituel est moins homogène: à côté de tombes à incinération en urne, on trouve des incinérations en pleine terre avec et sans couverture de pierres. Le dépôt des restes de crémation en pleine terre est attesté en Suisse dès le Bronze moyen, mais celui du regroupement de l'incinération dans un ou plusieurs vase(s) n'apparaît qu'à la période suivante; Vuadens aussi bien que Neftenbach/Steinmöri en sont des exemples significatifs¹¹³. Rappelons qu'à Vuadens, contrairement à ce qu'avait observé H. Schwab en 1973, les restes de l'incinération de la tombe T1 ne se trouvaient pas uniquement en pleine terre et dans le grand récipient appelé «urne» (pl. 1.1), mais que plusieurs vases, en particulier le gobelet (pl. 2.13), contenaient des os calcinés (voir fig. 23). A Möhlin/Niederriburg, les restes d'un enfant âgé de moins de cinq ans avaient été rassemblés dans une coupelle, à son tour placée dans un vase plus grand¹¹⁴. Dans cette même nécropole se présente le cas d'une incinération dont les restes ont été déposés dans une jatte, tandis que les autres céramiques ont été placées dans la fosse, à côté du récipient ayant servi d'urne funéraire¹¹⁵.

En plus du dépôt des restes de la crémation dans des urnes se généralise également, au cours du Bronze récent/final, la coutume du dépôt d'éléments de parure, d'outils et de vases d'accompagnement ainsi que d'offrandes de nourriture, brûlés ou non avec le corps¹¹⁶ – à Vuadens, aucun dépôt alimentaire n'a pu être documenté de manière certaine. Dans le cas de notre tombe T1, l'épingle en bronze ainsi que l'éventuelle perle en verre ont été brûlées avec la dépouille, tandis que la lame de couteau, le crochet de ceinture et son anneau et les perles en ambre ne portaient pas de trace de feu. Un traitement analogue des offrandes se retrouve à Bötzingen, où certains éléments, comme le couteau et un bracelet, ne portent pas de trace de feu. Armes ou éléments en bronze peuvent d'ailleurs apparaître déjà à l'intérieur de la couverture de pierres. Ainsi, contrairement à Vuadens, la lame de couteau de Dietikon/Vorstadtstrasse 32 ZH¹¹⁷ provient de l'empierrement recouvrant les réci-

pients (voir fig. 8); en revanche, le crochet de ceinture a bien été découvert parmi les galets de l'empierrement de la couverture.

L'observation de l'organisation du dépôt montre que céramique et outils ont été déposés à l'une des extrémités de la fosse, os calcinés et parure à l'autre; cette pratique est également attestée dans une tombe de Neftenbach/Steinmöri¹¹⁸. En revanche, aucun indice ne permet de conclure qu'il y a eu répartition et/ou rapprochement intentionnel(s) et donc symbolique(s) des formes de récipients. La position des vases dans la tombe semble présenter deux groupes, disposés à inégale distance du dépôt principal des restes de la crémation. Certaines sépultures du bassin lémanique, légèrement plus récentes, illustrent l'évolution du dépôt funéraire de mobilier céramique et présentent un nombre de récipients proche des quinze exemplaires documentés à Vuadens¹¹⁹. Quant au fait que reposent pêle-mêle les os de deux individus – rappelons qu'aucun tri des restes osseux n'a pu être constaté –, il semble indiquer que la déposition a été simultanée et qu'une relation particulière, par exemple un lien de parenté, unissait la femme et l'enfant¹²⁰. Comme relevé plus haut, contrairement à Lausanne/Vidy et à Möhlin/Niederriburg notamment, où les sépultures contenaient des os sélectionnés, à Vuadens, aucun tri des restes osseux n'a pu être mis en évidence.

A qui les céramiques déposées dans la fosse de cette double déposition étaient-elles destinées? A la femme adulte? A l'enfant? Ou encore à tous les deux? C. Fischer est d'avis que ni l'âge ni le sexe de la personne décédée ne constituent des critères déterminants pour l'attribution d'un ou de plusieurs récipients particuliers (céramiques ornées d'étain par exemple)¹²¹. Dans la nécropole de Buno-Bonnevaux/Sept-Coups-d'Epée (F) (Bz Ila-IIb, 1150-1050 av. J.-C.), aucun lien ne semble exister entre l'âge des défunts et le nombre de récipients déposés dans les tombes; on remarque par ailleurs, dans cette nécropole, une variation dans la fonction des vases: parfois c'est un gobelet qui a servi de réceptacle aux os, parfois ce sont d'autres formes¹²².

Comme nous l'avons déjà fait remarquer dans le chapitre consacré à l'anthropologie, le sexe de la personne incinérée ne peut pas être déduit uniquement du mobilier déposé: on trouve en

effet indistinctement des objets de parure ou de prestige avec des femmes ou avec des hommes (bracelets, épingles, pectoraux, poignards à deux rivets, bijoux en ambre et en or)¹²³; il en va de même pour la céramique dont les tentatives de sériation n'ont pas pu démontrer une attribution de formes et de services à un sexe plutôt qu'à l'autre. La présence du couteau dans des tombes féminines, comme c'est le cas à Vuadens, montre que cet ustensile était revêtu d'une signification particulière¹²⁴.

Sur le plan de la céramique, deux groupes culturels se rencontrent sur le Plateau suisse au début du Bronze final (entre le Bz D et le Ha A1). Le premier, qui concerne le centre et l'est de la France ainsi que la partie de l'Allemagne sise à l'ouest du Rhin, est appelé groupe de la poterie à «cannelures légères», le second, qui touche l'Allemagne du Sud-ouest, la Suisse et la Bavière est dénommé, de façon très explicite, groupe «Allemagne du Sud-ouest/Suisse/Bavière du Sud». Le groupe de la poterie «à cannelures légères» est sporadiquement attesté en Suisse occidentale actuelle, mais tout le reste de notre pays, Vuadens y compris, se rattache au groupe «Allemagne du Sud-ouest/Suisse/Bavière du Sud»¹²⁵.

Fig. / Abb. 26

Vue générale du sondage de 1973 vers le sud
Blick gegen Süden auf die Sondierung von 1973



En outre, ainsi que l'a montré l'étude du mobilier de la tombe T1 et comme à Visp/In Albon notamment, au moins deux courants d'influence se sont rejoints à Vuadens, l'un venu du nord et de l'est via le Plateau suisse, l'autre du sud des Alpes, sans doute via la région valaisanne; ces courants s'illustrent en particulier dans les formes céramiques, mais également dans le mobilier métallique.

Carrefour où se sont trouvés réunis des objets en vogue auprès de différents groupes culturels plutôt éloignés de la Gruyère, Vuadens/Le Briez, et en particulier sa tombe T1 dans laquelle se perçoivent des influences de l'Italie du Nord et de l'Allemagne du Sud, constitue donc un jalon précieux pour l'étude des rituels funéraires du Bronze récent en Suisse occidentale.

Les structures romaines

Vers 1880, comme nous l'avons signalé au début de cet article, les pans de murs encore visibles des établissements romains situés dans la partie septentrionale de la colline morainique furent démantelés et tous les moellons se trouvant hors du sol ont été utilisés pour les besoins propres des habitants de Le Briez. Ce n'est que par la suite que les fragments de *tegulae* et de dalles de marbre (ou de calcaire urgonien?), de même que des morceaux d'enduits peints et des tessons de céramique mis au jour ont permis de dater à l'époque romaine l'important établissement en question.

L'abbé Gremaud¹²⁶ avait réussi à observer, entre les habitations du hameau et en particulier sous le chemin menant à la Sionge, des murs se coupant à angle droit et parallèles, mesurant 0,45 à 0,60 m d'épaisseur, dont les parois étaient encore recouvertes d'enduits peints, de même qu'un *terrazzo* solide. C'est donc pour reprendre et compléter ces observations que fut réalisé le sondage de 1973 (fig. 26). Bien que l'intervention n'ait pas fourni d'indications stratigraphiques très détaillées, plusieurs phases d'occupation romaine se dégagent pourtant, étayées d'une part par les relations entre les structures architecturales et d'autre part par le matériel archéologique recueilli. Une première construction de bois remontant à la première moitié du I^{er}

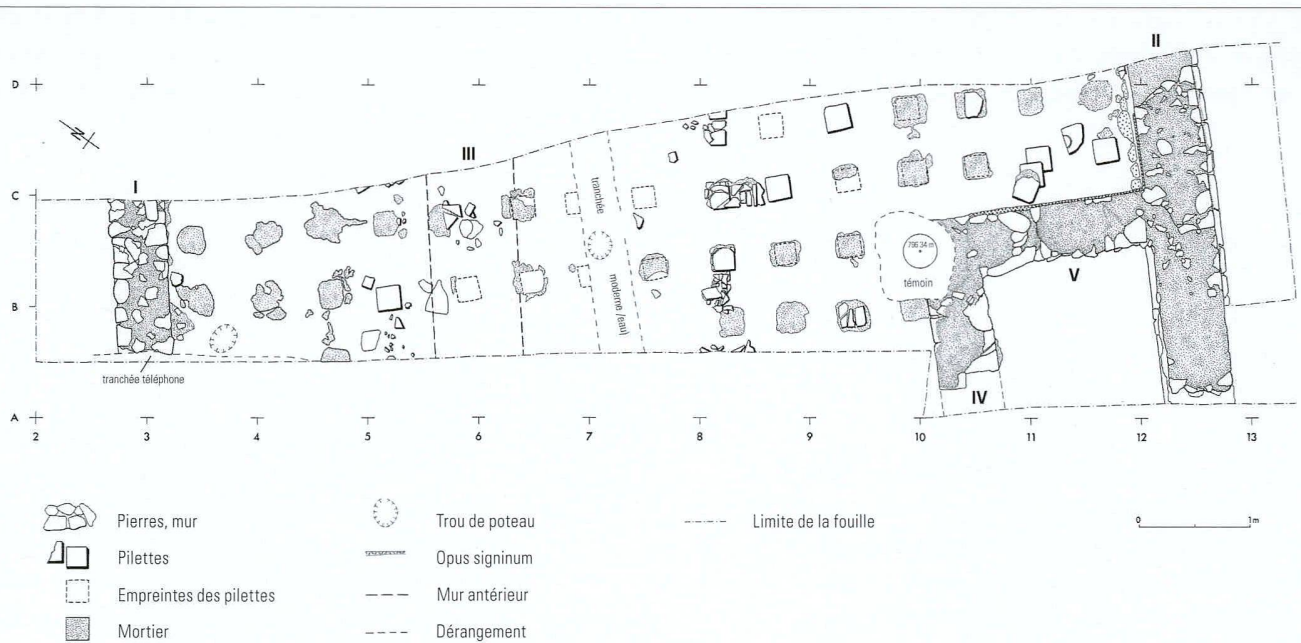


Fig. / Abb. 27

Pierre à pierre des structures romaines du sondage
Steingerechter Gesamtplan der römischen Befunde in der untersuchten Sondierungsfläche

Fig. / Abb. 28

Vue nord-ouest de l'hypocauste et des murs II, IV et V en cours de dégagement
Blick von Nord-Osten auf den Hypokaust und die Mauern II, IV und V während der Ausgrabung

siècle après J.-C. a été mise en évidence, tandis qu'une seconde, maçonnée, comportait notamment la peinture murale à fond noir qui permet de la dater à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère. La monnaie de Constance II évoquée plus haut parlerait en faveur de la fréquentation du bâtiment encore vers le milieu du IV^e siècle après J.-C.

Murs et sols

Ayant dû renoncer à une fouille du chemin qui devait être corrigé dans le cadre des travaux de l'autoroute A12, l'équipe présente n'en observa pas moins, sous le chemin lui-même, des murs de fondation romains sur une longueur de trente-quatre mètres¹²⁷! Au début de la fouille de la surface sise à l'ouest du chemin en question (fig. 27), on commença par dégager le secteur occidental du sondage (sect. A). La couche de destruction, située environ 0,50 m sous le sol actuel, contenait des fragments de tuiles, de briques et de crépi, des restes de mortier et d'enduits peints, quelques tessons de céramique ainsi qu'une MONETA TIGURINA, monnaie zurichoise du XVIII^e siècle probablement¹²⁸. Les restes d'un hypocauste plutôt bien conservé, avec quelques pilettes en place (fig. 28), se trouvaient juste en dessous de la couche de démolition; le sol d'installation de cet hypocauste était constitué d'un solide *terrazzo* partiellement conservé.



Un premier mur (I) a été identifié lors du dégagement de la couche de démolition de la villa; d'un appareil régulier et d'une épaisseur de 0,60 m, il était fortement arasé et possédait un ressaut de fondation très marqué.

A en en juger par le dessin du profil principal¹²⁹ (fig. 29), le deuxième mur (II) semble avoir été un mur extérieur, contre lequel la partie nord de la couche de construction vient directement buter; au sud en revanche, aucune trace d'un horizon de construction n'est visible. Une tranchée pra-

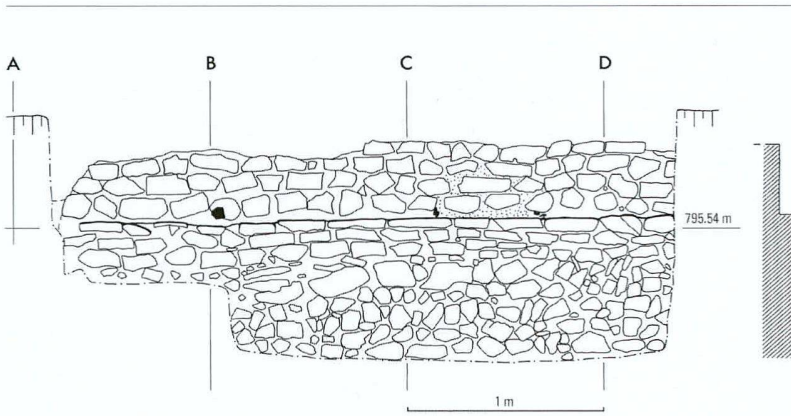


Fig. / Abb. 29

Mur II, coupe sud-est et res-saut de fondation
Mauer II, Schnitt Süd-Ost und Fundamentabsatz

tiquée le long du mur II contenait des clous, des charbons de bois et du bois calciné semblant indiquer la présence, à proximité, de la réserve de bois de la chaudière du *praefurnium*.

La pièce chauffée, de presque neuf mètres de long (ou de large?), était limitée par les épais murs I et II, ce dernier portant encore partiellement des traces d'enduit peint de 15 à 35 mm d'épaisseur sur sa face sud (fig. 30). Au moment de la fouille, les négatifs de dalles de la *suspensura* ont pu être observés, mais aucune d'entre elles n'était conservée. En nous basant sur la hauteur standard des substructures supportant un sol chauffé (piliers), on peut restituer le niveau de marche de cette pièce à l'époque romaine, soit plus ou moins celui du terrain actuel. Comme le sol de mortier présentait un renfle-

Fig. / Abb. 30

Dégagement de l'hypocauste et enduits en place contre les murs II et V
Freilegung des Hypokaustes und des Wandverputzes der Mauern II und V



ment bien visible entre les mètres 5 et 7, on le perfora à cet endroit, puis sur toute la surface de la zone chauffée; c'est alors que l'on mit au jour, quelque 0,25 m plus bas, les fondations maçonnées d'un troisième mur (III) mesurant 0,80 m de largeur. Notons encore ici que des fragments de «marbre» proviennent de la pièce jouxtant l'hypocauste.

Enfin, dans la partie limitant au nord-ouest le dispositif de chauffage ont été mises au jour les fondations composées de gros boulets non jointoyés de deux murs liés formant quasiment un angle à 45° (murs IV et V).

Chronologie relative

L'occupation romaine de Le Briez se divise en trois phases de construction principales, que nous résumons ci-dessous (fig. 31).

Les murs I, II et III semblent avoir été érigés lors de la même phase de construction (voir fig. 31a). Le mur III a ensuite été arasé, tandis qu'un nouvel aménagement en relation avec l'installation de l'hypocauste venait buter contre le mur I (voir fig. 31b). Les deux trous de poteau repérés, l'un dans l'emprise de la tranchée moderne d'adduction d'eau, l'autre dans la zone nord-ouest du mur I, sont attribués à un premier bâtiment non maçonné, mais aucune indication précise concernant leur remplissage ou leur position stratigraphique ne permet d'étayer de manière définitive leur appartenance, quoique vraisemblable, à une phase de construction antérieure¹³⁰. Selon toute vraisemblance, des matériaux de construction ainsi que des fragments de tuiles et de parois peintes du mur III ont été mélangés à un remplissage argileux pour constituer le lit de pose de l'hypocauste. L'inégalité de terrain engendrée par la présence de la couche d'arase du mur III a sans doute été compensée par l'adaptation de la hauteur des piliers supportant la *suspensura* à cet endroit. Dans la troisième phase de construction (voir fig. 31c), une partie du niveau de sol en dessus de l'hypocauste a été démontée. Les épaisses fondations (env. 0,50 m) des murs IV et V qui butent l'un contre l'autre à angle droit ont été établies sur le sol d'installation de l'hypocauste. Avec le mur II, ces deux nouveaux murs formaient alors les parois d'une petite pièce d'environ deux mètres de large. La pose de conduites modernes d'adduction

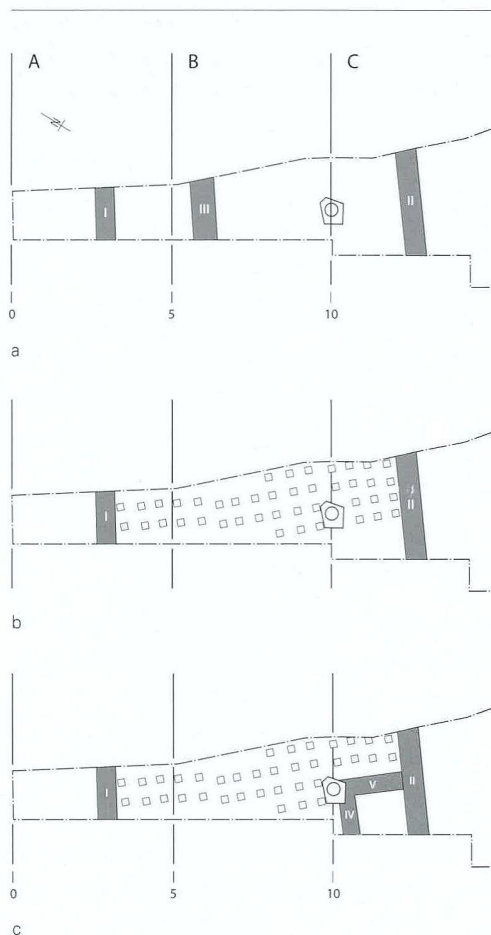


Fig. / Abb. 31

Les trois phases de construction individualisées: a) phase 1; b) phase 2; c) phase 3
 Die drei nachgewiesenen Bau-phasen: a) Phase 1; b) Phase 2; c) Phase 3

d'eau et de téléphone ayant détruit la partie sud des murs II et IV et comme la fouille n'a malheureusement pas été prolongée dans cette zone, il n'est plus possible de restituer la longueur de cette étroite pièce.

La datation de ces trois phases s'échelonne entre le I^{er} et la fin du II^e siècle après J.-C. (fig. 32).

Les investigations réalisées à l'automne/hiver 1973 fournissent les premiers éléments docu-

Fig. / Abb. 32

Éléments de chronologie de l'occupation romaine
 Datierungshinweise zu den römischen Besiedlungsphasen

Phases	Général/architecture	Céramique	Enduits peints
Phase 1 (FS3)	Construction de bois (trous de poteau) 1 ^{re} moitié I ^{er} s. Fondations de l'hypocauste	I ^{er} s. - 1 ^{re} moitié II ^e s.	Milieu I ^{er} s.
Phase 2 (FS2)	Construction maçonnée et chauffée Couronnement des murs I et II	II ^e s.	1 ^{er} quart II ^e s.
Phase 3 (FS1)	Fondations des murs IV et V Milieu II ^e s. Démolition	2 ^e moitié II ^e s.	II ^e s.

mentés concernant les vestiges archéologiques du hameau de Le Briez.

Actuellement sis en zone archéologique, le périmètre est sous surveillance; il a déjà fait l'objet de nouvelles observations et d'investigations en 2000, 2001 et 2008, qui ont permis de compléter le plan des structures romaines et de repérer un second bâtiment de l'autre côté de la route actuelle. Chaque opportunité de glaner davantage d'informations sur l'étendue et l'articulation de cet important établissement romain – ou plutôt de ce qu'il en reste après l'exploitation intensive des matériaux du site par les habitants – se doit en effet d'être saisie.

Les matériaux de construction

Le site a livré vingt et un fragments de *tegulae* (8,170 kg) dont un qui porte, à sa base, l'ellipse traditionnelle tracée dans l'argile fraîche. Notons que parmi la masse de fragments de mortier au tuileau, l'un était de grandes dimensions (13,50 x 11,50 cm). Les *imbrices* sont représentés dans le sondage de Vuadens par sept fragments pour un poids de 2,160 kg. Trois des six pilettes retrouvées sont entières; leur épaisseur varie entre 4 et 4,50 cm, et leurs côtés mesurent entre 19 et 22 cm. Une pilette entière a conservé une importante couche de mortier au tuileau sur sa face inférieure. Les quatre côtés de cet exemplaire surcuit portent les traces nettes du caisson dans lequel il a séché. Sur une pilette fragmentaire est visible l'empreinte d'une patte de canidé et neuf fragments de *tubuli* présentent les habituelles traces de taloche destinées à favoriser l'adhérence du crépi. Un petit fragment de pierre losangique trouvé dans le mortier de la peinture murale (sect. B, sous l'hypocauste) fait penser à l'*opus signinum* attesté notamment dans la couche supérieure du secteur C. Enfin, précieux et donc fréquemment réutilisé dans les *villae* gallo-romaines de la région, le calcaire urgonien poli, véritable ersatz du marbre, est attesté, dans le bâtiment de Le Briez, par trois petits fragments¹³¹ piégés dans la couche de destruction; l'un d'eux comporte encore une couche de mortier au tuileau de même qualité que celui ayant servi de base à la couche peinte encore en place sur les murs de la pièce hypocaustée.

Les enduits peints

Les nombreux fragments d'enduits peints¹³² – de dimensions malheureusement fort réduites – recueillis à Vuadens¹³³ témoignent de l'aisance des habitants de la demeure gallo-romaine. Bien que la provenance exacte de la plupart d'entre eux manque, ce type de matériel s'avère particulièrement utile pour préciser la chronologie interne des structures fouillées et vérifier les éléments de datation donnés par la céramique.

Presque tous les fragments peints ont été retrouvés en position secondaire, mêlés aux débris de la couche de démolition; le bas de la paroi encore en place dans l'angle sud-est de la salle chauffée était revêtu de mortier au tuileau, qui était utilisé en couche de surface, et d'un enduit rouge constitué de poussière de tuileau polie¹³⁴.

L'étude des mortiers, des différents styles décoratifs ainsi que les diverses associations d'éléments et de couleurs témoignent de plusieurs ensembles de décors peints. Si l'on en croit les rares indications concernant la provenance du matériel, il y eut au moins deux décors différents, vraisemblablement dans des locaux qui étaient séparés avant que l'érection de nouveaux murs ne vienne délimiter une nouvelle pièce, désormais chauffée. Ceci n'est guère surprenant si l'on considère que les goûts d'aménagement et de décoration des quelques générations qui se sont succédé à Vuadens ont pu connaître différentes tendances.

Ensemble décoratif I

D'une belle facture, ce décor (fig. 33) a été appliqué sur un enduit composé de deux couches, la première plutôt fine (1 mm), la seconde plus grossière (jusqu'à 15 mm) et composée de sable, de chaux et de gravier. L'ensemble est formé d'un système de panneaux rouge pompéien¹³⁵ et d'interpanneaux noirs rehaussés d'une guirlande à petites feuilles vertes et fleurs (baies?) rouges et roses. Un trait blanc sépare le fond noir du fond rouge.

Un autre fragment¹³⁶ figurant une guirlande verte à fleurs rose-rouge et baies blanches présente des traces d'un motif de fixation vert pâle et jaune que l'on retrouve par exemple à Soissons (F)¹³⁷. Ce type d'ornement végétal appartient au



Fig. / Abb. 33

Rinceaux de feuilles et de fleurs ou de baies sur fond noir (ensemble I)

Blätterranks und Blüten oder Beeren auf schwarzem Grund (Ensemble I)

troisième style pompéien diffusé en Gaule, et se situe vers la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. Le traitement des volumes et les touches de lumière se retrouvent sur les éléments végétaux de la scène de vendange située en zone médiane d'une paroi décorée de Cologne (D)¹³⁸, également datée de cette période. Le tracé préparatoire bien visible sur deux fragments semble indiquer que la guirlande était traitée en rinceau¹³⁹. Quant au traitement des feuilles, il rappelle celui des végétaux peints sur les parois de la pièce principale d'Oberwichttrach BE¹⁴⁰. Bien qu'aucune trace de candélabre ne soit perceptible, ce type de décor bien attesté tant à Mercin-et-Vaux (F)¹⁴¹ que dans la villa suburbaine de Cognny GE¹⁴² se situe à l'époque flavienne; classé avec ceux de Commugny/Au Murez VD et de Muraz VS, le décor de Vuadens appartient au type I que Walter Drack date, vraisemblablement en raison de critères de réalisations techniques¹⁴³, vers la fin de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. Selon Hélène Eristov, des affinités stylistiques reliant certaines peintures provinciales au troisième style pompéien, tout en tenant compte des indications chronologiques fournies par les autres vestiges mis au jour, permettent de replacer bon nombre de ces décors dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.¹⁴⁴.

C'est donc dans une fourchette chronologique comprise entre 50 et 100 après J.-C. que s'inscrit le type I de Vuadens; le manque de connexions entre les fragments ne permet malheureusement pas de préciser l'élévation des parois, ni d'ordonner les différents types de décor avec plus d'acuité, et, a fortiori, d'affiner la chronologie de ce décor.

Ensemble décoratif II

Les fragments de paroi à fond blanc monochrome (surface conservée 0,30 m²), qui appartiennent à la même phase de décoration que l'ensemble I, devaient orner une pièce secondaire (couloir, vestibule etc.). Ce type d'ornementation comporte de grands champs blancs décorés de quelques motifs ornementaux ou figuratifs: le fond blanc est limité par un filet puis une bande noirs¹⁴⁵. Des fragments d'angles de fenêtre ont été retrouvés, également peints en blanc. Font vraisemblablement partie de ce même ensemble des enduits présentant des éléments de paroi à fond blanc ornée d'une bande noire ou verte limitée par un filet d'encadrement rouge bordeaux¹⁴⁶. Il pourrait s'agir là de corniches ou de bandes superposées placées probablement entre les zones inférieure et médiane de la paroi. Relevons que sur bon nombre de fragments monochromes blancs, on observe des cercles gravés avec perforation centrale (fig. 34) qui, plutôt que constituer une sorte de point d'ancrage pour des éléments de mobilier, pourraient témoigner d'un schéma de construction; quant à savoir pourquoi les arcs de cercle sont aussi profondément gravés, la question reste ouverte. Enfin, plusieurs fragments ornés d'un champ noir séparé d'une bande ocre par un fin trait blanc¹⁴⁷ proviennent vraisemblablement d'une plinthe supportant le système décoratif de panneaux rouges et d'interpanneaux noirs.

Ensemble décoratif III

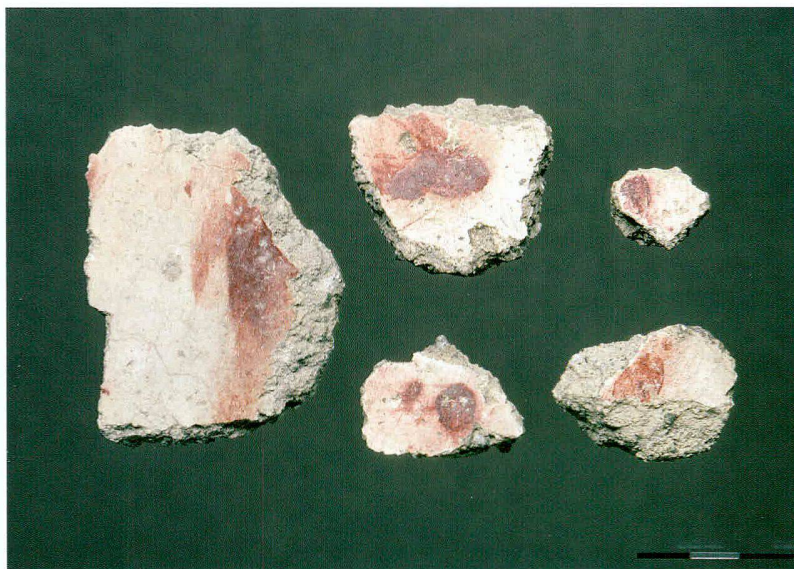
En plus des filets rouges et des bandes noires ou vertes, un autre décor vient orner le fond blanc: un thème végétal se composant de tiges noires et de fleurs/feuilles constituées d'une tache verte avec, en guise d'attache, un point noir. D'autres feuilles, plus grandes et de forme allongée, sont noires (fig. 35). Bien que ces motifs



végétaux ne semblent pas avoir joué à Vuadens le rôle séparateur des candélabres, il est néanmoins possible de rapprocher le traitement des feuilles de celui de la villa de Buchs/Mühleberg ZH où l'on retrouve, toujours sur un fond blanc, une alternance entre les feuilles noires et vertes d'une plante-candélabre. W. Drack place ce type de décor dans le premier quart du II^e siècle de notre ère¹⁴⁸.

Ensemble décoratif IV

Un ensemble de fragments¹⁴⁹ de couleur verte adhérent mal présente un élément en forme de volute jaune et des traces de motifs rouges et verts: il pourrait s'agir d'un élément de candélabre. Comme en témoigne le mortier, ce décor



appartient à la première phase de décoration. Des fragments de plinthe à fond blanc moucheté de rouge (fig. 36) faisant toujours partie de cette même phase¹⁵⁰ ont été mis au jour; les mouchetures sont de formes et de grandeurs différentes: le peintre a, de cette manière, voulu imiter le marbre.

Ensemble décoratif V

Le bleu égyptien a été utilisé à Vuadens, comme en témoignent treize fragments monochromes¹⁵¹. Des fragments d'angles saillants de niche ont été retrouvés, mais le plus remarquable réside sans conteste dans le support utilisé pour ces fragments d'enduit peint: si les deux

Fig. / Abb. 34 (p./S. 26)

Enduits monochromes blancs avec perforation centrale (tracés préparatoires?) (ensemble II)

Monochrom weisser Wandverputz mit zentraler Einbohrung (Vorzeichnung?) (Ensemble II)

Fig. / Abb. 35 (p./S. 26)

Hampe végétale à fleurs/feuilles vertes et feuilles noires sur fond blanc (ensemble III)

Pflanzenstengel mit grünen Blüten/Blättern und schwarzen Blättern auf weissem Grund (Ensemble III)

Fig. / Abb. 36

Mouchetis rouge sur fond blanc (ensemble IV)

Rote Sprenkel auf weissem Grund (Ensemble IV)

premières couches ne sont pas différentes de celles des autres ensembles décoratifs de la première phase, on remarque que la troisième (épaisseur conservée: 9 mm), très compacte, est en fait constituée d'argile crue mêlée à des morceaux de paille et à un dégraissant calcaire. Aucune indication stratigraphique ne permet de situer ces fragments, mais il est possible d'imaginer que, comme c'est le cas dans l'*insula* 18 d'Avenches, une élévation de mur en terre crue, antérieure à la pièce hypocaustée du II^e siècle après J.-C., portait cette décoration qui se serait ensuite détachée pour se mélanger au sol de l'hypocauste. S'agissait-il d'une cloison interne en pisé? Du décor d'un plafond? Encore une fois, cette question ne trouve pas de réponse.

Chronologie

Une fouille complète de la villa de Vuadens permettrait assurément d'affiner la chronologie également dans le domaine de la peinture murale; eu égard aux conditions actuelles, nous nous contenterons cependant de proposer une répartition en trois phases des peintures de Vuadens, sur la base des associations et des cadres chronologiques.

La phase 1 se caractérise par des panneaux et interpanneaux rouge pompéien, avec bande (?) à fond noir ornée d'une guirlande de feuilles et de fleurs ou de baies; la plinthe – à moins qu'il ne s'agisse d'autres panneaux! – comporte un filet blanc sur fond noir ou ocre. Si l'on considère la composition du mortier, c'est à cette première phase que se rattache aussi une zone verte ornée d'un motif délavé de couleur jaune (volute), ainsi que la zone bleue comportant un encadrement de fenêtre ou une niche.

Antérieure à l'aménagement de l'hypocauste, cette phase semble contemporaine des peintures de Commugny/Au Murez et de Muraz (30-70 apr. J.-C.); elle remonte donc au milieu du I^{er} siècle après J.-C.

La phase 2 montre une zone monochrome blanche destinée sans doute à éclairer une pièce de passage, un vestibule. Comme à Buchs, ces vastes zones sont généralement agrémentées de filets rouges parfois assortis de bandes noires ou vertes. Dans d'autres pièces, ce fond blanc pouvait supporter un décor végétal: plante noire

avec feuilles vertes et noires. Cette phase est datée du premier quart du II^e s. après J.-C.

Enfin, le décor à fond jaune comportant des filets rougeâtres et noirs imitant un placage de marbre de la phase 3 pourrait provenir du bas de paroi de la pièce à hypocauste; il se situe donc au moment de l'installation du chauffage au sol, à savoir au II^e siècle après J.-C.¹⁵².

La céramique

Marie-France Meylan Krause

Les secteurs ouverts ont été décapés en trois fois (FS1 à 3). La partie supérieure du décapage 1, au-dessous de la terre végétale, de même que la base du décapage 3, au-dessus du terrain naturel, ont été individualisées (respectivement FS1 supérieur et FS3 inférieur).

Les décapages ne correspondant pas à des couches archéologiques, il est normal que du mobilier prélevé dans les divers décapages recolle; le fait que des fragments d'un même récipient se retrouvent dans les FS1 et 3 et que les décapages FS2 et 3 recèlent de la vaisselle des XVI^e-XIX^e siècles¹⁵³ montre que l'on ne peut se fier totalement à la stratigraphie telle qu'elle est présentée dans le rapport de fouille; le faciès céramique du décapage 3 offre toutefois des indices chronologiques pour les premiers aménagements romains du site.

Le nombre de tessons de céramique romaine mis au jour sur le site de Vuadens/Le Briez s'élève à 515, qui correspondent à environ 90 individus. Il s'agit d'un mobilier très fragmen-

Fig. / Abb. 37
Céramique romaine, décapage FS1 supérieur
Römische Keramik, Abstich FS1 oberer Horizont

Abréviations utilisées

(fig. 37-38, 40-42)

AMPH	amphore
EIR	céramique à engobe interne rouge
PCL	céramique à pâte claire
PEI	céramique peinte
PFI	céramique à parois fines
PGR	céramique à pâte grise
RAR	céramique à revêtement argileux
TS	terre sigillée
TSI	imitation de terre sigillée
TSI/TG	imitation de terre sigillée/technique grise

taire. Seul un petit nombre de formes a pu être reconstitué.

Chronologie

La céramique romaine recueillie dans le décapage 1, que ce soit à son sommet, au-dessous de la terre végétale (FS1 supérieur; fig. 37), ou à sa base (FS1 inférieur; fig. 38 et 39.1), peut être datée au plus tard dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. La pièce la plus tardive est le fond d'un gobelet à revêtement argileux brillant (non illustré). Plusieurs récipients sont caractéristiques de la première moitié du II^e siècle, comme le bol à collerette en imitation de terre sigillée du type AV 216 (non illustré), le pot à revêtement argileux mat du type AV 78 (pl. 5.1) ou encore les terrines à pâte grise appartenant aux types AV 143 et AV 239 (pl. 5.9-10).

Groupe	Desig.	Type	Total	Ni	Inv. VUA-BR 73/	Planche
TSI	bol à collerette	AV 216	1	1	4	-
TS Gaule méridionale	bol	-	1	1	5	-
RAR mat	pot à cuire	AV 78	3	1	20, 30	5.1
RAR	cruche	-	2	1	26, 115	-
PCL	écuelle	-	1	1	103	5.2
PCL	pot à cuire	-	1	1	106	-
PGR	pot	AV 16	1	1	57	5.3
PGR	pot	AV 34*	1	1	62, 64	-
PGR	pot	-	2	1	84	-
Total			13	9		

*colle avec VUA-BR 73/062+90 (FS3 supérieur)

Groupe	Desig.	Type	Total	Ni	Inv. VUA-BR 73/	Planche
TSI	bol		1	1	12	-
TSI	coupe carénée	Drack 21	1	1	18	-
PEI	bol		2	1	6	5.4
PEI	bouteille		1	1	7	-
EIR	plat		1	1	112	-
RAR mat	pot	AV 78	2	1	30	-
RAR	gobelet		1	1	21	5.5
PCL	cruche	-	18	3	25, 26, 28, 37, 39, 40, 45, 48, 50, 117, 120	-
PGR	pot	AV 16	1	1	59	5.6
PGR	pot	AV 63/5*	2	0	71	-
PCL	pot	AV 100	7	1	28, 69, 83, 94, 95	5.7
PGR	pot	AV 47	9	2	55, 70	5.8
PGR	terraine	AV 143	1	1	54	5.9
PGR	terraine	AV 239	1	1	67	5.10
PCL	mortier	AV 375	1	1	29	-
AMPH	amphore	Gauloise 4	21	1	32, 34	-
Total			70	18		

* colle avec VUA-BR 73/71 (FS3 supérieur)

La céramique du décapage 2 (FS2; fig. 40), bien que peu abondante, présente un faciès assez semblable à celui du décapage 1. Les pièces les plus tardives sont un fragment de gobelet à revêtement argileux brillant à décor formé de lignes incisées avec ponctuations à la barbotine (pl. 6.13), que l'on trouve en général entre la première moitié et le troisième quart du II^e siècle après J.-C., ainsi qu'un bord de pot à cuire de type AV 30 du II^e siècle après J.-C. (pl. 6.15).

Le matériel provenant du décapage 3 (fig. 41 et 42) ne se distingue que peu de celui du décapage 2. A noter la présence d'un gobelet en terre sigillée du type Drag. 30 (fig. 39.2), probablement fabriqué dans les ateliers du centre de la Gaule durant la première moitié du II^e siècle de notre ère (pl. 6.17), d'un gobelet à revêtement argileux brillant orné de cordons fendus à la barbotine (pl. 6.22) ainsi que de trois pots à revêtement argileux mat, à décor sablé du type AV 78 fabriqués sur le Plateau suisse entre 70/80 et 120 après J.-C. (pl. 6.21)¹⁵⁴.

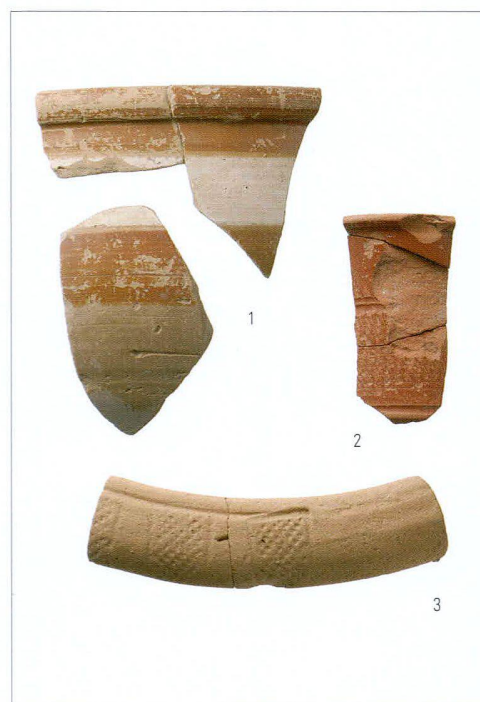
Certains éléments datent cependant clairement du I^{er} siècle après J.-C. et plus particulièrement des années 30/40-60 comme le plat en imitation

Fig. / Abb. 38

Céramique romaine, décapage FS1 inférieur
Römische Keramik, Abstich FS1 unterer Horizont

Fig. / Abb. 39

Céramiques romaines:
1 bol en céramique peinte (cat. 4)
2 gobelet en sigillée (cat. 17)
3 terraine en pâte claire (cat. 44)
Römische Keramik:
1 bemalte Keramikschale (Kat. 4)
2 Sigillatabecher (Kat. 17)
3 helltonige Schüssel (Kat. 44)



de terre sigillée de type Drack 3 (pl. 6.20), le bol caréné de type Drack 21A (pl. 6.18), la cruche de type AV 304 (pl. 6.25), les pots à pâte grise de type AV 63 (pl. 7.30-32) et AV 74 (pl. 7.33-34), ainsi que la petite coupe de type La Péniche 4 produite dans l'atelier de Lousonna (non illustrée)¹⁵⁵.

Groupe	Desig.	Type	Total	Ni	Inv. VUA-BR 73/	Planche
RAR mat	pot	AV 78	1	1	114	-
RAR	gobelet		1	1	24	6.13
RAR micacé	bol à marli	AV 209	1	1	102	6.14
PCL	cruche		108	1	24, 51	-
PGR	pot		5	1	51, 88, 96	
PGR	pot	AV 30	1	1	58	6.15
PGR	pot	AV 3	1	1	63	-
PGR	terrine	AV 235	1	1	66	6.16
AMPH	amphore	Gauloise 4	10	1	117	-
Total			129	9		

Groupe	Desig.	Type	Total	Ni	Inv. VUA-BR 73/	Planche
TS/Gaule méridionale	coupe	Drag. 33	1	1	1	-
TS/Gaule méridionale	bol	Drag. 37 ?	1	1	3	-
TS/Gaule centrale?	gobelet	Drag. 30	3	1	2	6.17
TSI	coupe	Péniche 4	2	1	22	-
TSI	coupe		1	1	24	-
TSI	bol	Drack 21	27	4	8, 9, 15, 16, 18	6.18-19
TSI	plat	Drack 3	1	1	10	6.20
TSI/TG	bol	AV 172	1	1	11	-
PFI	gobelet	-	1	1	22	-
RAR mat	pot	AV 78	16	1	19, 31	6.21
RAR	gobelet		3	1	25, 28, 30	6.22
PCL	cruche		74	3	27, 29, 41, 42, 47, 49, 50, 73, 99, 107, 108, 113, 116, 117, 119, 120	-
PCL	pot	AV 21	1	1	38	-
PCL	pot	AV 37	3	1	101	6.23
PCL	pot		5	1	109, 111, 114	-
PCL	couvercle		1	1	110	6.24
PCL	cruche	AV 304/2	2	1	36	6.25
PGR	<i>dolium</i>	AV 3	12	4	52, 56, 61, 73, 96	7.26-28
PGR	pot	AV 5-8	3	1	75	-
PGR	pot	AV 6	5	1	53	7.29
PGR	pot, <i>dolium</i>		5	1	65, 75, 85	-
PGR	pot	AV 34	4	1	62, 90	-
PGR	pot	AV 63/5	5	1	71	7.30
PGR	pot	AV 63/7	1	1	76	7.31
PGR	pot	cf. AV 63	1	1	68	7.32
PGR	pot	AV 74	11	2	60, 71, 73	7.33-34
PGR	pot	AV 73-74	2	1	75, 89	-
PGR	pot	Cf. AV 34	1	1	62	7.35
PGR	pot		88	9	74, 79-84, 86, 88-92, 94-98, 105	- 7.36-38
PGR	écuelle		1	1	72	-
Total			289	49		

Groupe	Desig.	Type	Total	Ni	Inv. VUA-BR 73	Planche
TSI	bol	Drack 21	2	1	14, 15	-
TSI	plat	Drack 3	1	1	10	-
RAR mat	bol à marli	AV 210	1	1	48	8.39
PGR	tonnelet	AV 10	1	1	77	8.40
PCL	cruche	-	2	1	49	-
AMPH	amphore	Gauloise 4	7	2	35, 117	8.41
Total			14	7		

Au sein du matériel hors contexte, signalons la terrine à bord rentrant à pâte claire de type AV 235, qui porte une estampille au motif de grillage que l'on retrouve généralement sur des mortiers à collerette de type AV 375 (pl. 8.44 et fig. 39.3).

Importations

Parmi les céramiques importées, nous trouvons trois récipients en terre sigillée de Gaule méridionale, à savoir une coupe de type Drag. 33 et deux bols probablement de type Drag. 37, ainsi qu'un gobelet cylindrique à décor guilloché, en terre sigillée, de type Drag. 30 (pl. 6.17), probablement fabriqué dans les ateliers de Gaule centrale.

Concernant les denrées alimentaires d'importation, seuls nous sont parvenus quelques fragments d'une amphore à vin de type Gauloise 4, fabriquée dans le sud de la Gaule (pl. 8.41).

Le verre

Un seul fragment de verre romain, retrouvé en contexte dans le niveau inférieur du décapage 3¹⁵⁶, est identifiable et datable; il s'agit d'un fond de petit balsamaire (pl. 8.42) bien attesté dans la région d'Avenches entre la fin du I^{er} siècle et le II^e siècle après J.-C.

Le fer

La quarantaine de clous mis au jour dans la fouille de Vuadens peut être rangée parmi les catégories courantes des *clavi* répertoriés dans les établissements gallo-romains contemporains¹⁵⁷. Vingt-six exemplaires sont munis d'une

Fig. / Abb. 40 (p./S. 30)
Céramique romaine, décapage FS2
Römische Keramik, Abstich FS2

Fig. / Abb. 41 (p./S. 30)
Céramique romaine, décapage FS3 supérieur
Römische Keramik, Abstich FS3, oberer Horizont

Fig. / Abb. 42
Céramique romaine, décapage FS3 inférieur
Römische Keramik, Abstich FS3, unterer Horizont

tête plate arrondie. Parmi les clous plus petits, signalons deux spécimens à tête polygonale et tige plate (*clavi capitati*) et deux «semences de tapissier». La fonction de deux ferrures en bande fragmentaires et très corrodées issues du niveau inférieur du décapage 1 n'est pas connue (pl. 5.11). De cette même couche provient un clou, long de 16 cm, à tige de section rectangulaire appointie et tête de section triangulaire, vraisemblablement utilisé pour la charpente¹⁵⁸ (pl. 5.12).

Quatre clous dont un exemplaire à tête bombée carré (pl. 8.43) proviennent de la couche profonde FS3 du secteur B. Enfin, signalons, hors contexte, un crochet et un peut-être un ciseau¹⁵⁹.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, d'anciens ramassages de surface avaient permis au Musée d'art et d'histoire de Fribourg de s'enrichir, en 1898, de divers objets métalliques provenant de Vuadens (hache, faucille); malheureusement, croiser les informations incomplètes ou contradictoires tirées des sources et des inventaires du Musée ne permet pas de rattacher l'une ou l'autre lame de hache ou de couteau de façon certaine au site de Le Briez. Le fichier manuel d'inventaire réalisé alors que N. Peissard était en fonction mentionne, sous le n° inv. 4804, une «hache romaine trouvée à Vuadens, 1898»; cet objet pourrait faire partie du lot mentionné dans le *Rapport annuel* listant les objets entrés cette même année au musée. Quant aux notices concernant d'autres haches, elles ont été ultérieurement ajoutées et mélangées à cet inventaire (n°s 4804b et 4804c), et ne nous sont donc d'aucune utilité. L'objet qui porte actuellement le n° inv. 4804a pourrait toutefois provenir de Le Briez¹⁶⁰.

La faune

La fouille de 1973 effectuée à Vuadens n'étant en fait qu'un sondage de sauvetage, nous nous contenterons dans un premier temps des données fournies par l'anatomie comparée ainsi que par les quelques renseignements biométriques que Bruno Kaufmann a pu tirer du matériel osseux, en général de faibles dimensions et incomplet (fig. 43)! Quelques fragments d'os présentaient des traces de découpe (cheville osseuse de mouton/chèvre, tibia de porc, vertèbre et os long de bœuf). Des statistiques plus précises apportant des informations chiffrées sur le cheptel contemporain de l'occupation romaine de Le Briez se révéleront utiles lorsque la totalité de la villa aura été fouillée.

La plupart des 143 fragments étudiés proviennent des secteurs C et B, le secteur A n'ayant livré qu'un fragment de porc et une esquille indéterminée tandis que le secteur F a livré quatre des cinq fragments pouvant être rattachés de manière vraisemblable à l'aurochs. Les trois couches identifiées, mais en particulier celle précédant le niveau de destruction (FS1), ont livré des restes osseux scellés et concentrés dans la pièce antérieure à l'installation de l'hypocauste (FS3). Comme on a pu le constater pour la céramique et le mobilier métallique, il ne faut pas perdre de vue que quelques éléments sont sans doute intrusifs, étant donné les perturbations modernes et plus anciennes observées sur le site. Le nombre minimum d'individus recensés se monte à seize¹⁶¹ (fig. 44).

Fig. / Abb. 43
Répartition des restes fauniques par espèces
Fundverteilung der faunistischen Überreste, aufgegliedert nach Tierart

Provenance	Bœuf	Aurochs	Mouton/chèvre	Porc	Chat	Indéterminé
Se A / FS2	-	-	-	-	-	1
Se A / FS3	-	-	-	1	-	-
Se B	-	-	-	1	-	-
Se B / FS3	4	-	4	2	-	3
Se C	-	-	-	3	-	-
Se C / FS1	49	5?	8	14	1	21
Se C / FS2	-	1	-	-	-	-
Se C / FS3	-	-	-	1	-	-
Se C, sous hypocauste	20	-	-	-	-	-
Sondage F / FS1	-	4	-	-	-	-
Total	73	5?5	12	22	1	25

Bœuf ou aurochs?

En plus du fait que les os concernés sont incomplets sur le site de Le Briez¹⁶², la difficulté de différencier l'aurochs femelle du bœuf domestique¹⁶³ est due à plusieurs facteurs:

- la structure osseuse est quasiment identique pour les petits os;
- étant donné la longue vie de l'espèce, peu de données biométriques susceptibles de définir taille et corpulence sont actuellement disponibles pour une période historique précise.

Les valeurs de référence pour la Suisse, utilisées par B. Kaufmann, sont celles de Hans R. Stampfli et concernent spécialement les grands spécimens néolithiques du site de Seeberg/Burgäschisee-Süd BE¹⁶⁴.

Il est bien connu que les conditions d'élevage et la sélection effectuée dans le cheptel gallo-romain sous l'impulsion d'agronomes de la métropole ont amené une augmentation de la taille et du rendement en viande par rapport au petit bœuf gaulois dont la hauteur au garrot était comprise entre 0,90 et 1,20 m!

Notons l'absence d'animaux de basse-cour (lapins et volailles)¹⁶⁵, d'animaux chassés (cerfs, sangliers) ainsi que de coquillages; aucun os de cheval n'a été recueilli non plus. Pour ce qui est du chat, il est possible qu'il s'agisse d'un chat sauvage, mais le fragment de bassin mis en évidence est beaucoup trop petit pour permettre une distinction entre le chat domestique et le chat sauvage. La présence de ce félin dans les couches gallo-romaines ne doit pas étonner, car

Espèce	Nbre minimum d'individus	Sexe	Age
<i>Bos taurus</i> (boeuf)	5	?	très jeune/2/4/6/adulte
<i>Bos primigenius</i> (aurochs)	2	femelles	?
<i>Ovis-capra/aries-hircus</i> (mouton/chèvre)	4	?	agneau de lait/1/2/3-4
<i>Sus domesticus</i> (porc)	4	1 femelle	1/1,5/2/>2
<i>Felis cattus</i> (chat)	1	?	adulte
Total	16		

bien que le plus souvent ce soit l'oiseau qui était préféré comme animal de compagnie, le chat était connu des Romains depuis les premières campagnes d'Égypte, les légionnaires en ayant rapporté dans la péninsule.

Les caprinés et les suidés sont bien représentés, comme dans la plupart des *villae* du Plateau suisse; leur âge d'abattage, quand il a pu être déterminé, correspond aux préceptes de la boucherie gallo-romaine tels qu'on les trouve appliqués par exemple dans les exploitations agricoles de Stuttheien/Hüttwilen TG, Laufen/Müschhag BL, Tschugg/Steiachner BE: le porc était généralement tué entre douze et dix-huit mois, lorsque, la croissance n'étant pas terminée¹⁶⁶, le rendement en viande était optimal. Quant aux bœufs, on les abattait soit très jeunes, soit quand ils avaient déjà bien rendu service aux divers travaux de trait et de transport¹⁶⁷.

Au vu des traces de découpe les plus évidentes, confirmation est donnée que dans les campagnes gallo-romaines, le bœuf et le porc étaient fort prisés pour la consommation; l'unique trace de découpe certaine mise en évidence à Vuadens sur des caprins témoigne plutôt du travail de la corne que de la préparation en vue d'une consommation alimentaire.

En conclusion, nous nous limitons ici à relever que les résultats de l'analyse des restes fauniques, relativement nombreux eu égard à la surface fouillée à Vuadens, correspondent à ceux mis en évidence pour la plupart des *villae* gallo-romaines – Ersigen/Murain BE, Laufen/Müschhag, Tschugg/Steiachner –, ainsi que sur le site fribourgeois proche de La Palaz, à Vuippens. De plus, nous observons, certes avec prudence, la présence possible du bœuf sauvage qui aurait pu être chassé dans les campagnes avoisinantes.

Fig. / Abb. 44
Espèces animales attestées
Nachgewiesene Tierarten

Les tombes post romaines

En plus d'avoir servi de gisement de matériaux en tout genre, le site de Le Briez a également livré nombre de squelettes. Dans son *Dictionnaire statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, Apollinaire Dellion évoque la présence, à Vuadens/Le Briez, de tombes sans mobilier¹⁶⁸: «N'oublions pas plusieurs squelettes humains les uns en pleine terre, les autres dans des tombes murées, mais sans arme ni ornements». F. Reichlen parle également des trouvailles réalisées dans le hameau, notamment des sépultures sans mobilier: «Là, comme au milieu d'autres ruines, entr'autres à Tronchebélon, on a exhumé un grand nombre de squelettes humains, les uns en pleine terre, les autres dans des tombes murées, mais sans ornement ni armes»¹⁶⁹. L'absence d'armes et de boucles de ceinture dans ces sépultures est-elle casuelle, dès lors que des objets métalliques provenant de Le Briez ont peut-être concouru à alimenter les collections cantonales en 1868, à l'instar de ceux issus des sites de Le Dally et de Le Crêt de la Mottaz? On ignore en effet si le scramasaxe et les lames de haches des anciennes collections proviennent effectivement de sépultures de Le Briez, ou si elles ont été découvertes dans d'autres tombes du Haut Moyen Age de Vuadens; toujours est-il qu'une lame de hache des collections porte la mention «Vuadens Le Briez» (n° inv. 4804b) et que selon René Joffroy et Andrée Thénot, cette lame rattachée à l'époque romaine correspond plutôt à une francisque mérovingienne, «très fréquente chez les Burgondes»¹⁷⁰. Le fait est que la fouille des quatre tombes mises au jour en 1973 n'a livré aucun élément de mobilier funéraire. Ces quatre inhumations – dont trois au moins sont postérieures aux structures romaines – ont été localisées dans la couche de destruction, puis dégagées. Toutes sont situées dans le secteur C, à l'est du mur II (fig. 45). Les faibles différences de niveau entre les tombes T1, T2 et T3 indiquent une proximité chronologique des structures funéraires, tandis que la tombe d'enfant T4, plus profonde, semble antérieure, ce que pourrait également conforter sa différence d'orientation. Le mobilier archéologique faisant défaut et une documentation stratigraphique détaillée n'existant pas pour le secteur abritant les quatre tombes, cette propo-

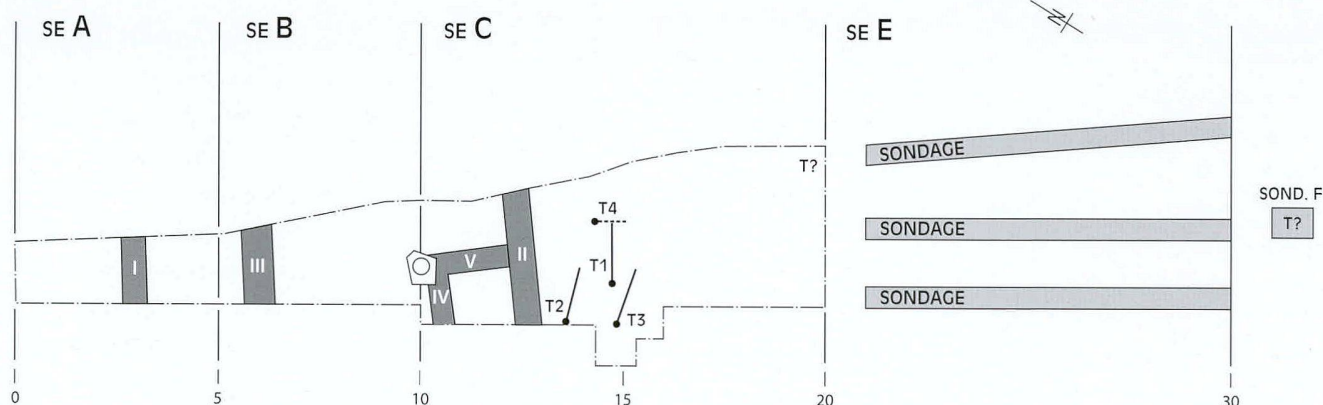


Fig. / Abb. 45

Plan schématique du sondage, avec la localisation des sépultures post romaines fouillées
Gesamtplan der Sondierung mit Eintragung der freigelegten Bestattungen aus poströmischer Zeit

Fig. / Abb. 46

Les quatre tombes post romaines mises au jour
Die vier Gräber aus poströmischer Zeit

sition de chronologie relative entre les sépultures se base sur les quelques éléments disponibles aujourd'hui. Il est probable que la nécropole s'étendait vers l'est, étant donné qu'un humérus fragmentaire a été retrouvé dans le sondage F, le plus oriental de la fouille de Le Briez¹⁷¹. Il est par ailleurs possible qu'une tombe au moins, dont l'entourage de pierres apparaît dans la documentation photographique de la couche FS1, n'ait pas été identifiée à la fouille¹⁷².

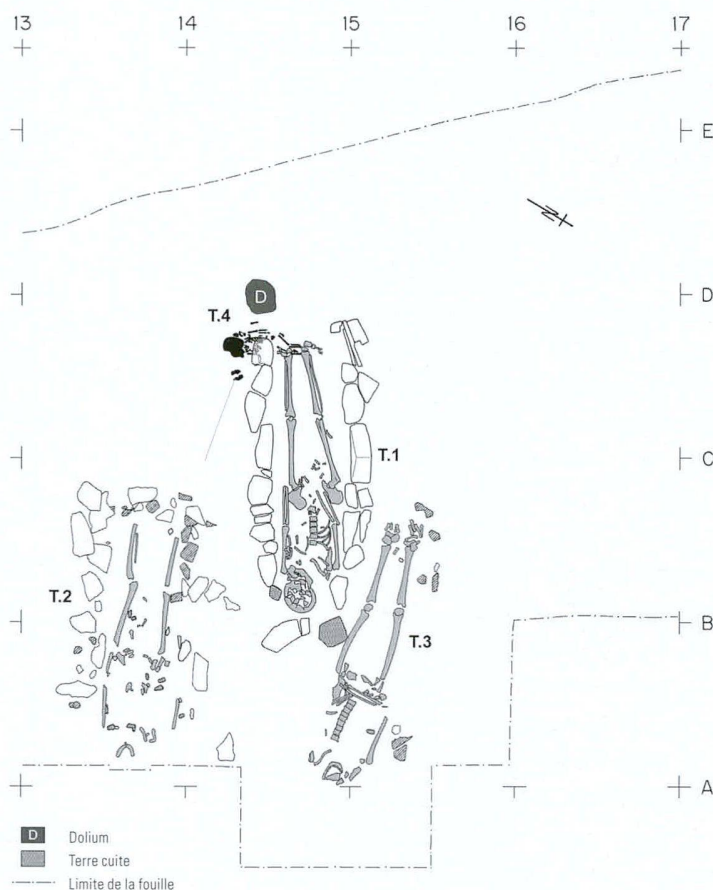
Deux des quatre inhumations (fig. 46) devaient présenter un entourage de galets, quasiment intact pour la tombe T1 et facilement restituable pour la tombe T2. La présence de structures ligneuses – cercueil ou planches – n'a pas été décelée dans ces fosses d'une profondeur comprise entre 0,40 et 0,50 m. Il est vraisemblable que, comme on l'a observé dans nombre de nécropoles fribourgeoises du Haut Moyen Age, les dépouilles ont été déposées en pleine terre.

Trois des quatre tombes sont orientées sud-ouest/nord-est (T1: fig. 47; T2 et T3: fig. 48), alors que celle de l'enfant (T4: fig. 49) présente une orientation nord-ouest/sud-est. Les corps avaient été déposés en position dorsale, mains croisées sur le bassin. Le processus de décomposition cadavérique est sans doute à l'origine du déplacement des avant-bras le long du corps du défunt de la tombe T2.

Les défunts adultes sont de sexe masculin, tandis que l'enfant enterré dans la quatrième sépulture est de sexe indéterminé¹⁷³. Aucune trace de foyer ou d'autre structure contemporaine n'est apparue dans cette partie de la nécropole fouillée à Vuadens. Une information parvenue au Service archéologique en 1998¹⁷⁴ fait état de la

mise au jour, par le propriétaire du terrain, d'un vase entier «de forme allongée»¹⁷⁵ dans la zone de tombes dallées (!), vase qui n'a malheureusement pas été conservé. Le remplissage des tombes contenait des tessons romains issus des couches gallo-romaines antérieures, ce qui explique sans doute la présence de deux fragments jointifs d'un *dolium* à proximité de la tombe T4.

Si aucun dépôt alimentaire en conteneur n'a été décelé, des restes d'ossements animaux



Catalogue des tombes post romaines

Tombe T1

Dimensions: env. 175 x 46/50 cm; profondeur: env. 20 cm. **Orientation:** SW/NE.

Description: entourage de pierres rectangulaires, bien visible en particulier sur les longs côtés de la fosse; avant-bras du défunt initialement croisés sur le bassin.

Relation probable aux autres tombes: contemporaine des tombes T2 et T3; postérieure à la tombe T4.

Mobilier archéologique: aucun.

Anthropologie: adulte de sexe masculin, env. 52 ans, 171 cm. Squelette très robuste, le mieux conservé; altérations de la surface de la plupart des os; calotte crânienne brisée; manquent quelques vertèbres et côtes ainsi que des os des mains et des pieds.

Remarques: la mâchoire laisse apparaître que neuf dents sont tombées du vivant du défunt et cinq *post mortem*; les deux troisièmes molaires manquent; dentition très usée par la mastication et caractérisée par des caries légères à moyennes, une parodontose moyenne, une forte présence de tartre.

Pathologie: spondylarthrite sur deux vertèbres cervicales, arthrose (coude, clavicule, inflammation ostéo-articulaire à la base du fémur).

Tombe T2

Dimensions: env. 150 (long. min.) x 55/65cm; profondeur: env. 20 cm. **Orientation:** SW/NE.

Description: marquage du bord de la fosse par entourage de pierres partiellement conservé, quelques fragments de terre cuite et quelques pierres de petits modules; limite nord de la fosse pas entièrement observée.

Relation probable aux autres tombes: contemporaine des tombes T1 et T3; postérieure à la tombe T4.

Mobilier archéologique: aucun.

Anthropologie: adulte de sexe masculin, env. 170 cm. Squelette ne présentant aucun os complet hormis des os des doigts, surface des os très altérée; du crâne n'a été conservée qu'une partie du front et de la mâchoire inférieure abîmée; parmi les éléments du tronc encore en place figurent trois vertèbres inférieures, un fragment de côte, une partie de l'épaule droite et de la hanche; des membres sont conservés trois os de la main et les os longs.

Remarques: cinq dents sont tombées du vivant du défunt, les autres – sauf une molaire –, *post mortem*; forte usure due à la mastication.

Pathologie: spondylarthrite d'une vertèbre.

Tombe T3

Dimensions: env. 175 (long. min.) x 55/60 cm; profondeur: env. 20 cm. **Orientation:** SW/NE.

Description: fosse quasiment alignée à celle de la tombe T2; inhumation en pleine terre sans réel entourage de galets. Seules quelques pierres de l'entourage de galets sont restées, et des fragments de terre cuite bordent la fosse, dont l'extension précise vers l'ouest n'est pas connue. Avant-bras croisés sur le bassin.

Relation probable aux autres tombes: contemporaine des tombes T1 et T2; postérieure à la tombe T4.

Mobilier archéologique: aucun.

Anthropologie: adulte de sexe masculin, env. 67 ans, env. 171 cm. Du squelette sont parvenus deux fragments d'os frontaux et la mâchoire inférieure incomplète; la plupart des os présentent une surface altérée.

Remarques: deux dents sont tombées du vivant du défunt et huit autres *post mortem*; dentition présentant une formation de tartre légère à moyenne, une parodontose moyenne, des caries ainsi qu'une forte usure due à la mastication.

Pathologie: kystes dentaires; spondylarthrite aux vertèbres lombaires et à une vertèbre cervicale; ostéochondroses intervertébrales (sur quatre vertèbres cervicales et, très importante, aux lombaires 4 et 5), arthrose (aux épaules, aux rotules, aux pouces et aux gros orteils); inflammation ostéo-articulaire à tous les os des jambes ainsi qu'à la hanche droite. Particularité: encoche à l'attache du muscle latéral à la rotule gauche (*patella emarginata*).

Tombe T4

Dimensions: env. 70 x 36 cm (larg. max.); profondeur: env. 85 cm. **Orientation:** NW/SE.

Description: à env. 30 cm en-dessous du corps du défunt de la tombe T1, au niveau de ses pieds; limites précises de la fosse non reconnues; corps mis en terre en position légèrement recroquevillée, jambes repliées.

Relation probable aux autres tombes: antérieure aux tombes T1, T2 et T3.

Mobilier archéologique: deux fragments jointifs d'un *dolium* d'époque gallo-romaine (voir pl. 7.27) à proximité du flanc gauche de l'enfant (mobilier résiduel).

Anthropologie: enfant de sexe indéterminé. Présence de fragments de toutes les parties du crâne, de quatre incisives et de quatre prémolaires (dents de lait); manquent des vertèbres et des côtes, le côté droit du tronc ainsi que pratiquement tous les os des pieds et des mains.

proviennent assurément de trois des quatre tombes fouillées¹⁷⁶. Une analyse plus poussée de ces restes n'ayant pas été menée à bien, on ne sait pas s'ils ont été placés volontairement ou non dans les sépultures, ni même s'ils présentaient ou non des traces de découpe. Même s'ils n'étaient plus complets, les squelettes découverts étaient pour la plupart bien conservés, et de nombreux fragments osseux isolés provenant de la couche FS1 du même secteur pourraient avoir appartenu aux individus adultes des tombes T1, T2 et T3.

Bien que privées de mobilier funéraire, les quatre tombes mises au jour en 1973 ont été datées en bloc au Haut Moyen Age par H. Schwab et H. Spycher, sur la base de comparaisons (typologie, orientation) avec d'autres nécropoles fouillées dans la région¹⁷⁷.

Les sépultures mérovingiennes présentent de grandes variations s'agissant du dépôt d'offrandes et/ou d'objets de *status symbol* (éléments de parure, armes, etc.). A partir de l'an 400 de notre ère, sans doute sous l'influence du christianisme naissant, la présence de mobilier funéraire devient exceptionnelle en Suisse occidentale et méridionale; cette absence de mobilier perdurera jusqu'au VII^e siècle¹⁷⁸. Comme nous l'avons signalé plus haut, on ne peut cependant exclure que les tombes de Vuadens mises au jour en 1973 aient abrité des éléments de mobilier funéraire qui auraient par la suite été dispersés dans les collections publiques et privées.

Constats et perspectives

Si les trois sépultures du Bronze récent fouillées en 1973 à Vuadens/Le Briez ont déjà été en partie publiées par H. Schwab et analysées par H. Spycher, une approche récente réunissant des études menées en 1994 puis en 2009 a permis d'apporter des compléments aux observations émises jusque-là. Par ailleurs, la documentation des structures romaines et des quatre inhumations postérieures également dégagées lors de cette fouille de sauvetage est, pour la première fois, rassemblée dans cet article. La nature des structures observées illustre l'utilisation différente de cet espace pourtant confiné – pour

Fig. / Abb. 47

La tombe post romaine T1
Das poströmische Grab T1

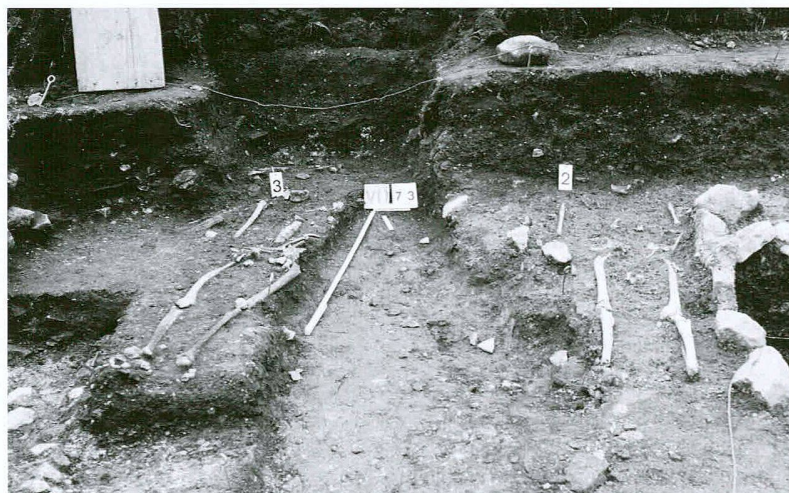


rappel, la surface dégagée lors de la fouille ne représente que 70 m²!

Fréquenté depuis 1300 avant notre ère au moins, le site de Le Briez a servi de lieu de sépulture à deux femmes et un enfant du Bronze récent, avant d'accueillir la luxueuse habitation de Gallo-romains appréciant les innovations architecturales et décoratives amenées sur ce site localisé à proximité de la voie reliant la région d'*Uromagus* (Oron VD) à l'agglomération de Marsens FR; à l'instar des vestiges de Le Landeron/Les Carougets NE¹⁷⁹ qui démontrent une continuité d'occupation du Hallstatt final au Haut Moyen Age, les ruines de la villa de Vuadens ont ensuite à nouveau servi d'espace funéraire pour quatre sépultures. A la fin du XIX^e siècle, historiens et

Fig. / Abb. 48

Les tombes post romaines
T2 et T3
*Die poströmischen Gräber
T2 und T3*





hommes de lettres évoqueront la destinée du hameau vuadensois devenu «carrière» privée et gisement d'où furent exhumés maints «trésors» sitôt dispersés et vendus par les nouveaux habitants des lieux souhaitant améliorer l'ordinaire...

Fig. / Abb. 49

La tombe post romaine d'enfant T4

Das poströmische Kindergrab T4

Sous surveillance des archéologues en raison de son potentiel élevé, le hameau de Le Briez a fait l'objet de sondages à deux autres reprises. Au printemps 2000, des travaux d'implantation de conduites électriques et téléphoniques ont révélé une fosse à chaux, une aire de gâchage ainsi que huit murs romains appartenant manifestement à la partie principale de la villa partiellement sondée en 1973¹⁸⁰. Espérons que l'avenir nous donnera l'occasion de réaliser de nouvelles observations sur ce site significatif mis au jour à l'occasion d'un sondage restreint réalisé sous les rigueurs hivernales, tant pour compléter le plan des bâtiments romains et poursuivre les investigations autour de la nécropole du Bronze récent que pour pouvoir contrôler l'extension vers l'est des tombes post romaines – à défaut de pouvoir mettre au jour le mobilier archéologique qui nous permettrait de dater ces sépultures et dont la plus grande partie semble avoir été «récupérée» bien avant la première intervention archéologique des années 1970! Puisse une campagne de fouille ultérieure aider à compléter les vestiges significatifs.

Catalogue

Mobilier de l'âge du Bronze

Tombe T1 (pl. 1-3)

Mobilier céramique

1 Pot à col cylindrique et épaule marquée; large bord très évasé; fond plat relativement étroit; épaule décorée de trois sillons horizontaux incisés surmontés d'un registre d'incisions obliques parallèles; pâte fine, rougeâtre à brun clair, à dégraissant sableux; engobe interne et externe bien lissé, brun clair et brun-rouge à brun sombre; surface écaillée par endroits; traces de cuisson secondaire; h. 19,80 cm. – Forme: David-Elbiali 1987, pl. II, I/1.38 (Visp/In Albon VS, salle 1): Bz D/Ha A1.

Inv. VUA-BR 73 94/127

2 Coupelle; bord évasé; fond arrondi; carène marquée par un cordon orné d'incisions obliques et individualisé par un sillon de part et d'autre; deux registres décoratifs bien séparés au niveau de la carène; registre supérieur: triangles non contigus et très élancés, dont la forme est délimitée par des lignes très fines incisées avant cuisson; les triangles sont remplis d'une pâte blanche de minerai d'étain (cassitérite, SnO₂); registre inférieur: motif ocellé composé au total de 184 cercles concentriques estampés répartis sur six registres horizontaux; pâte fine, gris foncé, à dégraissant très fin, bien cuite; engobe brun, lissé en particulier à l'intérieur; h. 6,10 cm; manque environ un tiers de la panse et le fond. – Incrustations d'étain: cf. Hochuli *et al.* 1998, 267 fig. 132 (Neftenbach/Zürichstrasse 55 ZH, tombe 5): Bz D1.

Inv. VUA-BR 73 94/138

3 Jatte; bord incurvé; panse à paroi épaisse (0,70 à 1,20 cm); épaulement marqué; base plate, légèrement convexe à l'intérieur; languette allongée à double perforation verticale au niveau de l'épaulement; pâte brun-gris, à dégraissant grossier; traces d'engobe gris

foncé à l'intérieur, beige à l'extérieur; surface rugueuse due au mauvais état de conservation; face interne lissée; face externe et bord bruts; manque une partie du bord; h. 7,70 cm – Forme: proche de Baudais/Piuz 2003, 194, type 17 (Prez-vers-Siviriez/La Montaneire FR): Bz D2.

Inv. VUA-BR 73 94/132

4 Jatte; bord incurvé; panse arrondie; épaulement faiblement marqué; fond très arrondi (donné lors de la restauration dans les années 1970); languette allongée à double perforation verticale sur l'épaule; pâte fine gris-beige, à dégraissant moyen; surface lissée; traces d'engobe externe noir lissé; moitié du récipient conservée (bord, panse supérieure et inférieure), autre moitié complétée; h. restituée env. 6,30 cm. – Forme: proche de Baudais/Piuz 2003, 194, type 17 (Prez-vers-Siviriez/La Montaneire FR): Bz D2.

Inv. VUA-BR 73 94/134

5 Jatte; bord éversé; panse à carène marquée; fond légèrement concave; pâte fine, brun à gris foncé, à dégraissant moyen à grossier; traces d'engobe lissé, beige à l'intérieur, noir à l'extérieur; très mauvais état de conservation (forte déformation): bord incomplet et lèvre manquante; h. cons. 11,60 cm. – Forme: cf. de Marinis 2000, fig. 5.1 (Ascona/S. Materno TI, tombe 19): Ha A1-B2.

Inv. VUA-BR 73 94/131

6 (non illustrée). Jatte (?); panse développée; pâte très fine, gris foncé, à dégraissant moyen; engobe lissé, brun à l'extérieur, beige clair à l'intérieur; dimensions inconnues; ne sont conservés que des fragments de panse (forte déformation). – Forme: selon H. Schwab, proche de la jatte cat. 5.

Inv. VUA-BR 73 94/149

7 Cruche; col vertical légèrement concave; panse arrondie à paroi assez épaisse; anse en X, plate; base plate (partiellement conservée); à la jonction entre la partie supérieure de la panse et l'épaule: double sillon plus ou moins horizontal surmontant un registre de triangles hachurés à base ouverte relié, sous l'anse, par un zigzag; rendu peu homogène

ni très soigné pour tous les triangles; pâte fine, beige à brun à l'intérieur, dégraissant fin à inclusions plus grossières (quartzite jusqu'à 4 mm de diam.); engobe gris-brun; surfaces interne et externe lissées; h. 11,50 cm.

– Forme: cf. Fischer 1997, 179 et Taf. 38.96 (Neftenbach/Steinmori ZH, tombe 5): Bz D1; cf. «Urnen» du groupe 3 de Unz 1973, 14-15, par exemple Taf. 31.7 et Taf. 32.10: phase avancée du Bz D/début Ha A1. Décor: cf. de Marinis 2000, fig. 4.5 (Ascona/S. Materno TI, tombe 13: triangles hachurés aux sommets vers le haut).

Inv. VUA-BR 73 94/140

8 Pot à col cylindrique; large bord horizontal éversé; épaule haute marquée; fond bombé; sur le pourtour légèrement caréné de l'épaule: trois sillons horizontaux incisés surmontés d'un registre de petites incisions obliques parallèles; sur le champ le plus large de la panse: cinq grands mamelons ovalaires limités par une profonde cannelure de la largeur d'un doigt; surface dégradée en particulier sur la moitié supérieure du récipient; pâte beige à rougeâtre, fine, avec un dégraissant sableux; engobe interne et externe lissé, brun rougeâtre à brun-gris; bord et col à moitié conservés; h. 20,50 cm. – Décor: cf. Fischer 1997, 179 et Taf. 38.97 (Neftenbach/Steinmori ZH, tombe 5): Bz D1.

Inv. VUA-BR 73 94/128

9 Jatte; bord éversé; épaule marquée par un ressaut; panse évasée concave dans sa partie supérieure, fond plat de faible diamètre (7 cm); pâte grise à brun-rouge, à dégraissant grossier; engobe interne et externe noir lissé; une moitié conservée; h. 8,90 cm – Forme: cf. David-Elbiali 1987, pl. I/3.5 (Visp/In Albon VS, salle 3): Bz D2; cf. Baudais/Piuz 2003, 194, type 23 (Prez-vers-Siviriez/La Montaneire FR): Bz D2.

Inv. VUA-BR 73 94/133

10 Pot à bord éversé; partie supérieure de la panse globulaire; fond de faible diamètre (10 cm); sur la partie la plus large de la panse: sept mamelons ovalaires répartis de façon irrégulière, marqués sur leur pourtour par une cannelure et ponctuant un registre de quatre

larges cannelures horizontales parallèles; pâte beige, fine, à fin dégraissant; engobe interne et externe noir, fin; traces de lissage; bord incomplet et surface altérée par endroits; l'intérieur de ce pot contenait la coupelle cat. 14; h. 22,30 cm – Décor: association mamelons et cannelures: cf. Vital 1990, 40, 45, fig. 14.9, 56, fig. 20.16, 58, fig. 22.3 (Baume des Anges, F, Drôme): Bronze récent-Bronze final IIa; cf. Unz 1973, Taf. 36.9 (Bassou, F): Bz Dcf. Baudais/Piuz 2003, 84, A 342.2 et 3 (Prez-vers-Siviriez/La Montaneire FR): Bz D2.
Inv. VUA-BR 73 94/130

11 Pot à bord éversé; jonction col/bord bien marquée; panse globulaire; fond plat; sur la partie la plus large de la panse: quatre petits mamelons, marqués par une large cannelure; sur toute la panse inférieure: cannelures verticales peu profondes espacées, rayonnant à partir de la base du pot jusqu'à hauteur des mamelons; pâte gris-brun à fin dégraissant; lissage sur engobe noir à l'extérieur, brun à l'intérieur; l'intérieur de ce pot contenait la coupelle cat. 15; h. 19 cm.
Inv. VUA-BR 73 94/129

12 Ecuelle carénée; bord éversé; fond en calotte; paroi très mince; carène soulignée d'un sillon surmonté d'un registre de coups de poinçons (*Kornstich*) obliques; pâte beige foncé à brun clair, à dégraissant très fin; engobe brun, lissé; deux tiers conservés; h. 5,60 cm – Forme et décor: cf. Fischer 1997, Taf. 53.323 (Neftenbach II/Zürichstrasse 55 ZH, tombe 4): Bz D.
Inv. VUA-BR 73 94/137

13 Gobelet; bord éversé délimité de la panse par une fine ligne horizontale incisée; panse arrondie; fond à *omphalos*; paroi très mince; sur la panse inférieure: cinq mamelons ovaires irrégulièrement répartis et délimités par une forte cannelure; entre les mamelons: quatre registres superposés de fins zigzags incisés surmontés de six lignes parallèles formant une bande marquant l'épaule; pâte beige à rougeâtre à l'intérieur, à dégraissant très fin; engobe beige à brun foncé; surface lissée; un quart complété; h. 9,30 cm – Décor: cf. Fischer 1997, Taf. 54.325 (Neftenbach II/

Zürichstrasse 55 ZH, tombe 4): Bz D. Zigzags: cf. Sperber 1987, type 33/Taf. 53.20: Bz D1; cf. Unz 1973, 35-36 par exemple Taf. 7.8-10 et 47.3: Bz D; cf. Brestrich 1998, Taf. 13B.131.1 (Singen am Hohentwiel, D, tombe 131): début Ha A1.
Inv. VUA-BR 73 94/139

14 Ecuelle; bord légèrement éversé; panse évasée; fond à *omphalos* non centré bien marqué; paroi très mince; au milieu de la panse: fin cordon appliqué incisé de stries obliques parallèles délimitées par deux lignes horizontales incisées; pâte gris-brun à dégraissant très fin; engobe beige foncé à l'intérieur, noir et à peine lissé sur la partie externe du bord; quelques paillettes de mica; h. 5,30 cm; ce récipient se trouvait à l'intérieur du pot cat. 10. – Forme et décor: cf. Unz 1973, Taf. 9.3 (Immendingen, D, tombe 2): Ha A1.
Inv. VUA-BR 73 94/136

15 Ecuelle; bord éversé; panse évasée; fond à *omphalos* peu marqué; paroi très mince; au milieu de la panse: fin cordon appliqué incisé de stries obliques parallèles délimitées par deux lignes incisées; pâte brun clair à rougeâtre, finement dégraissée, avec quelques inclusions plus grossières; engobe brun clair, surface lissée; h. 5,30 cm; ce récipient se trouvait à l'intérieur du pot cat. 11. – Forme et décor: cf. Unz 1973, Taf. 9.3 (Immendingen, D, tombe 2): Ha A1.
Inv. VUA-BR 73 94/135

Mobilier en bronze

16 Garniture de ceinture formée d'un crochet et d'un anneau; crochet massif composé d'un disque conique à degrés et bouton sommital pourvu d'un long crochet étiré; œillet de fixation parallèle à l'axe longitudinal de l'objet et muni d'une ouverture ovale; anneau de section quadrangulaire; patine peu uniforme vert-bleu à noirâtre. Crochet: L. 5,10 cm; diam. disque 2,90 cm; h. tot. 1,50 cm. Anneau: diam. int. 2,25 cm; ép. 0,35 cm; cette pièce a déjà été publiée (Kilian-Dirlmeier 1975, 77A, 45 et Taf. 9) – Type Wangen de Kilian-Dirlmeier; cf. Beck 1980, Taf. 12.13 (Wangen a. d. Aare BE): «frühe Urnenfelderzeit»; cf.

Primas 1971, Abb. 2.6-7 (Zürich/Burgwies ZH = Zürich/Hirslanden ZH): Bz D; cf. Grimmer-Dehn 1991, Taf. 109 (Oberrimsingen, D, tombe 1973/3): Bz D.
Inv. VUA-BR 73 94/143 (crochet) et VUA-BR 73 94/144 (anneau)

17 Lame de couteau; lame de section triangulaire à partie sommitale épaissie, dos arqué et tranchant droit, dotée d'une extrémité proéminente à double tranchant; soie plate, courte, non perforée et munie d'une échancrure (comblée à la restauration) ayant pu servir à l'insertion d'une virole (?); jonction soie/tranchant peu marquée; patine bleu-vert peu homogène; tranchant et partie distale proéminente de la lame complétés; L. cons. 12,70 cm; h. max. 2,2 cm – Type à languette du groupe Suisse orientale de David-Elbiali; type Vuadens, variante Dietikon de Fischer; type Peschiera de Bianco Peroni; pour l'extrémité proéminente: Bianco Peroni 1976, Taf. 28.209 (Peschiera del Garda, I, habitat): Bz D2/Ha A1; Fischer 1997, 189 (Saint-Sulpice VD, tombe 1): Bz D1; pour l'échancrure sur la soie: Bianco Peroni 1976, Taf. 28.215 (Canegrate, I, tombe 111): Bz D2/Ha A1.
Inv. VUA-BR 73 94/142

18 Tige d'épingle; section ronde; diam. 0,40 cm; L. cons. 3,70 cm.
Inv. VUA-BR 73 04/001

Mobilier en ambre

19 Perle discoïdale; diam. 1,20 cm; ép. 0,20 à 0,30 cm.
Inv. VUA-BR 73 94/145

20 Perle en forme de tonnelet; diam. 0,60 cm, h. 0,70 cm.
Inv. VUA-BR 73 94/146

21 Perle discoïdale; diam. 0,60 cm; ép. 0,20 à 0,30 cm.
Inv. VUA-BR 73 94/147

22 Perle discoïdale; diam. 0,60 cm; ép. 0,10 à 0,20 cm.
Inv. VUA-BR 73 94/148

Tombe T2 (pl. 4)**Mobilier céramique**

23 Pot à profil sinueux et bord incurvé; fond à talon droit; pâte beige, à dégraissant grossier; surface et arêtes des tessons très érodées; h. 30,30 cm; diam. max. 34 cm.

Inv. VUA-BR 73 04/005

24 Jatte carénée; léger ressaut sur l'épaule; carène marquée, ornée d'un registre d'incisions obliques; pâte brun-gris, à dégraissant moyen; surface lissée; deux fragments (plusieurs tessons jointifs recollés) de paroi appartenant à la jonction épaule-panse conservés; h. cons. env. 10 cm; diam. max. 21 cm.

Inv. VUA-BR 73 94/141

25 Pot à bord éversé; épaule arrondie; pâte gris-brun, à dégraissant grossier; diam. o. 21 cm.

Inv. VUA-BR 73 08/008

26 Pot à bord éversé; pâte brune, à dégraissant moyen à grossier (six autres fragments non jointifs semblent provenir du même récipient); diam. o. 34,20 cm.

Inv. VUA-BR 73 09/014

27 Pot (?); fond (deux fragments jointifs) à talon épais; pâte brun-rouge à dégraissant grossier; diam. base 15 cm.

Inv. VUA-BR 73 09/010

28 Pot (?); fond (trois fragments jointifs) à talon peu marqué, épais à l'intérieur; pâte ocre-brun à brun-noir, à dégraissant grossier.

Inv. VUA-BR 73 09/011

Tombe T3 (pl. 4)**Mobilier céramique**

29 Gobelet à profil sinueux; bord légèrement éversé; pâte ocre, à dégraissant moyen, surcuite; tranches émoussées; diam. o. env. 10 cm – Forme proche de Baer 2008, 25 et pl. 4.76 (Marsens/En Barras FR): fin Ha B3.

Inv. VUA-BR 73 08 /007

Mobilier de l'époque romaine**Décapage/FS1, niveau supérieur**

(pl. 5)

Céramique à revêtement argileux

1 Pot AV 78; pâte orangée, dure, à fins dégraissants micacés; traces de suie sur le rebord externe; revêtement orange foncé, mat; paroi extérieure sablée. Secteur C. – Fin I^{er} -début II^e s. apr. J.- C.

Inv. VUA-BR 73/20

Céramique à pâte claire

2 Ecuelle; bord arrondi légèrement épaissi, délimité par un ressaut externe peu marqué; panse convexe; pâte beige-brun, assez dure, dégraissant sableux et micacé.

Secteur C.

Inv. VUA-BR 73/103

Céramique à pâte grise

3 Tonneau AV 16; bord arrondi en bourrelet de section légèrement triangulaire, peu éversé; pâte grise, dure, contenant de fines inclusions blanches et grises transparentes; engobe externe noir, brillant.

Secteur C.

Inv. VUA-BR 73/57

Décapage/FS1, niveau inférieur

(pl. 5)

Céramique peinte

4 Bol (voir fig. 39.1); bord éversé en amande, concave à l'intérieur; panse hémisphérique ornée de bandeaux peints en blanc et rouge-marron légèrement brillant; pâte beige orangé, fine, dure, légèrement sableuse.

Secteur A.

Inv. VUA-BR 73/6

Céramique à revêtement argileux

5 Gobelet; fond plat; pâte orange, tendre;

revêtement orange-marron, mince, presque entièrement disparu. Provenance inconnue.

Inv. VUA-BR 73/21

Céramique à pâte grise

6 Pot/tonneau AV 16; bord arrondi en bourrelet, légèrement aplati; pâte gris-marron, fine et sableuse; fines paillettes de mica visibles en surface; revêtement externe noir, luisant. Secteur C.

Inv. VUA-BR 73/59

7 Pot AV 100; bord arrondi, déversé; pâte gris-marron, fine, contenant de fins dégraissants micacés. Secteur A.

Inv. VUA-BR 73/69

8 Pot AV 47; bord éversé, épaissi en bourrelet, col cintré; pâte gris foncé, dure, contenant de fins dégraissants sableux et micacés; traces de suie sur la surface externe.

Secteur C.

Inv. VUA-BR 73/55

9 Terrine AV 143; bord épaissi déversé horizontalement; col légèrement cintré; pâte gris clair, dure, friable, contenant de fines inclusions blanches et micacées; traces de suie sur la surface externe; col et rebord lissés; fines stries visibles. Secteur C.

Inv. VUA-BR 73/54

10 Terrine AV 239; bord rentrant replié vers l'intérieur à angle vif, profilé de deux cannelures larges et peu marquées sur sa face supérieure et souligné par une rainure externe; panse tronconique; pâte grise, fine, dure, contenant de fins dégraissants sableux et quartzes. Secteur C.

Inv. VUA-BR 73/67

Fer

11 Ferrure en bande; 2 fragments; L. cons. 6 cm et 4 cm. Secteur A.

Inv. VUA-BR 73 94/111 et VUA-BR 73 94/112

12 Clou (de charpente?); tige quadrangulaire appointie; L. 16 cm. Secteur C.

Inv. VUA-BR 73 94/125

Décapage/FS2 (pl. 6)

Céramique à revêtement argileux

13 Gobelet ovoïde; panse ovoïde ornée d'incisions ponctuées d'un décor à la barbotine; pâte beige-orangé, fine; revêtement noir, mince peu adhérent, presque transparent, légèrement luisant. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/24

14 Bol à marli AV 209; bord horizontal légèrement descendant; pâte ocre, fine, contenant de fins dégraissants micacés; revêtement interne et externe brun-rouge, mince, peu adhérent, légèrement micacé. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/102

Céramique à pâte grise

15 Pot AV 30; bord légèrement déversé, col peu marqué; pâte gris-beige, tendre, contenant quelques inclusions blanches d'assez grandes dimensions. Secteur A.
Inv. VUA-BR 73/58

16 Terrine AV 235; bord rentrant épaissi en bourrelet, détaché de la panse par une cannelure externe; pâte gris foncé à fins dégraissants sableux; paillettes de mica visibles en surface. Sondage F.
Inv. VUA-BR 73/66

Décapage/FS3, niveau supérieur

(pl. 6 et 7)

Terre sigillée

17 Gobelet Drag. 30 (Lezoux 84) (voir fig. 39.2); petit bord en bourrelet légèrement déversé, panse cylindrique carénée ornée de fins guillochis serrés; une rangée de guillochis plus espacés au-dessus de la cannelure médiane qui orne la panse; pâte rouge-orange, fine, contenant quelques paillettes de mica; revêtement orange-marron, luisant; origine probable: Gaule du Centre. Secteur B.
– 1^{re} moitié II^e s. apr. J.-C.
Inv. VUA-BR 73/2

Imitation de terre sigillée

18 Bol Drack 21A; bord peu éversé profilé de deux cannelures; pâte orange, tendre; revêtement orange-marron, mince, peu adhérent, presque mat. Secteur A.
Inv. VUA-BR 73/8

19 Bol Drack 21; court bord déversé, lisse; récipient de petit gabarit; pâte beige-orangé, fine; revêtement orange, mince, luisant, peu adhérent. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/9

20 Plat Drack 3; pâte orange; revêtement mince, orange foncé, mat; provenance inconnue.
Inv. VUA-BR 73/10

Céramique à revêtement argileux

21 Pot AV 78; bord déversé en corniche; épaule marquée par une rainure; pâte orange vif, dure, contenant de fines particules de mica; revêtement externe rouge foncé, mince, mat; panse sablée; traces de suie. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/19

22 Gobelet ovoïde; panse ornée de cordons fendus; pâte orange vif, contenant quelques inclusions grises et blanches de petites dimensions; revêtement orange-marron, brillant. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/25

Céramique à pâte claire

23 Pot AV 37/4-5; bord à lèvre en bourrelet légèrement éversé; petit col cintré bien détaché; pâte orange vif, fine, assez dure; surface externe presque entièrement recouverte de suie; fines particules de mica. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/101

24 Couvreclé; bord arrondi légèrement relevé; pâte beige orangé, dure, contenant quelques dégraissants sableux et quartzeux; fines paillettes de mica doré visibles en surface. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/110

25 Cruche AV 304/2; pâte beige, assez tendre, fine. Secteur B.
Inv. VUA-BR 73/36

Céramique à pâte grise

26 *Dolium* AV 3; large bord déversé horizontalement, profilé d'une légère dépression dans sa partie supérieure; épaulement marqué par deux fines cannelures; pâte gris clair, contenant des inclusions sableuses et quartzes d'assez grandes dimensions. Sondage F.
Inv. VUA-BR 73/52

27 *Dolium* AV 3; large rebord déversé horizontalement; fines cannelures sous la lèvre; pâte grise, dure, contenant de fines inclusions blanches et micacées. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/56

28 Tonneau/*dolium*, proche de AV 3; bord déversé horizontalement, de section rectangulaire; panse ornée de fines stries horizontales; pâte gris clair avec dégraissant de sable et de quartz parfois d'assez grandes dimensions. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/61 et VUA-BR 73/96

29 Tonneau/*dolium* AV 6; bord éversé presque horizontal, lèvre de section rectangulaire; pâte gris foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et micacées. Secteur B 96 (?).
Inv. VUA-BR 73/53

30 Pot AV 63/5; bord en bourrelet de section triangulaire; court col cintré; pâte grise, dure, contenant un grossier dégraissant quartzueux et sableux; surface externe rugueuse; traces de suie. Secteur B.
Inv. VUA-BR 73/71

31 Pot AV 63/7; pâte grise contenant de fines inclusions gris foncé et micacées. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/76

32 Pot/gobelet, proche de AV 63; court bord déversé et légèrement pendant, de section triangulaire; pâte grise, dure; surface lisse et

douce au toucher. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/68

33 Pot AV 74; petite lèvre éversée de section triangulaire; épaule marquée par un cordon; pâte gris clair, à cœur plus foncé, contenant des dégraissants sableux et quartzeux; surface légèrement rugueuse. Secteur A.
Inv. VUA-BR 73/73

34 Pot AV 74; bord éversé, lèvre arrondie de section triangulaire; col lissé; pâte grise, dure, contenant quelques inclusions de quartz assez grandes. Secteur B.
Inv. VUA-BR 73/60

35 Pot proche de AV 34; bord éversé arrondi profilé d'une fine cannelure sur la tranche; pâte grise, dure, contenant de fins dégraissants quartzeux; des fragments du même vase se trouvaient dans la partie supérieure de FS1. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/62

36 Pot; fond plat; pâte gris clair, dure, contenant un dégraissant quartzueux et sableux assez grossier; surface rugueuse, profilée de fines stries horizontales. Secteur B 96 (?).
Inv. VUA-BR 73/86

37 Pot; fond plat; panse ornée de rectangles en creux; pâte gris foncé, dure, ne contenant que peu d'inclusions. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/82-83

38 Pot; panse ornée de séries de rectangles en creux et de lignes ondulées; pâte gris clair, dure, contenant de fins dégraissants sableux et quartzeux. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/82

Décapage/FS3, niveau inférieur (pl. 8)

Céramique à revêtement argileux

39 Bol à marli AV 210; rebord rainuré légèrement pendant, profilé d'une cannelure sur la tranche; pâte rouille, contenant de fines inclusions blanches, grises et micacées; revête-

ment orange-marron, mince, mat; provenance inconnue.
Inv. VUA-BR 73/48

Céramique à pâte grise

40 Tonnelet AV 10; rebord (non conservé) souligné par deux fines cannelures; panse ornée de motifs incisés en arêtes de poisson; pâte grise, fine, dure; surface lissée gris anthracite. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/77

Amphore

41 Amphore Gauloise 4; pâte beige orangé contenant quelques inclusions blanches et micacées; provenance: Gaule méridionale. Secteur C.
Inv. VUA-BR 73/35

Verre

42 Bouteille Isings 50; fragment de fond; couleur bleu-vert naturel. Secteur C. – Fin I^{er}-II^e s. apr. J.-C.
Inv. VUA-BR 73 96/001

Fer

43 Clous; *Clavi capitati* à tige de section quadrangulaire; un exemplaire à tête massive. L. du plus grand exemplaire: 7,50 cm. Secteur B.
Inv. VUA-BR 73 94/118

Mobilier hors contexte (pl. 8)

Céramique à pâte claire

44 Terrine AV 235 (voir fig. 39.3); bord fortement épaissi replié vers l'intérieur profilé de deux fines cannelures; pâte rouge-orange, fine, dure, contenant quelques inclusions sableuses; trois estampilles en grillages sont imprimées sur le rebord. – Guisan 1974, pl. 32.68.
Inv. VUA-BR 73/27

45 Pot/cruche; anneau porteur bas et large; pâte beige, fine, tendre.
Inv. VUA-BR 73/104

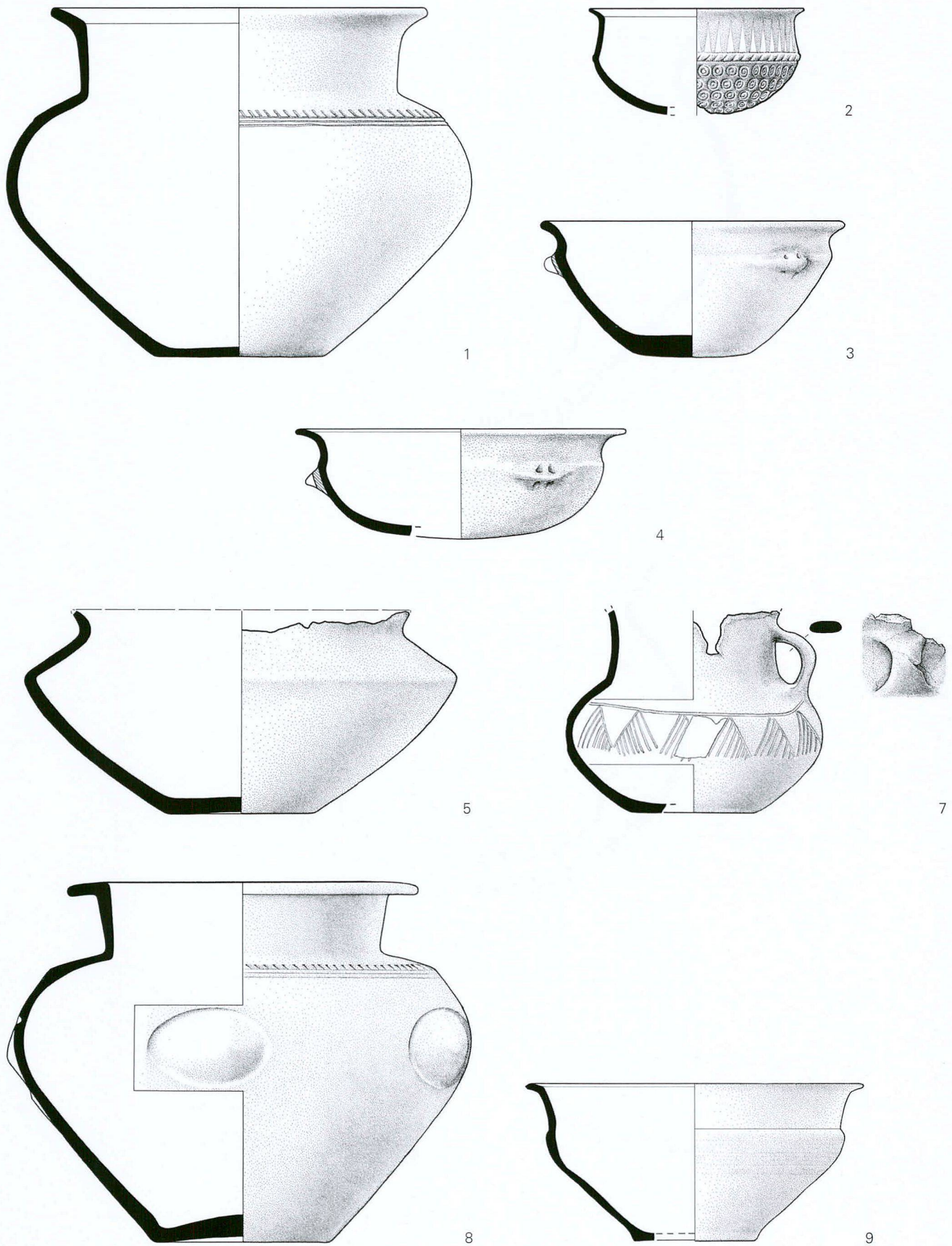
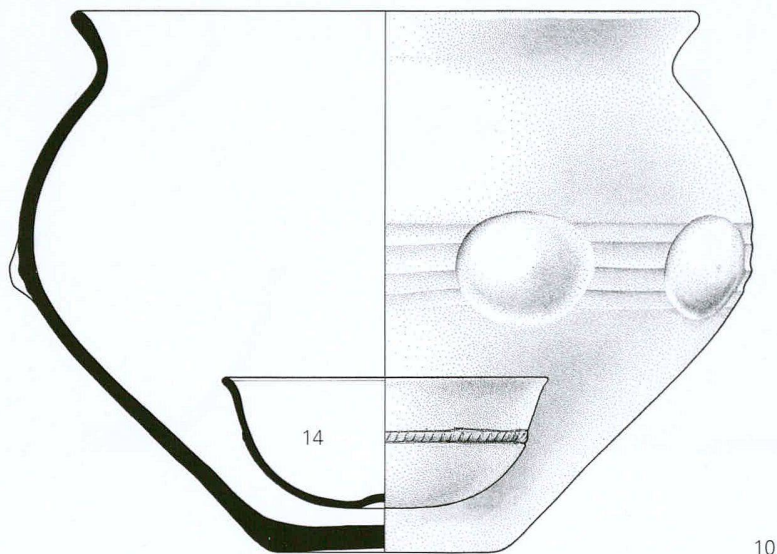
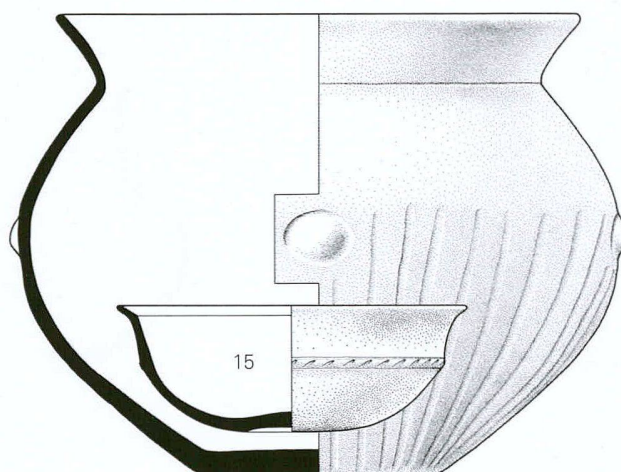


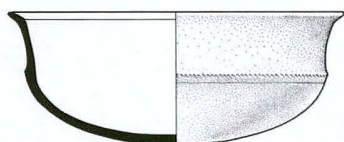
Planche / Tafel 1 Bronze récent, mobilier céramique de la tombe 1 (1:3); le vase n° 6 n'est pas illustré / Frühe Spätbronzezeit, Keramik aus Grab 1 (1:3); das Gefäß Nr. 6 ist nicht abgebildet



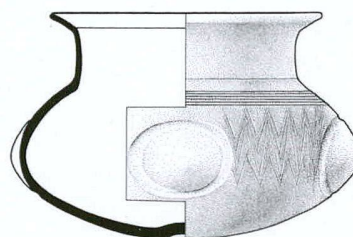
10



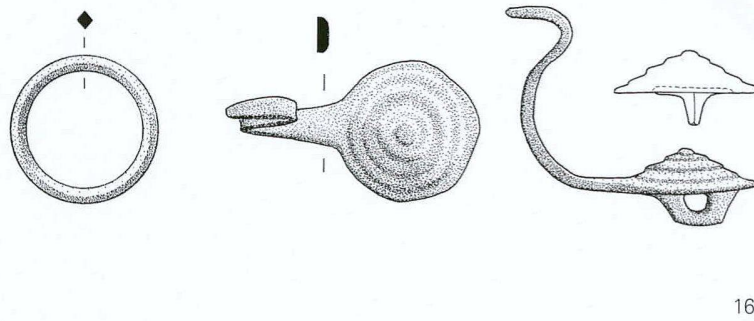
11



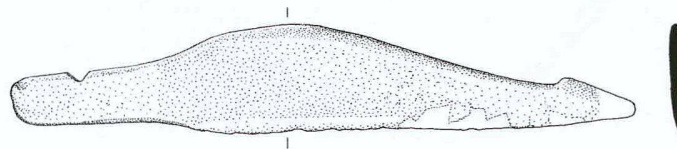
12



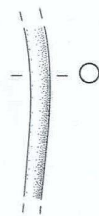
13



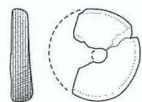
16



17



18



19



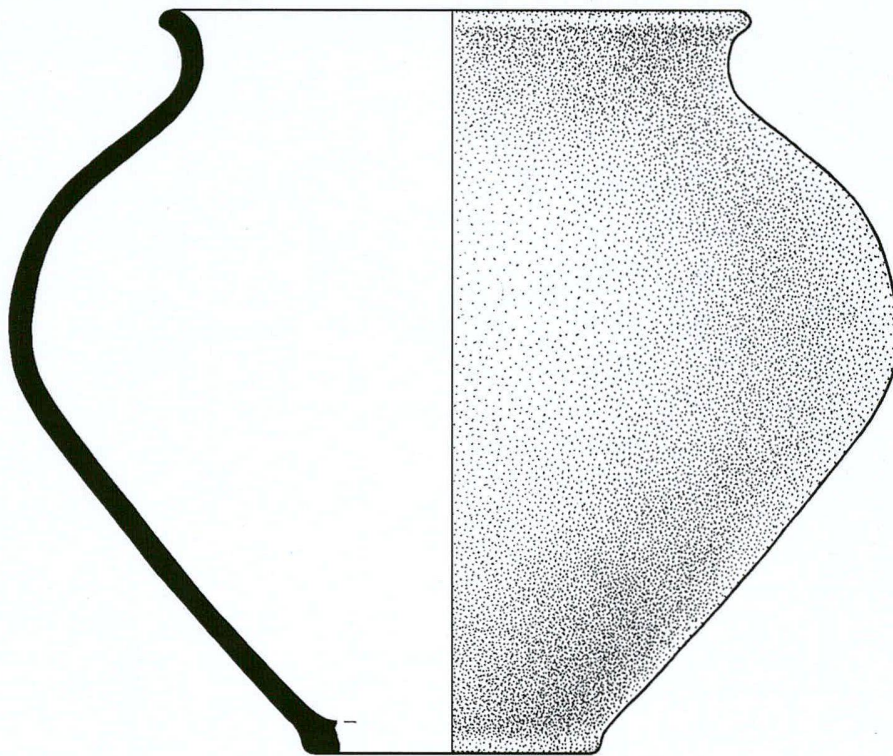
20



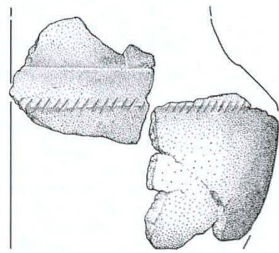
21



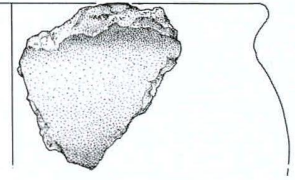
22



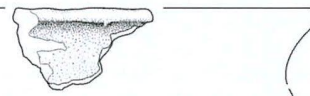
23



24



25



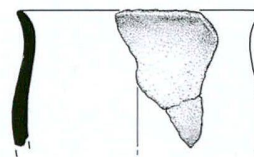
26



27



28



29

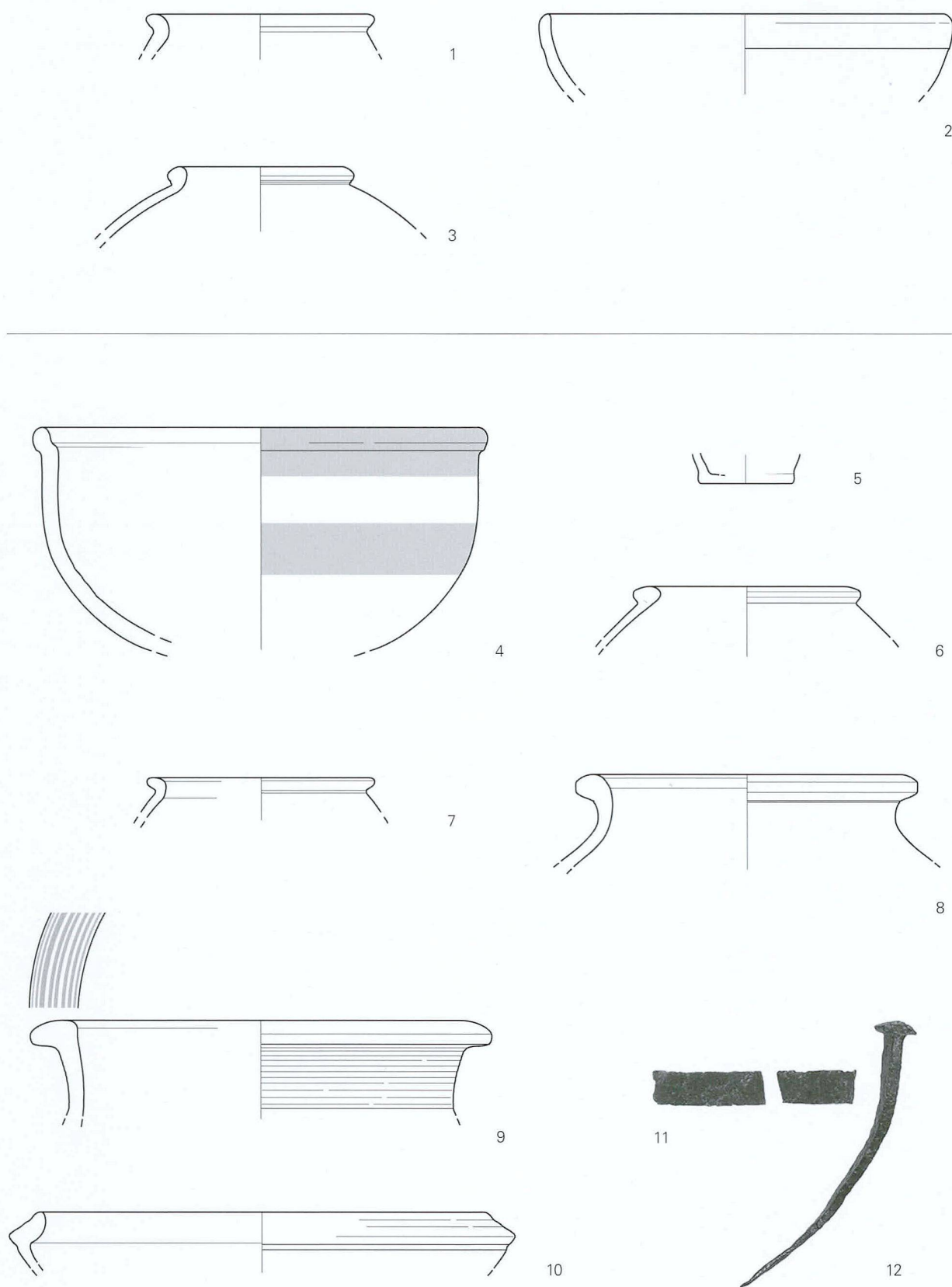
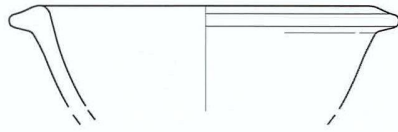


Planche / Tafel 5 Epoque romaine, mobilier de la couche FS1, niveaux supérieur (cat. 1-3) et inférieur (cat. 4-12): céramique (cat. 1-10) et fer (cat. 11-12) (1:3) / Römische Zeit, Fundmaterial aus der Schicht FS1, oberer (Kat. 1-3) und unterer Horizont (Kat. 4-12): Keramik (Kat. 1-10) und Eisen (Kat. 11-12) (1:3)



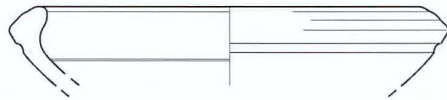
13



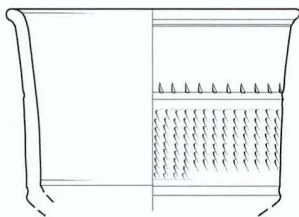
14



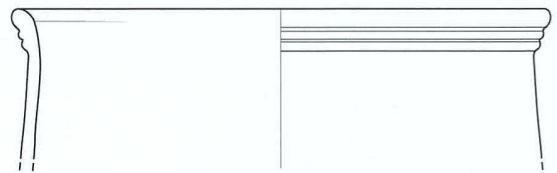
15



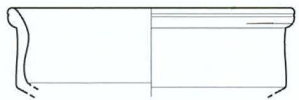
16



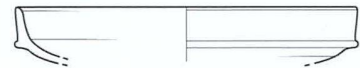
17



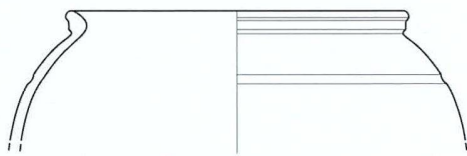
18



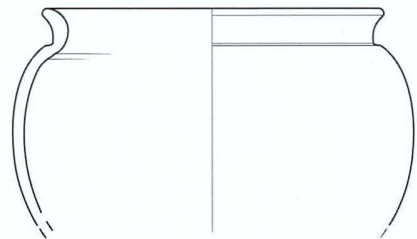
19



20



21



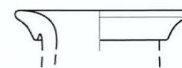
23



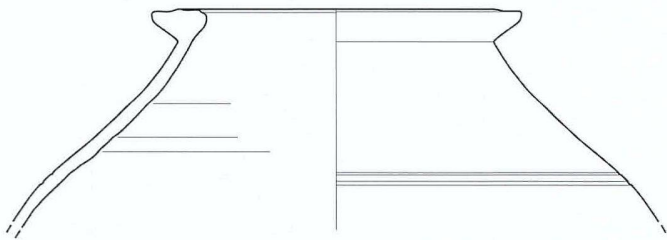
22



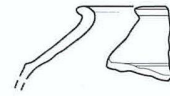
24



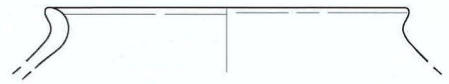
25



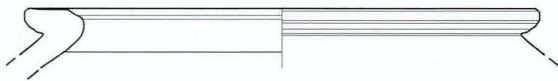
26



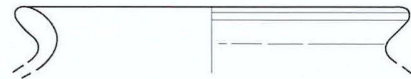
33



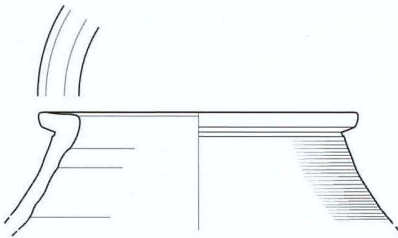
34



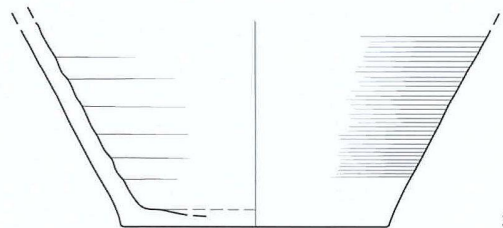
27



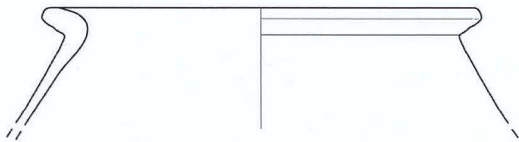
35



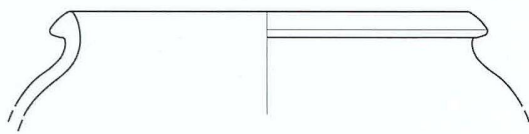
28



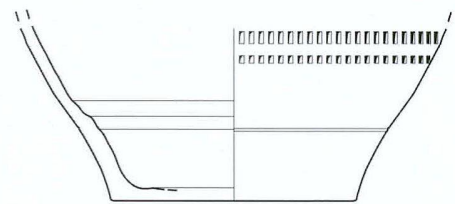
36



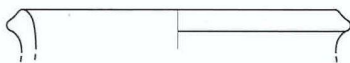
29



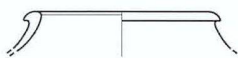
30



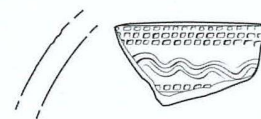
37



31



32



38

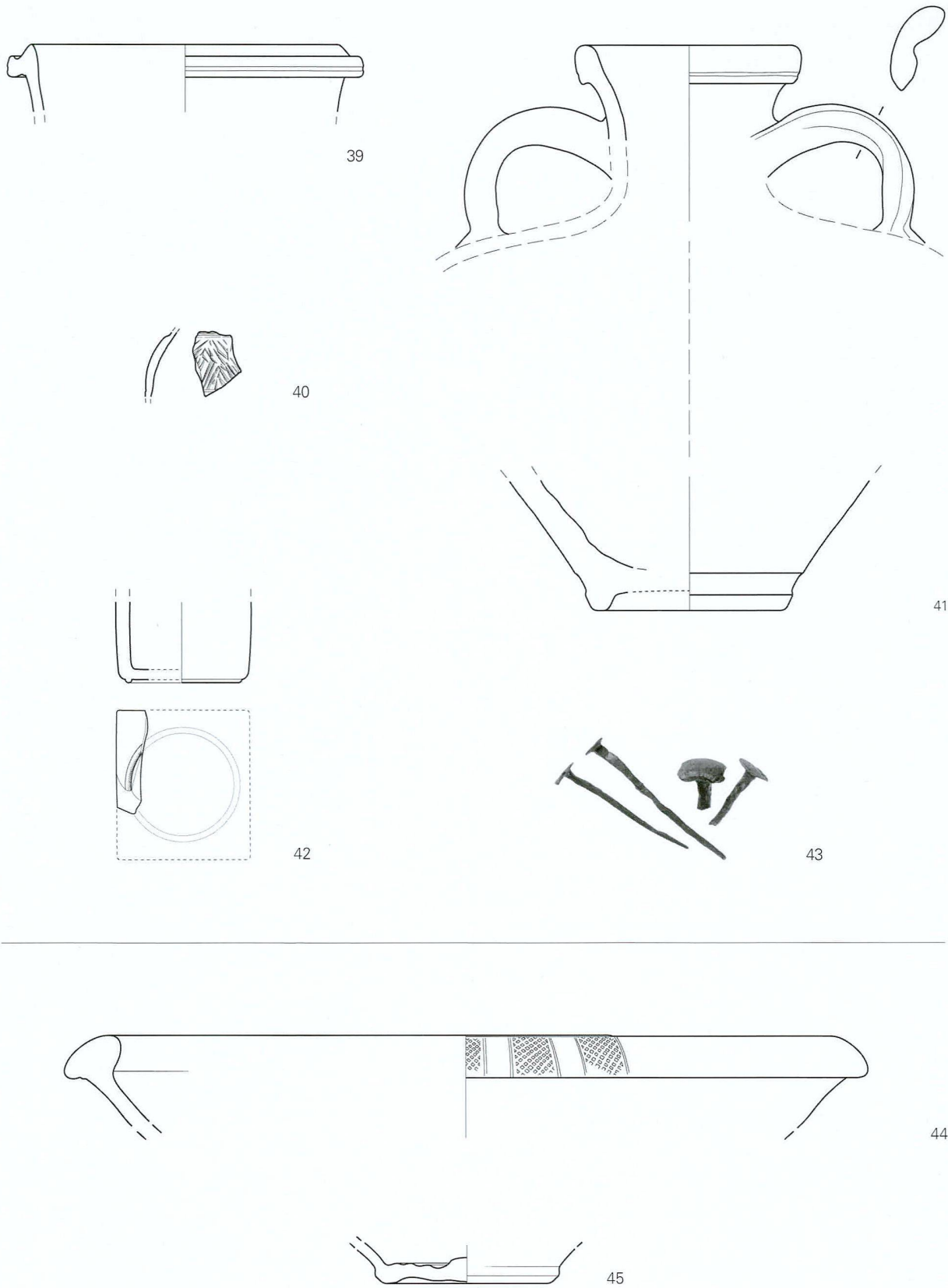


Planche / Tafel 8 Epoque romaine, mobilier de la couche romaine FS3, niveau inférieur: céramique (cat. 39-41), verre (cat. 42) et fer (cat. 43) (1:3); céramique hors contexte (cat. 44-45; 1:3) / Römische Zeit, Fundmaterial aus der römischen Schicht FS3, unterer Horizont: Keramik (Kat. 39-41), Glas (Kat. 42) und Eisen (Kat. 43) (1:3); Keramik ohne Schichtzusammenhang (Kat. 44-45; 1:3)

Notes

- ¹ H. Jaccard, *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*, Lausanne 1906, 523: Wadingum serait issu de «Waddingis» qui signifierait «chez les descendants de Wado/Wato (nom propre germain)»; Dellion 1902, 142.
- ² M. de Diesbach, *Regeste Fribourgeois*, Fribourg 1913, 1 reprenant l'ouvrage *Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa*, Parisii MDCCCLX; J. Gremaud, *Mémorial de Fribourg II*, Fribourg 1855; AEF, Collection Gremaud I Papiers Gremaud 2, V, 12.
- ³ Bonstetten 1878, 18; *ASHF IV*, 1886, 24-25; J. Gremaud, voir note 2, 336.
- ⁴ H. Jaccard, voir note 1, 54. Parmi les autres orthographes attestées dans le canton, mentionnons Le Brie, Le Brien, Bria, Le Bry.
- ⁵ Gremaud 1889, 68.
- ⁶ J. Gremaud, «Les ruines romaines de Vuadens», *Le Bien Public*, Fribourg 14 août 1888, 97, 2.
- ⁷ Gremaud 1889, 68.
- ⁸ La meule figurant à l'inventaire Peissard n° 7240, en grès coquillier et trouvée «au Briey» en 1894, n'a malheureusement pas été retrouvée à ce jour.
- ⁹ Cf. *AMC*, Rapport annuel 1898, 5.
- ¹⁰ Il convient de mentionner le site du Dally où, sous deux monticules, des ruines de bains furent mises au jour par un paysan en 1861 et divers objets exhumés (chaudron en bronze et objets en fer: Bonstetten 1878, 18; *IAS* 1896, 6). Un *opus signinum* y a été dégagé et détruit: A. Blanchet, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique* 1, Paris 1909, 163; P. Aebischer, «Notes sur les routes romaines du canton de Fribourg», *RHS X.2*, 1930, 189 et 191 et *XIX.2*, 1939, 162 mentionne des lieux attestant la présence à Vuadens de la voie romaine: En L'Etral, En Letraz, Champ de l'Estra. En 1850, les fouilles du Dr Jean-Nicolas Elisabeth Berchtold ont mis au jour des objets en fer et des restes de squelettes humains au Crêt de la Mottaz: *ASHF IV*, 1886, 25; la reprise des fouilles sur ce site en 1946 a été menée par Olivier Dubuis: deux squelettes, à l'Institut d'anthropologie de Genève, actuellement au Musée gruérien de Bulle. En 1901, Max de Techtermann mentionne un avertissement de la commission d'archéologie fait au curé et à l'ingénieur P. Schenk à l'occasion de la construction du chemin de fer Bulle-Romont, mais aucun vestige ne fut signalé sur les trois «points fortifiés» détruits par les travaux.
- ¹¹ Reichlen 1892, 21-23. Voir aussi Dellion, 1902, 158.
- ¹² J. Gremaud, voir note 6; voir aussi Gremaud 1889, 68-70 qui reprend certains passages de ce texte.
- ¹³ Peissard 1941, 95.
- ¹⁴ CN 1225 568 060/163 640, alt. 800 m.
- ¹⁵ Gremaud 1889, 70.
- ¹⁶ Une équipe a réuni en moyenne 14 personnes sur une période d'environ 3 mois et demi (du 23 août à la mi-novembre 1973): Laurent Andrey, Suzanne Dreyer, Madeleine Huwiler, Christian Menoud, Philippe Menoud, Philippe Michel, [] Monnier, Jean-Pierre Pasquier, Jacques Reinhard, Jean-François Reinhard, Carlo Scarangella, Philippe de Sinner, Bernard Sansonnens, Gilbert Sansonnens, Germaine Sonnenwyl, Thomas Urfer, Pierre-Alain Vauthey, Clara Wubbe. On confia à Estelle Clerc et Urs Kappeler le prélèvement des objets de l'âge du Bronze, une fois la campagne de fouille terminée.
- ¹⁷ Un nouveau câble téléphonique a été posé en 1980/1981. Information transmise au SAEF par M. Louis Dupasquier.
- ¹⁸ La plus grande partie de notre texte reprend celui du rapport envoyé en 1984 à Hanni Schwab par Hanspeter Spycher qui n'a pas participé lui-même à la fouille, mais qui s'est appuyé sur les dessins, les photos ainsi que les renseignements obtenus de fouilleurs présents sur le sondage de 1973, chargé qu'il était depuis l'été 1975 d'étudier le site du Bronze final – ce qu'il a pu mener à bien en 1977; toutefois, le document déposé au SAEF n'est pas daté.
- ¹⁹ Schwab 1981, 6-9. Il n'est pas rare que des sites romains – *vici* ou *villae* – oblitérent ou bordent directement des sépultures du Bronze récent ou final: voir par ex. Boécourt/Montoyes JU (*ASSPA* 71, 1988, 189-190), Montreux/Baugy VD (*ASSPA* 71, 1988, 258), Neftenbach/Steinmori ZH (*ASSPA* 72, 1989, 310-311).
- ²⁰ Ces structures sont publiées en tant que tombes notamment par H. Schwab, Margarita Primas et Valentin Rychner; aussi, pour éviter toute confusion, nous continuons à appeler «tombe» la structure 3 dont la nature funéraire n'est pas assurée.
- ²¹ Ce crochet ayant été découvert fortuitement parmi les pierres de couverture, sa position n'a pas été documentée, ce qui explique qu'il ne figure pas sur les stratigraphies et plans publiés ici.
- ²² Schwab 1981, 6.
- ²³ H. Schwab mentionne parfois une numérotation différente des tombes, comme dans *ASSPA* 61 1978, 185 où elle parle de «la troisième tombe» qui était exceptionnellement riche. Pour diverses raisons, le mobilier de cette tombe n'a été souvent publié que partiellement, comme c'est le cas par exemple dans Rychner 1998, 75.
- ²⁴ Selon Schwab 1974-1975, 10, les restes de l'incinération se trouvaient pour partie en pleine terre et pour partie dans une urne.
- ²⁵ La numérotation donnée par H. Schwab à chacun des vases (1-15) ayant été moult fois reprise par la suite, nous avons décidé, pour éviter toute confusion, de la conserver.
- ²⁶ Un grand merci à Barbara Bär pour ses apports concernant l'étude des céramiques.
- ²⁷ Baudais/Piuz 2003, 177 et fig. 144, A 180.1 et A 316.8.
- ²⁸ David-Elbiali 1987, 67 et pl. II, I/1.38.
- ²⁹ Unz 1973, Taf. 33.10.
- ³⁰ Primas 1971, 59; Unz 1973, Taf. 34.7.
- ³¹ Fischer 1997, Taf. 38.97.
- ³² Baudais/Piuz 2003, 84, A 342.2 et A 342.3.
- ³³ Fischer 1997, Taf. 54.325.
- ³⁴ Voir de Marinis 2000, fig. 4.5.
- ³⁵ Unz 1973, Taf. 19.20.
- ³⁶ Voir Fischer 1997, 52.
- ³⁷ Fischer 1997, 179 et Taf. 38.96.
- ³⁸ Par rapport à la numérotation établie par H. Schwab (voir Schwab 1982, 36-41), H. Spy-

- cher inverse les jattes n^{os} 5 et 6; pour le récipient n^o 5, il mentionne à la jonction entre le bord et l'épaule *zwei Durchbohrungen*. Pour le n^o 6, il signale un fragment de bord étroit et *deutlich abgestrichen* (Spycher [s.d.], 17).
- ³⁹ David-Elbiali 1987, 65-66, pl. 1, I/3.8; I/3.2 et I/3.5 et M. David-Elbiali, «Les influences culturelles en Valais au début du Bronze final au travers des découvertes de Zenegg-Kastelschuggen, ASSPA 77, 1994, 35-52, plus particulièrement pl. 5.3.
- ⁴⁰ E. Burri, *La céramique du Néolithique moyen. Analyse spatiale et histoire des peuplements (Concise 2; CAR 109)*, Lausanne 2007, 26. Des mamelons biforés ont été documentés sur le site Cortaillod de Thielle/Mottaz NE (H. Schwab, *Archéologie de la 2^e Correction des Eaux du Jura 2: Les premiers paysans sur la Broye et la Thielle (AF 14)*, Fribourg 1999, fig. 108.756), ainsi qu'à Muntelier/Strandweg FR (J. Carnes, *Die Cortaillod-Keramik der Grabung Muntelier-Strandweg*, Mémoire de licence (Université de Fribourg), Fribourg 1999, Taf. 23.14). En principe, sur les récipients ouverts du Néolithique, ce mamelon de suspension est positionné plutôt dans la partie inférieure de la panse.
- ⁴¹ Baudais/Piuz 2003, 175-177 et 197 type 23.
- ⁴² Analyse aux rayons X réalisée le 1^{er} juin 1977 par le Prof. Marino Maggetti de l'Institut de minéralogie et pétrographie de l'université de Fribourg. Avant de disposer des résultats de cette analyse, H. Schwab avait interprété cette masse blanche à l'intérieur des triangles comme un placage d'argent *Silberauflagen* (Schwab 1974-1975, 10).
- ⁴³ Cf. F. Rittatore, *La necropoli di Canegrate (Sibirium 1)*, Varese 1953/54, 7-48 et Tav. 9.
- ⁴⁴ Hochuli *et al.* 1998, 123, 264 et 267 fig. 132.
- ⁴⁵ Moinat/David-Elbiali 2003, 113, 117 et 160; il s'agit du pot n^o 171 de la tombe 70.
- ⁴⁶ Baudais/Piuz 2003, 175-177 (ensemble 3).
- ⁴⁷ Fischer 1997, Taf. 53.323 (tombe 4).
- ⁴⁸ Unz 1973, 63 et Taf. 9.3.
- ⁴⁹ Kilian-Dirlmeier 1975, n^o 77A, 45 et Taf. 9.77.
- ⁵⁰ Cf. Beck 1980, Taf. 12.13 (Wangen a. d. Aare), Primas 1971, Abb. 2.6-7 (Zürich/Burgwies) et Grimmer-Dehn 1991, Taf. 109 (Oberrimsingen, Grab 1973/3).
- ⁵¹ Bianco Peroni 1976, 50 les nomme *coltelli a codolo (Griffplattenmesser) tipo Peschiera* (Bz D); malgré les caractéristiques proches de certains exemplaires – également la taille (moyenne L. 12 cm) –, les spécimens de la zone présentent généralement une soie perforée.
- ⁵² David-Elbiali 2000, 96, fig. III.20.9 et 95: «selon l'auteure, l'exemplaire de Vuadens serait le seul qui puisse être rattaché aux spécimens de Suisse orientale, à savoir 'à tranchant dans le prolongement de la languette', sans distinction nette entre les deux».
- ⁵³ Fischer 1997, 191 crée un type Vuadens avec des variantes (ex. variante Dietikon) pour ses *zweischneidige Griffzungenmesser*.
- ⁵⁴ De Marinis 2000, 116.
- ⁵⁵ Bianco Peroni 1976, Taf. 28.209 (Peschiera del Garda); Fischer 1997, 189 (Saint-Sulpice).
- ⁵⁶ Bianco Peroni 1976, Taf. 28.215; de Marinis, 2000, 93-121.
- ⁵⁷ MNS inv. 51809.
- ⁵⁸ Fischer 1997, 31 évoque en particulier les couteaux de Reinach et de Maur.
- ⁵⁹ V. Rychner, «Vuadens FR, Le Briez», *in*: Hochuli *et al.* 1998, 392.
- ⁶⁰ Concernant les découvertes de La Tour-de-Trême/Les Partsis, voir R. Blumer, «Nouvelles tombes du Bronze ancien: le rôle de la Gruyère et de la Sarine dans la Culture du Rhône, CAF 8, 2006, 162-179.
- ⁶¹ Fischer/Kaufmann 1994, 33.
- ⁶² Concernant les généralités sur le verre en Suisse à l'âge du Bronze: Hochuli *et al.* 1998, 291-292 (qui cite Fischer 1997, Taf. 50.215 pour la perle de Neftenbach); l'invention du verre est située ici au III^e millénaire av. J.-C., mais les dernières recherches la placent dans la première moitié du II^e millénaire (Y. Billaud – B. Gratuze, «Les perles en verre et en faïence de la Protohistoire française», *in*: J. Guilaîne (dir.), *Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'âge du Bronze*, Paris 2002, 193-212, plus particulièrement 196.
- ⁶³ Du fait de la déposition double, il est impossible de rattacher de manière certaine les objets à l'une ou l'autre des personnes incinérées.
- ⁶⁴ Primas 1971, 58 et Abb. 4-5.
- ⁶⁵ Fischer 1997, 187.
- ⁶⁶ Beck 1980, 128 et Taf. 19.
- ⁶⁷ Grimmer-Dehn 1991, 127.
- ⁶⁸ Hügel 5: R. Dehn, *Die Urnenfelderkultur in Nordwürttemberg (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 1)*, Stuttgart 1972, 84 et Taf. 7.
- ⁶⁹ Saint-Sulpice, Bz D1 (P. Schauer, *Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz I (PBF IV.2)*, München 1971; S. Schiek, «Ein Brandgrab der frühen Urnenfelderkultur von Mengen, Kr. Saugau», *Germania* 40, 1962, 130-141); Fischer 1997, 30.
- ⁷⁰ Rychner 1998, 73 sq.
- ⁷¹ Kilian-Dirlmeier 1975, 46.
- ⁷² Concernant l'appartenance culturelle des différentes régions à cette époque, voir V. Rychner, «Données sur l'histoire et les cultures de l'âge du Bronze en Suisse», *in*: Hochuli *et al.* 1998, 103-132, en particulier 124-128.
- ⁷³ Les deux autres sites sont Wangen a. d. Aare BE et Zürich/Hirslanden ZH (toutefois la fonction funéraire du premier est discutée).
- ⁷⁴ Inv. MA-BA 81 96/E 3313 et 3314. AF, ChA 1980-1982, 1984, 36-37. Voir aussi David-Elbiali 2000, 454 et pl. 43A.
- ⁷⁵ Fischer/Kaufmann 1994, 30.
- ⁷⁶ Fischer 1997, 31, 34 et 52.
- ⁷⁷ Cf. de Marinis 2000, 116.
- ⁷⁸ Cf. F. Rittatore, voir note 43, 7-48 et Taf. 9. Malgré la vraisemblance de la provenance méridionale de la coupelle, étant donné l'association ocelles/application d'étain, nous ne pouvons affirmer, en l'absence d'analyse comparative sur plusieurs échantillons lombards et dans des conditions de découverte identiques, que l'exemplaire de Vuadens a été importé et ne pouvons exclure qu'il s'agisse d'une imitation locale reprenant un savoir-faire lombard.
- ⁷⁹ Fischer 1997, 125.

- ⁸⁰ Fischer 1993, 17; de Marinis 2000, 98.
- ⁸¹ Fischer 1993, 17.
- ⁸² Fischer 1997, 183.
- ⁸³ Châtillon-sur-Glâne: B. Dietrich-Weibel – G. Lüscher – Th. Kilka, *Posieux/Châtillon-sur-Glâne. Keramik/céramiques* (AF 12), Fribourg 1998, 124, Abb. 3b.33: début VI^e-milieu V^e siècle avant J.-C.; Bussy/Pré de Fond (Ha D2-D3): voir M. Ruffieux – S. Wolf, «La production céramique entre le IX^e et le V^e siècle avant J.-C. dans la Broye», *CAF* 7, 2005, 142.
- ⁸⁴ Ph. Curdy – O. Paccolat – L. Wick, «Les premiers vigneron du Valais», *AS* 32.3, 2009, 2-19, en particulier 9.
- ⁸⁵ De Marinis 2000, 117.
- ⁸⁶ David Elbiali 1987, 65-66 et Fischer 1997, 124. Pour les languettes perforées: Vital 1990, fig. 14.6.
- ⁸⁷ Y. Billaud et B. Gratuze, voir note 62, 206.
- ⁸⁸ La composition chimique de la perle de Prez-vers-Siviriez a été déterminée par B. Gratuze qui l'a analysée (Baudais/Piuz 2003, 219-220).
- ⁸⁹ Grimmer-Dehn 1991, 65.
- ⁹⁰ Sur les échanges de marchandises à l'âge du Bronze, voir Hochuli *et al.* 1998, 299.
- ⁹¹ A propos des comptoirs et du rôle important de la Gruyère, déjà au Bronze ancien, dans le transit des marchandises: R. Blumer, voir note 60.
- ⁹² David-Elbiali 2000, 337. L'auteure fait ici la différence entre la culture de Canegrate proprement dite et le Valais, qui témoigne déjà d'autres influences et qu'elle qualifie de «groupe alpin de la culture de Canegrate».
- ⁹³ Bien que H. Schwab le dénomme également urne, ce récipient ne contenait aucun reste d'incinération.
- ⁹⁴ Schwab 1982, 41 fait référence, avec la définition «urne de la tombe 2», à la jatte à registres de lignes oblique incisées (pl. 4.24).
- ⁹⁵ Spycher [s.d.], 22-23.
- ⁹⁶ Schwab 1982, 41 évoque une troisième tombe, tandis que Spycher [s.d.], 11 est d'avis qu'il convient à peine d'interpréter cette anomalie, peu reconnaissable, comme étant une tombe: *es kaum als Grab anzusprechen ist*. Le fragment d'os brûlé relevé dans la documentation graphique n'a pu être déterminé dans les années 1980 et n'est pas répertorié actuellement.
- ⁹⁷ Par exemple Le Landeron/Les Carougets NE (ASSPA 74, 1991, 241), Rarogne/Heinisch-Bühl VS (ASSPA 67, 1984, 199-200).
- ⁹⁸ La reprise de la première détermination des os réalisée par Bruno Kaufmann dans les années 1980 a été menée à bien durant le mois d'août 2009 par Viera Trancik Petitpierre de l'*Archäo-Anthropologischer Dienst* d'Aesch BL, en vue d'apporter des compléments à cette première étude, car tout le matériel osseux n'avait alors pas été accessible; Blum *et al.* 2009.
- ⁹⁹ Ces informations concernant la méthode du citrate sont tirées du rapport anthropologiques de V. Trancik Petitpierre (p. 6).
- ¹⁰⁰ Voir note 69.
- ¹⁰¹ David-Elbiali 2000, 87; Fischer/Kaufmann 1994, 30-31: Fischer note que l'on trouve des couteaux à double tranchant dans des tombes masculines et désigne l'exemplaire de Vuadens comme un *Dolchmesser*.
- ¹⁰² Kilian-Dirlmeier 1975, 46.
- ¹⁰³ Hormis ceux du crâne, les restes du squelette de l'enfant n'ont pas toujours pu être différenciés de ceux de l'adulte, en raison de leur forte fragmentation.
- ¹⁰⁴ Au total 1508 g se trouvaient dans cette zone.
- ¹⁰⁵ Information communiquée sur la base de la reprise du matériel en 2009. Dans le gobelet se trouvaient des fragments de crâne, de racines dentaires, de vertèbres, d'une côte, d'une clavicule, d'un radius, d'os de la main et de la partie supérieure de la hanche.
- ¹⁰⁶ Blum *et al.* 2009, 11.
- ¹⁰⁷ Communication du 21 septembre 2009.
- ¹⁰⁸ Dans deux sépultures plus tardives (Ha B1) de Möhlin/Niederrburg AG (Maier 1986), un tri des os est avéré: dans le premier cas (T5) on a récupéré uniquement les restes des jambes; dans le second cas (T9), n'ont été recueillis que les éléments du crâne et de la ceinture scapulaire; B. Kaufmann, «Die urnenfelderzeitlichen Brandgräber von Möhlin-Niderrburg AG. Anthropologische Bearbeitung», *ASSPA* 69, 1986, 118-119.
- ¹⁰⁹ Les épiphyses des vertèbres sont fermées (Blum *et al.* 2009, 11).
- ¹¹⁰ Blum *et al.* 2009, 9: selon V. Trancik Petitpierre, la température était plus basse que pour la tombe T1, mais aucun seuil ne peut être fixé avec précision.
- ¹¹¹ Fischer 1998, 317.
- ¹¹² Grimmer-Dehn 1991, 80.
- ¹¹³ Primas 1995, 204.
- ¹¹⁴ Maier 1986, 109, tombe 3.
- ¹¹⁵ Maier 1986, 115, tombe 10.
- ¹¹⁶ Fischer 1998, 318.
- ¹¹⁷ Fischer 1997, Taf. 62.
- ¹¹⁸ Fischer 1998, 317, tombe 22.
- ¹¹⁹ Moinat/David-Elbiali 2003, 71-75 (Vidy/Chavannes 29, tombe 2-1985: 11 récipients) et 94-97 (Vidy/Chavannes 11, structure 111: 13 récipients).
- ¹²⁰ Pour les dépôts doubles, voir Fischer 1997, 75 et 79: Neftenbach I.18; Reinach A 506.
- ¹²¹ Fischer 1993, 23.
- ¹²² J.-C. Bédard – Y. Vibert – J. Degros – A. Bulard – J. Tarrête, *Une nécropole à incinérations du Bronze final à Buno-Bonnevaux (Essonne)*, in: P. Brun – C. Mordant (dir.), *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes (Mémoires du Musée de préhistoire d'Île-de-France 1)*, Actes du Colloque international de Nemours (1986), Nemours 1988, 281.
- ¹²³ Fischer 1997, 70-71.
- ¹²⁴ Primas 1971, 56.
- ¹²⁵ V. Rychner, voir note 72, 124-125.
- ¹²⁶ Gremaud 1889, 68-70.
- ¹²⁷ Schwab 1981, 6.
- ¹²⁸ Cette monnaie a aujourd'hui disparu.
- ¹²⁹ Spycher [s.d.], 7.
- ¹³⁰ Nous n'avons pu retrouver les éléments sur lesquels H. Schwab s'est appuyée pour attribuer de manière certaine ces poteaux de bois – Spycher [s.d.] n'évoque même pas leur présence – à une première construction romaine non maçonnée (Schwab 1981, 27; Schwab 1982, 36). La base de l'un de ces poteaux au moins semble avoir été très profondément ancrée et le négatif du poteau a été reporté sur les relevés planimétriques de la deuxième tombe du Bronze récent.

- ¹³¹ Le plus grand mesure 11 x 6,50 cm.
- ¹³² Analyse réalisée en 1994 par Michel Fuchs que nous remercions.
- ¹³³ Un inventaire de ces fragments comportant 46 numéros a été dressé.
- ¹³⁴ Barbet/Allag 1972, 968. Ce revêtement d'étanchéité – l'*opus signinum* de Vitruve – pouvait être appliqué aussi bien sur le sol que contre les parois.
- ¹³⁵ Inv. VUA-BR 73/1, 73/2, 73/3, 73/6, 73/8, 73/10 et 73/13.
- ¹³⁶ Inv. VUA-BR 73/15.
- ¹³⁷ Sur le mur sud de la salle 2; cf. D. Defente, «Peintures murales romaines de Soissons», in: *Pictores per Provincias (Aventicum V; CAR 43)*, Actes du 3^e Colloque International sur la peinture murale romaine, Avenches 1987, 177, fig. 10.
- ¹³⁸ Linfert 1979, Taf. 16.
- ¹³⁹ D. Defente, voir note 137, 179, fig. 15-16.
- ¹⁴⁰ Drack 1980, Taf. 10 Abb. 18a.
- ¹⁴¹ Barbet 1974: peintures datées du dernier tiers du I^{er} siècle après J.-C.
- ¹⁴² Drack 1950, 66 sq. la date au deuxième quart du I^{er} siècle après J.-C.
- ¹⁴³ Drack 1980, 4.
- ¹⁴⁴ H. Eristov, «Les peintures murales provinciales d'époque flavienne», in: *Pictores per Provincias (Aventicum V; CAR 43)*, Actes du 3^e Colloque International sur la peinture murale romaine, Avenches 1987, 48.
- ¹⁴⁵ Inv. VUA-BR 73/20 à 73/23, 73/27 à 73/30 et 73/46 a-f.
- ¹⁴⁶ Inv. VUA-BR 1973/24 à 73/26.
- ¹⁴⁷ Une bande ocre-jaune peut aussi se trouver verticalement dans un angle comme à Soissons (D. Defente, voir note 137, 176, fig. 5).
- ¹⁴⁸ Drack 1980, 19, Abb. 5.
- ¹⁴⁹ Inv. VUA-BR 73/35.
- ¹⁵⁰ Inv. VUA-BR 73/33.
- ¹⁵¹ Inv. VUA-BR 73/40.
- ¹⁵² Voir p. ex. E. Broillet-Ramjoué, «Wandmalerei», in: B. Horisberger, *Der Gutshof in Buchs und die römische Besiedlung im Furttal*, Zürich 2004, 155-196 (Buchs, première moitié II^e siècle après J.-C.) et B. Kapossy, *Römische Wandmalereien aus Münsingen und Hölstein (Acta Bernensia 4)*, Bern 1966 (Münsingen, fin II^e-début III^e siècle après J.-C.).
- ¹⁵³ La majorité des céramiques et faïences post romaines proviennent de FS1 ou de la couche de terre végétale et peuvent être datées entre le XVI^e et le XX^e siècle. Plusieurs récipients de la fabrique de faïence de Bulle/Poterne se trouvaient parmi ce mobilier. A relever également divers éléments de catelles de poêles du XIV^e et des XV^e-XVI^e siècles (céramiques déterminées par Gilles Bourgarel, que nous remercions).
- ¹⁵⁴ S. Thorimbert, «L'atelier de potiers d'Avenches A la Montagne (70/80-120/150 ap. J.-C.)», *BPA* 49, 2007, 7-157.
- ¹⁵⁵ A. Laufer, «La Péniche: un atelier de céramique à Lousonna au 1^{er} s. après J.-C.» (*Lousonna 4; CAR 20*), Lausanne 1980.
- ¹⁵⁶ Détermination de Françoise Bonnet Borel, que nous remercions.
- ¹⁵⁷ Voir notamment H. Schwab – C. Buchiller – B. Kaufmann, *Vuippens/La Palaz. Le site gallo-romain et la nécropole du Haut Moyen Age (AF 10)*, Fribourg 1997, 62-63.
- ¹⁵⁸ Selon Anika Duvauchelle, que nous remercions, ce clou a aussi pu servir pour la grande construction.
- ¹⁵⁹ Inv. VUA-BR 73 94/116 et 73 94/117. Détermination: A. Duvauchelle.
- ¹⁶⁰ L. totale 28 cm, l. max. lame 20,50 cm, douille de section quadrangulaire, lame incurvée vers le bas. Cet objet est proche des haches d'équarrissage de charpentier. Pour l'exemplaire d'Avenches: Flutsch *et al.* 2002, 202.
- ¹⁶¹ Tous les animaux du site ont été pris en compte ici, même ceux dont l'attribution stratigraphique est imprécise.
- ¹⁶² Voici la liste des fragments d'os en question: astragales gauche et droit, tibia proximal, os long (humérus?), humérus distal droit, articulation de l'omoplate droite et calcanéum gauche.
- ¹⁶³ En raison de différences morphologiques, le rapprochement avec le bison semble exclu.
- ¹⁶⁴ Voir J. Boessneck – J.-P. Jéquier – H. R. Stampfli, *Seeberg Burgäschisee-Süd. 3 Die Tierreste (Acta Bernensia 2)*, Bern 1963, 117-195.
- ¹⁶⁵ L'absence de vestiges de volaille de basse-
- cour qui, bien qu'introduite tardivement, était connue dans les campagnes romaines, s'explique par la friabilité des petits os de ces volatiles; nous ne pouvons en outre exclure l'existence possible d'un canidé friand de cette nourriture sur le site.
- ¹⁶⁶ Cf. Arbogast *et al.* 1987, 29.
- ¹⁶⁷ Pour le rôle du bœuf, son apport à l'agriculture romaine et provinciale en général, voir par ex. Pline l'Ancien, *Naturalis historia* VIII, 179; pour le choix des bœufs dans une exploitation, voir Varron, *Res rusticae* I, 20.
- ¹⁶⁸ Dellion 1902, 158.
- ¹⁶⁹ Reichlen 1892, 22.
- ¹⁷⁰ R. Joffroy – A. Thénod, *Initiation à l'archéologie de la France 2. Gallo-romain et mérovingien*, Paris 1990, pl. 33.6.
- ¹⁷¹ Schwab 1981, 34 reprend les sources anciennes et répète ceci au sujet de la nécropole de Le Briez: «Au siècle passé déjà et encore au début de ce siècle, d'autres sépultures de la même époque [du Haut Moyen Age] ont été détruites en grand nombre à cet endroit».
- ¹⁷² Dans les notes disponibles, il est relevé qu'une cinquième tombe aurait été aperçue vers l'angle sud-est du secteur C.
- ¹⁷³ Les informations anthropologiques sont tirées du rapport réalisé en 1988 par B. Kaufmann, *Institut für Anthropologische Forschung*, Aesch BL.
- ¹⁷⁴ Communication du 29 septembre 1998 de M. Louis Dupasquier à Serge Menoud.
- ¹⁷⁵ S'agit-il d'un gobelet de céramique fine attesté dans certaines sépultures au cours des VI^e et VII^e siècles? Windler *et al.* 2005, 218.
- ¹⁷⁶ Tombe T1: 6 fragments; tombe T2: 1 fragment; tombe T3: 34 fragments.
- ¹⁷⁷ Cf. Spycher [s.d.], 7.
- ¹⁷⁸ Windler *et al.* 2005, 167.
- ¹⁷⁹ ASSPA 74, 1991, 240-241.
- ¹⁸⁰ Rapport d'intervention de Pierre-Alain Vauthey du 21 mars 2000; *CAF 2*, 2000, 69 et 3, 2001, 61.

Bibliographie

Adam 1984

J.-P. Adam, *La construction romaine, matériaux et techniques*, Paris 1984.

Arbogast et al. 1987

R. M. Arbogast – P. Méniel – J. H. Yvinec, *Une histoire de l'élevage, les animaux et l'archéologie*, Paris 1987.

Bär 2008

B. Bär, «Marsens/En Barras, Keramik der spätesten Bronzezeit aus dem Greyerzerland», *CAF* 10, 2008, 4-43.

Barbet 1974

A. Barbet, «Peintures murales de Mercinet-Vaux (Aisne). Etude comparée», *Gallia* 32, 1974, 107-135.

Barbet/Allag 1972

A. Barbet – C. Allag, *Techniques de préparation des parois dans la peinture murale romaine*, (MEFRA 84.2), Rome 1972, 935-1069.

Baudais/Piuz 2003

D. Baudais – V. Piuz, *Prez-vers-Siviriez «La Montaneire». Un habitat de l'âge du Bronze dans la Glâne* (AF 18), Fribourg 2003.

Beck 1980

A. Beck, *Beiträge zur frühen und älteren Urnenfelderkultur im nordwestlichen Alpenvorland* (PBF XX.2), Stuttgart 1980.

Bianco Peroni 1976

V. Bianco Peroni, *Die Messer in Italien / I coltelli nell'Italia continentale* (PBF VII.2), München 1976.

Bill 1995

J. Bill, *Goldenes Bronzezeitalter. Die Bronzezeit im Kanton Luzern* (Archäologische Schriften Luzern 6), Luzern 1995.

Blum et al. 2009

R. Blum – B. Kaufmann – V. Trancik Petitpierre, *Anthropologische Untersuchung der spätbron-*

zeitlichen Leichenbrände aus Vuadens-Le Briez 1973 (VUA-BR 73), Rapport du 19 septembre 2009 déposé au SAEF.

Bonstetten 1878

G. de Bonstetten, *Carte archéologique du Canton de Fribourg*, Genève/Lyon 1878.

Brestrich 1998

W. Brestrich, *Die mittel- und spätbronzezeitlichen Grabfunde auf der Nordstadterrasse von Singen am Hohentwiel*, Stuttgart 1998.

Buchiller 2009

C. Buchiller, «Vuadens/Le Briez», in: D. Buggnon – G. Graenert – M.-F. Meylan Krause – J. Monnier (éd.), *Découvertes archéologiques en Gruyère. Quarante mille ans sous la terre*, Fribourg 2009, 66-67.

Buchiller et al. 2007

C. Buchiller – R. Blumer – M. Mauvilly, «Les vestiges funéraires protohistoriques au fil de la Sarine: des témoignages de contacts culturels d'une zone privilégiée?», *AS* 30.2, 2007, 24.

David-Elbiali 1987

M. David-Elbiali, «Occupations en grotte à l'âge du Bronze récent/final en Haut-Vallais (Grotte In Albon)», *ASSPA* 70, 1987, 65-76.

David-Elbiali 2000

M. David-Elbiali, *La Suisse occidentale au II^e millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne* (CAR 80), Lausanne 2000.

Dellion 1902

A. Dellion, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, Genève 1902, 142.

Drack 1945

W. Drack, «Das römische Bauernhaus von Seon-Biswind», *Argovia* 57, 1945, 221-247.

Drack 1950

W. Drack, *Die römische Wandmalerei der Schweiz* (Monographie zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz VIII), Basel 1950.

Drack 1980

W. Drack, «Neu entdeckte römische Wandmalereien in der Schweiz», *Antike Welt* 11.3, 1980, 3-32.

Drack et al. 1986

W. Drack – O. Emmenegger – J. Ewald – R. Fellmann – M. Fuchs – D. Weidmann, *Römische Wandmalerei aus der Schweiz*, Feldmeilen 1986.

Fischer 1993

C. Fischer, «Zinnnachweis auf Keramik der Spätbronzezeit», *AS* 16.1, 1993, 17-24.

Fischer 1997

C. Fischer, *Innovation und Tradition in der Mittel- und Spätbronzezeit. Gräber und Siedlungen in Neftenbach, Fällanden, Dietikon, Pfäffikon und Erlenbach* (Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 28), Zürich/Egg 1997.

Fischer 1998

C. Fischer, «Symbolische Handlungen und Bestattungsbräuche in der Bronzezeit», in: Hochuli et al. 1998, 309-325.

Fischer/Kaufmann 1994

C. Fischer – B. Kaufmann, *Bronze, Bernstein und Keramik. Urnengräber der Spätbronzezeit in Reinach BL* (Archäologie und Museum 30), Liestal 1994.

Flutsch et al. 2002

L. Flutsch – U. Niffeler – F. Rossi (éd.), *Epoque romaine* (SPM V), Bâle 2002.

Fuchs 1987

M. Fuchs, «La peinture murale sous les Sévères», in: *Pictores per Provincias* (Aventicum V; CAR 43), Actes du 3^e Colloque International sur la peinture murale romaine, Avenches 1987, 67-77.

Gremaud 1889

J. Gremaud, «Ruines romaines à Vuadens (canton de Fribourg)», *NEF* XXIII, 1889, 68-70.

Grimmer-Dehn 1991

B. Grimmer-Dehn, *Die Urnenfelderkultur im südöstlichen Oberrheingraben* (Materialhefte

zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 15), Stuttgart 1991.

Guisan 1974

M. Guisan, «Les mortiers estampillés d'Avenches», *BPA* 22, 1974, 27-66.

Hochuli et al. 1998

S. Hochuli – U. Niffeler – V. Rychner (éd.), *Age du Bronze (SPM III)*, Bâle 1998.

Kaufmann 1989a

B. Kaufmann, *Vuadens/Le Briez FR Grabung 1973. Katalog der Gräber*, rapport (s.d.) 1989 déposé au SAEF.

Kaufmann 1989b

B. Kaufmann, *Vuadens/Le Briez 1973. Bestimmung der Tierknochen*, rapport du 23 février 1989 déposé au SAEF.

Kilian-Dirlmeier 1975

I. Kilian-Dirlmeier, *Gürtelhaken, Gürtelbleche und Blechgürtel der Bronzezeit in Mitteleuropa: Ostfrankreich, Schweiz, Süddeutschland, Österreich, Tschechoslowakei, Ungarn, Nordwest-Jugoslawien (PBF XII.2)*, München 1975.

Linfert 1979

A. Linfert, *Römische Wandmalereien der nord-westlichen Provinzen*, Köln 1979.

Maier 1986

F. B. Maier, «Die Urnenfelderzeitlichen Brandgräber von Möhlin-Niederrburg AG. Grabungsbericht», *ASSPA* 69, 1986, 109.

Manning 1989

W. H. Manning, *Catalogue of the romano-british iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, London 1989.

Margueron/Fuchs, 1996

G. Margueron – M. Fuchs, «Rinceaux de feuilles et hampes végétales à Vuadens», in: M. Fuchs (dir.), *Fresques romaines, trouvailles fribourgeoises*, Catalogue d'exposition, Fribourg 1996, 62-67.

de Marinis 2000

R. C. de Marinis, «Il Bronzo recente nel Canton

Ticino e la cultura di Canegrate», in: R. C. de Marinis – S. Biaggio Simona (a cura di), *I Leponti tra mito e realtà* 1, Locarno 2000, 93-121.

Martin-Kilcher 1980

S. Martin-Kilcher, *Die Funde aus dem römischen Gutshof von Laufen Müschhag*, Bern 1980.

May Castella/Berti 2005

C. May Castella – S. Berti, *La fouille de Vidy «Chavannes 11», 1989-1990: trois siècles d'histoire à Lousonna, archéologie, architecture, urbanisme (Lousonna 8; CAR 102)*, Lausanne 2005.

Moinat/David-Elbiali 2003

P. Moinat – M. David-Elbiali, *Défunts, bûchers et céramiques: la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI^e au VIII^e s. av. J.-C. (CAR 93)*, Lausanne 2003.

Müller-Karpe 1974

H. Müller-Karpe (Hrsg.), *Beiträge zu italienischen und griechischen Bronzefunden (PBF XX.1)*, München 1974.

Peissard 1941

N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941.

Primas 1971

M. Primas, «Der Beginn der Spätbronzezeit im Mittelland und Jura», in: W. Drack (Red.), *Die Bronzezeit (UFAS III)*, Basel 1971, 55-70.

Primas 1995

M. Primas, «Stand und Aufgaben der Urnenfelderforschung in der Schweiz», in: M. zu Erbach et al., *Beiträge zur Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums 35)*, Bonn 1995, 201-223.

Ramstein 1998

M. Ramstein, *Worb-Sunnhalde: Ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert*, Bern 1998.

Reichlen 1892

F. Reichlen, «Les Romains en Gruyère», *La Gruyère illustrée*, 1892, 21-23.

Rychner 1998

V. Rychner, «Suisse occidentale et Valais», in: Hochuli et al. 1998, 70-79.

Schwab 1974-1975

H. Schwab, «Vuadens», *FGb* 59, 1974-75, 9-10 et 18-19.

Schwab 1981

H. Schwab, «Tombes à incinération de l'âge du Bronze», in: H. Schwab, *RN12 et archéologie. Exploration archéologique sur la RN12 dans le canton de Fribourg*, Fribourg 1981, 6-9.

Schwab 1982

H. Schwab, «La nécropole de l'âge du Bronze à Vuadens/Le Briez», *Histoire et archéologie: les dossiers* 62, 1982, 36-41.

Sperber 1987

L. Sperber, *Untersuchungen zur Chronologie der Urnenfelderkultur im nördlichen Alpenvorland von der Schweiz bis Oberösterreich*, Bonn 1978.

Spycher [s.d.]

H. Spycher, *Notes d'étude inédites*, non datées, archivées au SAEF, [1984?].

Suter/Ramstein 2004

P. J. Suter – M. Ramstein (Red.), *Meikirch: Villa romana, Gräber und Kirche*, Bern 2004.

Unz 1973

Ch. Unz, «Die spätbronzezeitliche Keramik in Südwestdeutschland, in der Schweiz und in Ostfrankreich», *Prähistorische Zeitschrift* 48.1, 1973, 1-124.

Vital 1990

J. Vital, *Protohistoire du défilé de Donzère: l'âge du bronze dans la baume des Anges (Drôme)*, Paris 1990.

Windler et al. 2005

R. Windler – R. Marti – U. Niffeler – L. Steiner (éd.), *Haut Moyen-Âge (SPM VI)*, Bâle 2005.

Zusammenfassung

Die Kantonsarchäologin Hanni Schwab führte 1973 im Vorfeld der Konstruktion der Autobahn A12 im Weiler Le Briez bei Vuadens mit Hilfe einer kleinen Equipe archäologische Untersuchungen durch, die drei Brandbestattungen aus der frühen Spätbronzezeit an den Tag förderten. Nachdem sie die Grabfunde teilweise publiziert, und Hanspeter Spycher diese analysiert hat, fasst eine neue Inangriffnahme des Projekts Untersuchungen aus den Jahren 1994 und 2009 zusammen und ergänzt die bisherigen Beobachtungen und Schlussfolgerungen. Die unter widrigen Witterungsbedingungen durchgeführten Rettungsgrabungen legten auch jüngere Bodenbefunde frei, die im vorliegenden Artikel zum ersten Mal beschrieben werden: Dabei handelt es sich namentlich um römische Strukturen und vier poströmische Körperbestattungen.

Die Beschaffenheit der dokumentierten Befunde veranschaulicht die unterschiedliche Nutzung der ausgegrabenen Fläche, die mit 70 m² doch sehr begrenzt ist!

Seit 1300 v.Chr. vom Menschen aufgesucht, gereichte die Fundstelle von Vuadens/Le Briez zu Beginn der frühen Spätbronzezeit zunächst zwei Frauen und einem Kind zur letzten Ruhestätte. In römischer Zeit wurde an selber Stelle, nicht unweit der Strasse zwischen der Region von *Uromagus* (Oron VD) und der Siedlung von Marsens, eine luxuriöse Villa errichtet, die davon zeugt, dass architektonische und dekorative Innovationen ihren Weg bis ins Greyerz fanden. Die Ruinen dieses Gebäudes dienten in der Folge wiederum als Bestattungsplatz. Von den vier Gräbern, welche diese kleine Nekropole umfasst, stammen mindestens drei mit grosser Wahrscheinlichkeit aus dem Frühmittelalter. Ende des 19. Jahrhunderts berichten uns Historiker und Gelehrte vom weiteren Schicksal des Weilers Le Briez: er wurde jetzt als privater «Steinbruch» benutzt und barg manche «Schätze», die von den neuen Bewohnern des Ortes geborgen und zur Verbesserung des Alltags verkauft wurden – seitdem sind sie zerstreut.